

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 8 MAI 1968 PRIX 10c

La semaine à la législature manitobaine

par HENRY LANE

Industries et municipalités

Le chef du N.P.D., M. R. Paulley, s'en est pris à l'attitude de laisser-faire du gouvernement devant cette petite guerre de chiens et chats que se livrent les municipalités dans le but d'attirer chez elles les entreprises industrielles. "Si nous examinons la situation créée par ces traitements de faveur que les municipalités accordent aux industries, ce sont les contribuables qui, en fin de compte, paient les taxes que les entreprises ne paient pas! . . . Je crois, de conclure M. Paulley, qu'au lieu de favoriser les industries par des ententes spéciales, le gouvernement devrait fournir aux municipalités l'aide nécessaire".

Toutefois, quand le moment fut venu de prendre le scrutin sur l'amendement à la loi des services publics, le gouvernement s'en est tiré haut la main: 43 voix contre 9!

Agriculture

M. Guttormson prit à partie le ministère de l'Agriculture au sujet des services de vétérinaire de l'Université de Manitoba: manque d'espace, personnel débordé de travail. "Notre service de vétérinaire fait huit fois plus de travail que celui de la Colombie-Britannique et de l'Alberta où ils ont quatre ou cinq fois plus de vétérinaires que nous n'en avons", de déclarer M. Guttormson.

"Ils ont plus de bétail dans ces provinces!", de répliquer M. Enns. M. Guttormson revint à la charge. M. Enns lui répondit qu'il connaissait bien la situation et que le gouvernement prendrait certaines mesures pour l'améliorer.

D'après M. Shoemaker, il devrait y avoir moyen, avec les calculatrices, les scientistes et les ingénieurs que l'on a aujourd'hui, de trouver un système d'assurance qui protège vraiment le cultivateur.

M. G. Molgat a demandé pour sa part des précisions sur ces prêts à long terme accordés par la "Farm Credit Corporation". "D'une part, dit-il, l'on a des programmes d'ARDA qui encouragent les cultivateurs de l'Interlake à agrandir leur ferme et d'autre part, la société de crédit refuse de faire les prêts nécessaires parce que, dit-on, les terres ne sont pas productives."

Le ministre Enns a répondu que la société de crédit avait reçu l'ordre de remédier à ce problème. Il a également ajouté — devant l'insistance de M. Molgat — que l'on verrait à étendre les mêmes avantages aux éleveurs qui ont besoin de crédit pour augmenter leur cheptel.

Amalgamation

M. Molgat a en outre critiqué le gouvernement pour ses lenteurs à intervenir dans le problème d'amalgamation des municipalités de Winnipeg métropolitain. Il accusa le gouvernement d'avoir abandonné à elle-même l'administration métropolitaine qu'il avait établie en 1960. "Les citoyens ne sont pas satisfaits des résultats obtenus depuis le Métro; je ne crois pas que tout le blâme devrait être reporté sur le Métro puisque le gouvernement ne lui a pas donné tous les moyens de faire ce qu'il avait à faire", d'ajouter M. Molgat.

Rappelant les nombreux appuis que les citoyens lui accordent sur cette question, M. Molgat a conclu que s'il n'y a pas d'amalgamation totale des 14 municipalités urbaines et suburbaines, on aura toujours des conflits. Il a donc proposé qu'une consultation publique soit tenue dans tout Winnipeg métropolitain.

M. Cherniak croit, pour sa part, que c'est aux députés à décider cette question d'amalgamation.

M. Desjardins a demandé de son côté que dans tout projet d'amalgamation l'on respecte les droits historiques et culturels de St-Boniface.

Finances

M. Molgat, chef libéral, a demandé au Trésorier provincial de présenter les chiffres exacts de toutes les sommes fournies par le gouvernement fédéral tant pour les projets conjoints que pour l'aide directe à la province. La connaissance de ces chiffres exacts permettrait des discussions plus intelligentes.

Le Trésorier répondit qu'il serait très difficile d'avoir ces chiffres. M. Shoemaker lui a suggéré de recourir à cette calculatrice que le gouvernement vient de se procurer au coût de $100,000. Peut-être qu'elle peut faire des merveilles!

Le ministre Evans précisa alors qu'en 1968, la province soulagerait les municipalités de la façon suivante: $94,100,000 pour l'éducation; $5,300,000 pour les hôpitaux et la santé publique; $35,000,000 pour l'assistance sociale (bien-être social, aide aux aveugles, aux handicapés et aux vieillards); $14,300,000 pour la voirie; $18,600,000 pour autres dépenses . . .

La santé

Après un exposé détaillé de tout le progrès accompli au Manitoba dans le domaine de la Santé publique et des soins d'hôpitaux, le ministre de la Santé, M. C. Witney, annonça que la prime d'assurance-hospitalisation serait établie à $3.60 pour les célibataires et à $7.20 pour les familles.

Félicitant le ministère de la Santé pour son beau travail, et reconnaissant que les coûts vont toujours en augmentant, M. L. Desjardins s'est demandé pourquoi l'on répète à qui veut l'entendre que les taxes provinciales n'augmenteront pas cette année alors que par ailleurs on augmente les taux des différents services! Le député de St-Boniface a pressé le gouvernement d'examiner de plus près le coût des soins médicaux et hospitaliers et de voir s'il n'y avait pas moyen d'augmenter les soins à domicile ou dans les maisons de santé. Il a aussi comparé les frais d'hospitalisation dans les différents grands hôpitaux de la ville: Hôpital général de Winnipeg, $54.15 par jour; Grace Hospital, $44.20; Hôpital général St-Boniface, $38.00. "Je ne comprends pas très bien cette différence", d'ajouter M. Desjardins . . .

Examen médical pour les gardiennes d'enfants

Dans une lettre envoyée à toutes les agences de gardiennes d'enfants et à toutes les garderies, le Dr James B. Morison, sous-ministre de la Santé du Manitoba, a recommandé que toutes les personnes qui gardent des enfants se soumettent régulièrement à des examens médicaux et à des radiographies pulmonaires afin de protéger les enfants contre toute infection contagieuse.

Le Dr Morison a souligné l'importance de la radiographie pulmonaire pour empêcher la tuberculose de se propager. On doit y recourir chaque année pour plus de précaution. Cette radiographie peut être obtenue gratuitement en s'adressant à un médecin ou à la Central Tuberculosis Clinic de Winnipeg.

De son côté, l'Association Médicale du Manitoba a fait la même recommandation au cours de son assemblée annuelle à Winnipeg, samedi dernier.

L'Association a de plus demandé que l'on cherche les moyens d'améliorer le transport des enfants malades des endroits éloignés vers les centres urbains qui jouissent d'installations médicales plus modernes.

Cessation des soins aux malades à l'extrémité

Le comité de Morale médicale de l'A.M.M. a recommandé que, dans les cas de malades rendus à la dernière extrémité et au-delà de tout espoir de guérison, il soit permis aux médecins de cesser les soins thérapeutiques. Cette décision serait prise après consultation médicale et moyennant le consentement de la parenté qui aurait été avertie des risques impliqués.

Manque de personnel

Les médecins manitobains ont pris connaissance, à l'occasion de leur assemblée annuelle, des conclusions d'une étude sur les grandes tendances actuelles dans la formation du personnel médical.

Le manque de personnel devient de plus en plus critique surtout en regard de l'évolution de la science médicale. Il faudra agrandir les écoles de médecine actuelles, en ouvrir de nouvelles afin de répondre aux besoins. Cela demandera aussi plus de professeurs qualifiés.

Alcool et accidents de circulation

Le comité spécial traitant des aspects médicaux des accidents de circulation a fortement recommandé que les gouvernements fédéral et provinciaux fixent à .08 pour cent le contenu d'alcool dans le sang qui constitue une infraction aux règlements de la circulation.

Rappelant qu'on attribue aux effets de l'alcool 80 pour cent des accidents de la route, le comité a souligné cependant que la loi ne saurait être efficace si elle n'était accompagnée de l'obligation des analyses de l'haleine.

De plus, il demande que cette loi soit présentée séparément du bill "omnibus" sur l'avortement, l'usage des contraceptifs et les armes à feu.

Les préparatifs du Rallye vont bon train

Les organisateurs du "Rallye du Manitoba français" ont déjà parcouru plus de 24,000 milles sillonnant le Manitoba dans tous les sens et visitant la presque totalité des 54 collectivités ou centres franco-manitobains, en prévision des assises générales qui se tiendront à Winnipeg et à St-Boniface du 7 au 9 juin prochain.

Tâche gigantesque

Selon M. Roland Marcoux, un des animateurs sociaux employés à la préparation du Rallye franco-manitobain, la rencontre des nombreux Franco-manitobains dispersés dans la ville de Winnipeg constitue une des tâches préliminaires les plus difficiles.

Dans la capitale manitobaine, où les organismes de regroupement de la population francophone n'existent pas, les organisateurs doivent, pour toutes fins pratiques, passer de porte en porte afin de découvrir les Canadiens français et les réunir en petits groupes de 16 à 20 qui choisiront leurs délégués à l'assemblée de juin.

A St-Boniface, les réunions préliminaires ont lieu à l'intérieur des cadres paroissiaux. L'assistance, jusqu'ici, a varié entre 50 et 100 selon les paroisses.

Dans les centres ruraux, il y eut en moyenne 40 à 50 par réunion. Des noyaux de francophones ont pu être contactés à Portage-la-Prairie et à Brandon et ils enverront leurs représentants au Rallye.

D'autres personnes ont communiqué par téléphone avec le bureau central demandant à participer aux réunions ou, du moins, à ne pas être oubliées dans les délibérations.

Principales difficultés

Interrogés sur la marche des préparatifs et sur la réponse reçue de l'ensemble de la population, M. Marcoux a fait remarquer que le manque d'information constitue un des principaux problèmes. "Malgré la publicité accordée à l'événement par le poste CKSB et le journal 'La Liberté et le Patriote', a-t-il dit, bien des gens ne savent pas de quoi il s'agit. Si nous avions eu plus d'argent, nous aurions pu faire plus de publicité".

Un autre problème, c'est le manque de temps. "Nous n'avons atteint que les gens intéressés, a déclaré M. Marcoux. Le Rallye sera vraiment représentatif de la population intéressée, ce qui est déjà quelque chose. Mais il nous aurait fallu au moins deux ans de travail pour atteindre la majorité francophone qui est indifférente ou passive, qui attend pour voir ce qui va se passer!"

Le choix des délégués

Un autre fait intéressant, selon M. Marcoux, c'est que la majorité des délégués se trouvent entre 35 et 40 ans, et de tous les milieux sociaux.

Le choix des délégués s'est fait par bulletin secret dans les réunions locales, chaque centre ou collectivité ayant droit à un délégué par 250 de population francophone.

Des 300 délégués envoyés au Rallye, 105 représenteront le secteur rural et 105, la région urbaine de Winnipeg-St-Boniface. En outre, 90 autres délégués représenteront les corps intermédiaires; parmi ceux-ci, le clergé et les communautés religieuses compteront quatre délégués respectivement.

Il y aura également des observateurs, une trentaine environ, qui viendront de l'extérieur de la province. Personne ne sera admis aux délibérations s'il n'a été, au préalable, dûment accrédité.

Les comités locaux

Une des tâches importantes des organisateurs du Rallye a consisté à mettre sur pied en chaque endroit un comité local d'une quinzaine de personnes environ qui travailleront avec les délégués à la préparation de ce qui devra être examiné au cours des réunions du 7 au 9 juin.

Dans le but d'amorcer ce travail, des experts préparent actuellement des documents de travail portant sur les aspects socio-économiques, politiques, culturels et éducatifs de la vie franco-manitobaine.

Les comités locaux devront étudier ces documents tout en

(Suite à la sixième page)

Même si ce fut au dépens de nos représentants, les Mohawks de St-Boniface, que les Tigres de Victoriaville, Qué., ont remporté le championnat de la Coupe Allan à Winnipeg lundi soir, nous nous empressons de féliciter les nouveaux champions et de souhaiter une meilleure chance aux nôtres l'an prochain. (Photo Perrin du Manitoba)

"Pourquoi ne nous écoutent-ils pas?"

Voilà la question que se posaient des jeunes lors du récent congrès de la Fédération Foyer-Ecole et de l'Association de Parents et Maîtres du Manitoba. En effet, à la séance de l'après-midi du mercredi 24 avril, devant un auditoire de plus de 150 personnes, un panel composé d'étudiants des instituts collégiaux et de "lâcheux" a discuté des griefs des adolescents et des jeunes adultes.

Ce panel était présidé par M. Michael Dunbar, de la faculté d'Education de l'université de Manitoba, et se composait de Mlles Allyson Taylor (qui chanta une de ses propres compositions: "What Youth Wants to Say" en s'accompagnant à la guitare), 12e année, Vincent Massey Collegiate, et Isabel Bishop, 10e année, Kelvin, et de MM. Denis de Pape, Windsor Park Collegiate, Archie MacIntosh, Neighborhood House, et Peter Brien, de la Compagnie des Jeunes Canadiens.

Ils ont discuté de la révolte des jeunes, de leur façon de se vêtir, de porter leurs cheveux, de la nouvelle morale, de l'usage des narcotiques ou des drogues chez certains parmi eux, etc. Tous s'exprimaient correctement et avec grande lucidité. Sur bien des points ils dirent exactement les mêmes choses que tous ont dit à leur âge, mais en réponse aux questions de la salle, ils surent donner les raisons de leur désarroi, dirent qui ou quoi blâmer et enfin cherchèrent à expliquer ce qu'ils voulaient.

Voici très brièvement leur opinion. Les parents, ayant été élevés pendant la dépression et ayant vécu une guerre, pensent trop à la sécurité et aux choses matérielles. Dans leur course au dollar et à ce qu'il apporte, ils oublient de donner de l'affection et de l'attention à leurs enfants, se contentant de leur offrir des choses "toutes cuites", plutôt que de leur donner l'occasion de se les mériter ou de les gagner, ce qui développerait en eux un sens de responsabilité et de fierté. La vie de famille n'existe à peu près plus et ils en ont besoin. Ils voudraient pouvoir communiquer avec leurs parents et avec leurs maîtres. Certains quittent l'école parce qu'ils ne savent pas vers quel cours se diriger et qu'on leur impose cette décision alors qu'ils sont trop jeunes. Les trois membres du panel encore aux études aimeraient voir des changements au programme qui leur permettraient de choisir des sujets qui leur seraient utiles pour atteindre la carrière de leur choix et désireraient commencer à travailler, pendant les deux dernières années scolaires, dans le métier ou la profession qu'ils espèrent suivre plus tard.

Leur rêve c'est d'être heureux, même s'ils ne sont pas riches. Ils veulent aussi aider les autres. Ils voudraient que leurs parents les dirigent et les guident sans leur imposer leurs volontés, leurs traditions et leurs croyances. Ils trouvent que nos gouvernants devraient aider nos pauvres et nos miséreux avant de déverser des millions vers les pays étrangers.

Peter Brien, en réponse à une question de la salle, a émis l'opinion que les jeunes, qui s'adonnent aux drogues et aux narcotiques, souffrent d'insécurité et agissent comme les enfants qui font de "mauvais coups" pour attirer l'attention. Le Rév. Adam Cut-hand, qui demanda la permission de dire quelques mots, en tant que directeur du "Indian and Metis Centre", dit que les jeunes Indiens et Métis éprouvent les mêmes sentiments que les jeunes blancs.

Un seul jeune . . .

Le lendemain soir, c'était aux adultes à poser la même question aux jeunes. La réunion fut pratiquement une faillite: un seul jeune était présent dans la salle!

On chercha à interpréter cette absence notable de jeunes alors qu'ils avaient été explicitement invités. Les uns prétendirent que les jeunes n'étaient aucunement intéressés à entendre le point de vue des adultes, d'autres cherchèrent diverses explications, telles que la partie de hockey à la télévision. Quant à l'animateur de la discussion, M. E. Sveinson, il fit remarquer que, selon lui, cette absence des jeunes à la réunion communiquait un message que lui-même aimerait connaître.

Diverses résolutions

Parmi les nombreuses résolutions qui furent présentées au congrès, il y aurait à signaler celles demandant des cours spéciaux dans les écoles sur les dangers des narcotiques et de l'alcool, des subventions pour les professeurs de musique, la suppression de la taxe provinciale sur la succession; on demanda aussi que les notes des examens de 12e année soient envoyées au moins cinq jours avant les cours d'été et que l'horaire des cours d'été pour enseignants soit disposé de façon à leur permettre de suivre plus qu'un seul cours, évitant ainsi un gaspillage de temps.



L'honorable Roger Teillet, ministre des Anciens Combattants, aspirera à représenter le parti libéral dans la circonscription de St-Boniface lors des prochaines élections fédérales. Il briguera les suffrages à la mise en candidature qui se tiendra à St-Boniface, samedi prochain, 11 mai.

La Ligue des Femmes Catholiques tiendra son 5e congrès diocésain

LORETTE — Le Conseil diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques tiendra son 5e congrès diocésain en l'auditorium de l'école Lagimodière de Lorette le samedi 18 mai, sous le haut patronage de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux.

Tous les aumôniers et les membres des 17 sections paroissiales sont invités à y assister. L'invitation s'adresse également aux curés et à toutes les dames des autres paroisses qui sont intéressées à faire partie du mouvement.

(Suite à la huitième page)

En dernière heure

Paul VI a annoncé aujourd'hui qu'il se rendra au Congrès Eucharistique International à Bogota, Colombie, en août 1968.

* * *

M. Marcel Gosselin gagne le 1er prix de $100 au grand concours de la chanson-thème lancé par le Rallye Franco-manitobain.

* * *

Le maire Joseph Guay sollicitera la candidature du parti libéral au congrès de l'Association libérale de St-Boniface, samedi prochain.

M. Raymond Lafond, fils de M. et Mme Olivier Lafond, de St-Jean-Baptiste, vient de terminer ses études au Collège de St-Boniface. C'est à lui qu'a été confiée cette année la campagne de propagande en faveur du journal "La Liberté et le Patriote". M. Lafond visitera les foyers des villes de St-Boniface et de St-Vital durant les mois de mai et de juin et parcourra les centres français du Manitoba durant les mois d'août et de septembre.

CHORALE DE MONCTON

La Chorale de l'Université de Moncton chantera à St-Boniface le jeudi 23 mai, à 8 h. L'endroit où se donnera le concert n'était pas connu au moment d'aller sous presse.

Les Franco-albertains examinent leur situation socio-économique

EDMONTON — "Le problème le plus urgent à résoudre pour l'A.C.F.A. (Association canadienne-française de l'Alberta), c'est le manque d'organisation économique collective des Franco-albertains."

C'est ce que révèle le rapport du Comité d'Orientation socio-économique présenté au congrès de l'A.C.F.A. qui s'est tenu à Edmonton le 27 avril dernier.

"Si les Franco-albertains, continue le rapport, ne retrouvent pas d'ici quelques années une zone d'influence considérable par leur force économique, notre groupe ethnique continuera à s'effriter sans grand espoir de survie."

Les causes du mal

Comme causes du mal, le rapport souligne le manque de planification économique dans les centres urbains, le manque d'intérêt des Franco-albertains dans les organismes économiques et coopératifs et l'absence à peu près totale, dans les régions rurales, du secteur secondaire de l'activité économique.

Parmi les effets de cette faiblesse économique, le Comité d'Orientation a relevé: l'émigration des ruraux (surtout des jeunes) vers les villes; le vieillissement de la population rurale francophone et la diminution de son dynamisme en raison de l'exode vers les villes; la diminution de la personnalité française en raison du manque d'éclat des Canadiens français dans l'économie de leurs milieux.

Dans les villes, plusieurs Franco-albertains ont perdu leur identité; des capitaux importants ont été perdus faute de services économiques à offrir au groupe francophone; et peu d'efforts concertés n'assurent chez les jeunes la relève professionnelle.

Essais de solution

Après un rapide examen des essais de solution dans le passé, où le secteur urbain a été presque complètement négligé relativement au secteur rural, le Comité d'Orientation a formulé une liste de solutions possibles pour un avenir immédiat et éloigné.

Dans le secteur rural, en outre de suggérer une intensification des caisses populaires sur une base ultraparoissiale et régionale, il recommande divers projets d'industrie secondaire.

Pour le secteur urbain, le Comité recommande l'organisation immédiate d'une ou deux caisses bilingues à Edmonton et Calgary et la création d'un Centre français à Edmonton. Il suggère aussi d'autres projets assez ambitieux tels qu'un service de placements et un service de courtage et immeubles.

Il demande aussi de prendre les moyens pour gagner le respect et la collaboration des Franco-albertains qui ont réussi financièrement. Il fait également une recommandation au sujet de la relève professionnelle et scientifique que les jeunes devraient assurer.

Les 150 personnes qui ont participé à cette assemblée générale de l'A.C.F.A. ont réélu comme président de leur association, M. Gérard Diamond.

Club des 200 de l'A.E.C.F.M.

La campagne annuelle du Club des 200 pour 1968 est lancée officiellement. L'Exécutif de l'A.E.C.F.M. a donné sa part pour montrer l'exemple. Nous sommes convaincus qu'il y a au Manitoba français au moins deux cents personnes qui donneront $25.00 ou plus pour aider à promouvoir la culture française dans notre province. N'attendez pas d'être sollicité, envoyez votre don à l'A.E.C.F.M., 577, rue Des Meurons, St-Boniface.

Liste des personnes membres à date:

— M. Maurice Gauthier, St-Boniface	$25.00
— M. Raynald Labossière, St-Léon	25.00
— Me Rhéal Teffaine, St-Boniface	25.00
— M. Louis Aubry, St-Boniface	25.00
— Son Exc. Mgr A. Hacault, St-Boniface	25.00
— M. Albert St-Hilaire, St-Jean-Baptiste	25.00
— M. Jacques Molicard, St-Boniface	25.00
— M. Roland Couture, St-Boniface	25.00
— La Familiale, St-Boniface	25.00
— Mme et Mlle Bernier, Winnipeg	25.00
— M. Gabriel Forest, St-Boniface	25.00
— M. Léo Loiselle, St-Boniface	25.00
— M. J.-E. Mireault, Winnipeg	25.00
— Dr P. Doyle, Ste-Anne-des-Chênes	35.00
— M. C.-M. Duvenaud, Minnedosa	25.00
— Mme G. Grandpierre, Winnipeg	25.00
— Pharmacie St-Pierre, St-Pierre	25.00

ÉDITORIAL

Les adultes sont responsables du présent

Dans le compte rendu que nous donnons en première page cette semaine des préparatifs du Rallye du Manitoba français, nous pouvons lire certaines remarques de M. Roland Marcoux qui nous semblent fort pertinentes.

Parmi les nombreuses constatations qu'il a pu faire au cours des contacts répétés qu'il a eus avec la population franco-manitobaine, il souligne ce qu'il appelle le "complexe d'inaction" et la "névrose d'évasion"! Et pour préciser ce qu'il entend par ces expressions assez fortes, il ajoute: "En effet, il est tragique de voir combien les adultes cherchent à éviter les décisions, combien ils ne sont pas prêts à s'occuper du présent qui est pourtant entre leurs mains!"

Il est difficile de ne pas être d'accord avec M. Marcoux. Un des plus graves problèmes de la société contemporaine, c'est la démission des adultes de tout âge. Les jeunes eux-mêmes s'en plaignent; ils n'ont pas manqué de le dire lors du récent congrès provincial de la "Home and School Association".

En ce qui concerne la survivance du fait français au Manitoba, une bonne majorité des adultes en rejettent toute la responsabilité sur les jeunes sous prétexte que ce sont les jeunes qui font l'avenir. C'est une façon habile de couvrir sa lâcheté et de s'évader de toute responsabilité.

Soit, les jeunes sont l'avenir. Mais pour le moment, qui est responsable du présent, qui doit prendre les décisions nécessaires en vue d'améliorer les lois et les conditions faites à la vie française? Qui peut et doit voter, le jeune ou l'adulte?

Il y a aussi une autre forme de démission qui existe surtout chez une minorité de jeunes adultes. Elle consiste à s'attaquer aux personnalités, à démolir les organismes et les institutions, à blâmer les générations antérieures pour les difficultés présentes, à tourner en dérision tout ce qui peut être valeur spirituelle ou morale, à décourager les générosités latentes et à désorienter les jeunes qui entrent dans la vie adulte. Mais des solutions concrètes, ils n'en ont pas à offrir.

Cette forme de défaitisme est aussi néfaste, sinon plus, que l'apathie de la majorité.

Cependant tout n'est pas sombre. Au Rallye, il y aura 300 délégués qui se présenteront certainement avec des idées claires et constructives. Et ils auront l'appui de trois ou quatre mille citoyens recrutés parmi les éléments les plus représentatifs et les plus engagés de notre milieu. Numériquement, ils ne sont peut-être pas nombreux. Mais on peut espérer que leur dynamisme sera contagieux et qu'il survivra à ranimer ceux qui n'ont pas encore tout à fait démissionné.



L'Australie et ses parcs attirent même des "Saint-Bonifaciens", du moins ceux qui font partie des forces armées américaines au Vietnam. C'est le cas de M. François Provençal, dont les parents, M. et Mme Jean-Léon Provençal vivent boulevard Dollard à St-Boniface. M. François Provençal avait été officier de police dans la Ville-Cathédrale pendant plus de 4 ans avant d'aller en Californie d'où il s'enrôla ensuite pour le Vietnam. (Photo Tourisme d'Australie)

Le géant américain

Voici quelques chiffres extrêmement révélateurs sur la taille de l'économie américaine et surtout sur l'évolution mondiale qu'on peut entrevoir pour les prochaines décades.

En 1945, les Etats-Unis avaient $8.4 milliards d'investis hors des Etats-Unis alors qu'à la fin de 1967 ils en avaient près de $65 milliards. En moins de 22 ans les investissements américains à l'étranger s'étaient multipliés par 8. Quand on pense que le budget du gouvernement canadien ne s'élève qu'à $10 milliards on ne peut que se sentir écrasé par le gigantisme américain; toujours selon Time, les investissements américains au Canada représentent $19.3 milliards.

Curieusement, c'est en Europe que la présence américaine se fait la plus contraignante. En 1945, les investissements américains s'y élevaient à $4.5 milliards et à la fin de 1967 à $20.2 milliards. En Angleterre, les Compagnies américaines possèdent la moitié de toute l'industrie moderne!

Une seule compagnie, la Standard Oil Co., mieux connue ici sous le nom de Esso, vend un gallon d'essence sur sept consommés dans le "monde libre". Cette compagnie possède 65,000 stations-service dans le monde, emploie 150,000 personnes et a une flotte de navires supérieure à la marine grecque.

Des chiffres semblables rendent à peine compte du gigantisme de l'économie américaine. Il est impossible de mettre le doigt sur tous les produits que nous devons aux capitaux américains. S'il n'est pas question de parler Empire au vieux sens militaire du mot, il est cependant certain qu'il faut parler de contrôle du monde non communiste. Les Etats-Unis contrôlent bien en fait tout le monde non communiste et aucune nation ne peut faire quoi que ce soit sans tenir compte de la présence américaine. Des moyens si gigantesques assurent cependant à la civilisation actuelle une floraison de produits de luxe impensables autrement. Pour augmenter les revenus, il faut augmenter le nombre de produits et les laboratoires des compagnies américainer s'y emploient à coup de millions. Le niveau de confort du monde moderne est dû à ces compagnies.

Evidemment les autonomies et les fiertés nationales en prennent un sérieux coup. Les actions retardatrices comme celles que tente le général de Gaulle ne sont que des égratignures et les Américains ont bien tort de faire tant de bruit autour de cet homme: leur poids est si énorme qu'ils sont assurés de l'hégémonie sans peine...

G. Laflamme
("La Voix de Lévis")

$20 millions pour devenir président

Le sénateur Robert F. Kennedy dépense des sommes astronomiques dans un effort gigantesque pour remporter les élections primaires de l'Indiana et autres Etats, afin d'accéder à la présidence des Etats-Unis, dit le quotidien "Chicago Tribune", en ajoutant toutefois que ces allégations sont repoussées dans le camp Kennedy.

Cependant, le journal cite une personnalité démocrate de l'Indiana dont il conserve l'anonymat, qui aurait dit que le clan Kennedy avait engagé la somme de $600,000 dans l'élection primaire de Hoosier qui doit avoir lieu le 7 mai.

Le journal ajoute, sous la signature de Michael Kilian, que "si Kennedy est choisi candidat à la présidence, les campagnes primaires et présidentielle lui auront coûté plus de $20 millions",

Le milieu familial, facteur dominant de l'orientation scolaire et professionnelle du finissant du cours secondaire

Une étude préléminaire, réalisée à la direction générale de la Planification au ministère de l'Education du Québec, révèle que le milieu familial exerce une influence prédominante sur l'orientation scolaire et professionnelle des finissants du cours secondaire. Cette recherche avait pour but d'étudier l'importance du milieu familial, du milieu scolaire et du milieu géographique sur l'orientation des élèves au terme du cours secondaire.

La scolarité des parents, la profession du père, la section du cours où se trouvaient les élèves au moment de leur décision, les résultats d'examens obtenus, enfin les disparités régionales, ont été les grands facteurs retenus pour l'analyse. Les conclusions définitives de cette recherche seront publiées, dans quelques mois, dans la série "Etudes et Documents".

Le milieu familial

La présente étude s'est limitée aux influences sociologiques les plus facilement mesurables. L'analyse a permis de constater que certaines jouaient un rôle plus important que d'autres sur les finissants lorsqu'ils devaient choisir leur vocation future. Le milieu familial, par exemple, a une forte influence sur l'orientation scolaire et professionnelle. On sait, par ailleurs, que la constellation des valeurs se cristallise différemment selon le statut socio-professionnel des familles. Les familles au sommet de la hiérarchie socio-professionnelle transmettent à leurs enfants un ensemble de valeurs où une éducation supérieure semble être la condition "sine qua non" de réussite sociale et professionnelle. Par contre, des conditions socio-économiques plus modestes poussent les finissants vers le marché du travail immédiatement après le cours secondaire.

L'analyse montre une forte relation entre un degré élevé de scolarité du père et la poursuite d'études supérieures par ses enfants ou entre un degré de scolarité faible et l'abandon des études pour le travail. On a aussi constaté que l'influence du niveau de scolarité de la mère est moindre que celle du niveau de scolarité du père. Il en est de même pour le statut professionnel du père qui, il est vrai, dépend généralement de sa scolarité. Bien que le milieu familial semble fixer la norme optimale qui suit le finissant dans sa décision de poursuivre ou non ses études, l'influence familiale diminue cependant lorsqu'il s'agit du choix, par l'élève, d'un cours ou d'un métier en particulier.

Le milieu scolaire

Le milieu scolaire conditionne aussi, mais de façon moins accentuée que le milieu familial, les élèves vers des études post-secondaires ou le marché du travail. La section de cours où était inscrit l'élève semble diriger les finissants vers des orientations précises. Les finissants des sections à formation générale poursuivent des études post-secondaires en plus grand nombre. On a aussi constaté que le choix de divers types de cours était conditionné par l'appartenance à des sections plutôt qu'à d'autres. Quant aux résultats d'examens, l'influence est très claire: la détention du diplôme de fin d'études secondaires oriente habituellement vers des études supérieures, tandis que ceux qui ont échoué leurs examens s'orientent vers le marché du travail en plus forte proportion ou vers des études post-secondaires à formation terminale.

Les disparités régionales

Les disparités régionales n'engendrent pas une diversification poussée de l'orientation scolaire et professionnelle. La relation entre le milieu géographique et le choix de carrière des jeunes est presque inexistante et ne conditionne à peu près pas l'admission à des études supérieures plutôt que l'entrée sur le marché du travail.

Enfin même si le sexe n'est pas une variable découlant du milieu social où vit l'élève, ce facteur peut servir d'indice de l'emprise du milieu et il possède une grande influence tant sur la poursuite ou l'abandon des études que sur le choix des cours. Par tradition, on a longtemps considéré que le minimum d'instruction nécessaire à une jeune fille était moins élevé que pour le garçon puisque celle-ci se destinait avant tout au rôle d'épouse et de mère. Il semble à ce propos que le changement de mentalité constaté dans d'autres études ne s'est pas encore concrétisé puisque les jeunes filles se dirigent en moins grand nombre vers des études supérieures ou, si elles s'y orientent, c'est pour acquérir une formation technique rapide qui leur permettra de déboucher directement sur le marché du travail.

Aux fins de cette recherche, le ministère de l'Education du Québec avait fait parvenir un questionnaire aux quelque 81,000 élèves de langue française et de langue anglaise qui terminaient leur cours secondaire en juin 1966. Parmi les 55,148 élèves de langue française qui ont été rejoints, 36,438 ont retourné le questionnaire dûment rempli alors que 11,793 élèves anglais sur 26,361 ont fait de même.

On arrive sensiblement aux mêmes conclusions dans une recherche fédérale-provinciale sur "Les projets d'avenir des étudiants".

(Hebdo-Education)
(dans L'EVEIL, 17-1-68)

La discrimination salariale

"Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal" (Article 23, no 2 de la Déclaration universelle).

SALAIRE "NOIR" — LE SEPTIEME DU SALAIRE "BLANC":

Répartition de la population sud-africaine d'après le groupe racial	Africains	Gens de couleur	Blancs
groupe racial	12,162,000	1,742,000	3,395,000
Revenu par habitant (1960)	87 rands(1)	109 rands	952 rands
Salaire moyen dans les industries minières (1963)	152	458	2,562
Salaire moyen dans les industries manufacturières (1963)	422	660	2,058
Services publics (1963)	346	603	1,694
Pensions de vieillesse (maximum annuel)	44,40	168 (zones urb.) 138 (autres zones)	360
Taux de mortalité infantile (décès d'enfants de moins d'un an, pour 1,000 naissances vivantes)	aucune indication	126,9	29
Variations du taux de tuberculose en 1963 par rapport à 1962) (enfants de moins de cinq ans)	plus de 20,3	plus de 7,5	moins de 7

(1) 1 rand = 1 dollar 40.

Au cours des cinq dernières années, on a signalé seulement trois diplômes d'ingénieur délivrés à des non-blancs par des universités sud-africaines. Le gouvernement peut interdire le remplacement de salariés d'une race par du personnel d'une autre race; il peut réserver certaines catégories d'emplois à des personnes d'une race déterminée. En introduisant cette législation, le gouvernement a indiqué qu'il entendait protéger les travailleurs blancs contre l'infiltration de non-blancs dans les emplois qualifiés.

Les syndicats sont devenus l'un des plus solides soutiens de cette politique de l'emploi réservé et de son corollaire, "la suprématie blanche", dans le secteur économique et social.

Opinions et commentaires

Le Sénat, une chambre à rajeunir

Les dernières nominations au Sénat démontrent une fois de plus à quel point il importe de modifier le processus de renouvellement de la Chambre haute. Décriée, ridiculisée et caricaturée, cette noble institution rend souvent de précieux services à la nation et elle en rendrait de plus précieux encore, et en plus grand nombre, si on la rajeunissait.

Il n'est pas ici question de la rajeunir par l'âge, mais par l'esprit. La sagesse d'hommes mûrs et même âgés est un élément précieux de la société, mais encore faut-il qu'elle existe véritablement. On la trouve chez plusieurs sénateurs de tout âge, mais ces derniers demeurent l'exception. Pour la plupart des sénateurs, la Chambre haute constitue le point d'arrivée, le terme d'une vie politique qui ne fut jamais très active et dont ils ankylosent ce qui en reste de vitalité dans la douce quiétude d'une retraite grassement payée ($15,000 par année, dont $3,000 non imposables).

Candidats défaits, députés paresseux dont on veut délivrer les Communes, ministres encombrants ou devenus inutiles et bons serviteurs des grands partis politiques, voilà les éléments dont se compose surtout le Sénat. Fort heureusement, les uns après les autres, les premiers ministres y nomment de très utiles législateurs dont l'action compense l'inactivité de la majorité.

Rendre le Sénat électif serait un remède au mal, mais il en est d'autres, par exemple recruter les membres de la Chambre haute chez les meilleurs des politiciens actifs, chez les universitaires versés en questions constitutionnelles, ouvrières ou sociales. On pourrait aussi inviter les gouvernements provinciaux à désigner quelques sénateurs, mais on verrait alors se reproduire la phénomène des nominations politiques dont le seul avantage serait de diversifier l'allégeance des élus. Rien n'assure qu'à ce moment le Sénat serait plus utile qu'il ne l'est présentement.

Un premier ministre imaginatif et intelligent comme M. Trudeau pourra peut-être trouver la formule-miracle qui rajeunira le Sénat. D'ici là, comme il reste quelques vacances à combler à la Chambre haute, souhaitons que M. Pearson s'abstienne de le faire afin de laisser à son successeur la chance d'innover en ce domaine le plus tôt possible.

Marcel Gingras
(LE DROIT, 15-4-68)

Une victoire pour Moncton

En présentant une résolution visant à rendre le Nouveau-Brunswick officiellement bilingue, le premier ministre Robichaud a eu l'impression de vivre "un moment historique", selon ses propres dires.

Les historiens seront probablement bien en peine pour expliquer pourquoi ce "moment historique" se situe le 28 mars 1968 et non le 28 mars 1967. L'an dernier, en effet, à la même date, le chef de l'opposition, M. Van Horne (d'ailleurs défait aux élections générales de l'automne dernier) avait proposé le bilinguisme officiel. M. Robichaud, premier ministre d'une province où les francophones représentent environ 40 pour cent de la population, n'avait pas jugé bon de soutenir le point de vue de son adversaire anglophone. M. Robichaud avait fait battre la résolution qu'il vient de faire agréer par une majorité de l'Assemblée ! ! !

Que s'est-il passé entretemps à Fredericton? La réponse la plus simple, évidemment, consiste à dire que l'histoire se déroule à un rythme accéléré. En 1965, la Société Nationale des Acadiens réclamait, au cours de son congrès général à Caraquet, la reconnaissance officielle du français au Nouveau-Brunswick. Le Nouveau parti démocratique en faisait autant, par une résolution votée à Toronto sous la pression des délégués du Québec et du Nouveau-Brunswick. Mais les plus optimistes n'envisageaient pas de suites à ces voeux avant 1970.

Le vote pris cette semaine à Fredericton ne fait que consacrer le principe du bilinguisme. Car, comme devait le préciser lui-même le premier ministre, c'est "au cours des mois et des années à venir que cette assemblée aura l'occasion d'édifier pierre à pierre les structures du bilinguisme officiel au Nouveau-Brunswick". Pour des motifs de procédure, les conservateurs se sont opposés à la motion; mais ils ont spécifié qu'ils tiennent pour parfaitement valable le principe du bilinguisme dans leur province.

On ne voit pas comment le Nouveau-Brunswick pourrait — étant donné la composition de sa population — refuser d'entrer dans le mouvement en faveur du bilinguisme, après les recommandations de la commission Laurendeau-Dunton, après le flirt ouvert du gouvernement fédéral avec les minorités de langue française. Certes, M. Robichaud est un porte-parole ambigu. Et comme premier ministre identifié à une minorité, il se trouve dans une situation plus ambiguë encore. Mais l'engouement nouveau du fédéral pour le bilinguisme lui fournit un parapluie contre les orages qui pourraient fondre sur sa tête dans les comtés anglais les moins évolués, alors que l'éveil de la conscience collective des Acadiens constitue un fort aiguillon.

D'une certaine façon, cet accord de principe sur le bilinguisme représente une importante victoire pour Moncton. Moncton, siège d'une jeune et dynamique université, qui envoie des délégués en France, qui entretient des contacts avec le Québec, qui en a toujours eus.

Guy Cormier
(La Presse)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415).

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Amérique du Sud: $5.50
Autres pays: $6.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Automobilistes, léguez vos corps à la science

Un éminent chirurgien britannique, le professeur Michael Woodruff, de l'Université d'Edimbourg, a fait appel récemment au plus de 3,600,000 automobilistes, membres de l'Association-Automobile, de léguer leurs corps pour servir de pièces de rechange" pour les opérations de transplantation.

Il a demandé aux membres de signer une carte de consentement, ce qui permettrait d'expéditer les choses, le cas échéant. Le professeur prétend qu'on pourrait sauver 2,000 vies en Grande-Bretagne chaque année, si cette coutume était établie et répandue.

Avec l'appui des dollars du Fonds du coeur, la science médicale a fait des progrès dramatiques pour sauver et prolonger la vie de milliers de personnes affligées de maladies du coeur. Il faut, cependant, encore plus de recherche pour trouver la solution des problèmes des crises cardiaques, des attaques de paralysie, des défaillances du coeur et de la haute tension artérielle.

Les possibilités d'erreurs dans les enseignements non-définis

Il nous faut ici aborder en toute sérénité un problème difficile qui, pour beaucoup de catholiques, constitue une plus grande menace qu'avant, tant pour leur foi que pour leur confiance spontanée à l'égard du magistère de l'Eglise. Nous voulons parler du fait que des erreurs peuvent se glisser et se sont effectivement glissées dans le magistère de l'Eglise au cours de l'exercice de ses fonctions. Que cela puisse se produire, l'Eglise en a toujours été consciente; elle le dit dans sa théologie et elle a donné des règles de conduite pour le cas où se produirait une semblable situation. Cette possibilité d'erreur ne concerne pas les vérités proclamées par une définition solennelle du Pape ou du Concile oecuménique, ou proclamées par le magistère ordinaire et impliquant une adhésion de foi absolue. Il est d'ailleurs historiquement faux de prétendre que, par la suite, il se soit avéré que l'Eglise ait commis des erreurs dans ses dogmes. Mais par là ne se trouve naturellement pas écartées la possibilité et la nécessité constantes de développer la compréhension d'un dogme, en lui maintenant son sens originel et en écartant les malentendus qui auraient pu s'y insinuer. Cette question ne doit cependant pas être confondue avec une autre. Il va de soi, en effet, que dans l'Eglise, à côté de ce qui est de droit divin et immuable, il y a aussi ce qui est de droit humain et est susceptible de changements n'ayant, de prime abord, rien à voir avec l'erreur. Tout au plus peut-on s'interroger sur l'opportunité de telle ou telle prescription juridique, ancienne ou récente.

Pour ce qui est de l'erreur et des possibilités d'erreur dans les enseignements de l'Eglise qui n'ont pas fait l'objet d'une définition — lesquels peuvent également obliger à des degrés très divers — il faut d'abord bien voir que, dans la vie humaine, on doit d'une façon générale toujours faire pour le mieux en s'en tenant à des données qui, théoriquement, ne peuvent pas être considérées comme absolument certaines, mais cependant doivent être respectées hic et nunc comme des normes de pensée et d'action valables, parce que, pour le moment, on ne peut pas faire mieux. Cela, la vie concrète l'a appris à chacun. Tout médecin, lorsqu'il doit donner un diagnostic, tout homme d'Etat, lorsqu'il doit porter sur la situation politique un jugement destiné à orienter sa décision, savent ce qu'il en est. L'Eglise elle aussi, dans sa doctrine et sa pratique, ne doit pas toujours et en chaque cas se laisser enfermer dans ce dilemme: ou promulguer une décision doctrinale qui oblige au dernier degré, ou se taire et tout laisser à l'arbitraire de chacun. Tout en maintenant la substance propre et intime de la foi, elle doit — même si elle court le risque de commettre une erreur dans tel ou tel cas particulier — donner des enseignements doctrinaux qui obligent jusqu'à un certain point; mais comme ces enseignements ne sont pas des définitions de foi, ils ont un certain caractère provisoire qui peut aller jusqu'à comporter une possibilité d'erreurs.

Sinon, elle ne pourrait pas annoncer sa foi, la commenter et l'appliquer comme norme de vie aux différentes situations humaines. En pareil cas, chaque chrétien se trouve à l'égard de l'Eglise dans une situation analogue à celle de l'homme qui sait qu'il doit suivre les prescriptions d'un expert, bien qu'il sache également qu'elles ne sont pas infaillibles.

(Extraits d'une lettre des évêques allemands)

Le calendrier universitaire

Inscription

Les étudiants diplômés qui seront sur le campus pendant les mois d'été pour études post-universitaires pour fins de recherche, sont priés de s'inscrire aux bureaux de Graduate Studies, salle 311, édifice Parker, afin de compléter le contrôle nominatif.

Premiers diplômés du cours d'administration des affaires

Au cours de l'après-midi du mardi 21 mai, seize étudiants recevront leurs certificats de compétence en administration des affaires de l'Université de Manitoba et, dès le lendemain matin, ils seront à l'oeuvre occupant des postes clés dans diverses maisons commerciales ou industrielles du Manitoba.

Ces cours d'administration des affaires durent trois ans, à raison de deux cours du soir par semaine. Seuls des hommes et des femmes qui occupent déjà des positions responsables dans leur travail quotidien sont admis à s'y inscrire. Les cours sont: l'administration financière, la comptabilité, la mise en vente, la direction du personnel et de la production.

Ceux qui recevront ces certificats contribueront grandement à la santé économique de la province. Soixante-dix-sept autres étudiants continuent leurs études des 1ère et 2e années.

La remise des certificats aura lieu dans la salle Eva Clare de la Faculté de Musique devant les époux, épouses, parents et patrons des finissants.

Ce cours est sous la direction de la Manitoba Extension Division.

REMERCIEMENTS

La famille Thuot désire exprimer sa vive reconnaissance à tous les parents, amis et connaissances qui lui ont témoigné leur sympathie à l'occasion de la mort accidentelle de Soeur Jeanne Thuot.

Palmarès de CKSB

Programme "Tous les garçons, les filles"

MOIS DE MAI

1 — Une larme aux nuages — Adamo
2 — C'est le temps d'aimer — Le 25e Régiment
3 — L'oranger — Nana Mouskouri
4 — Seul sur son étoile — Gilbert Bécaud
5 — Avec tout mon coeur — Les Miladys
6 — L'amour est bleu — Orch. Paul Mauriat
7 — Un jour mon rêve — Vicky
8 — Le monde est gris, le monde est bleu — Eric Charden
9 — Le Cardinal — Le District Ouest
10 — Des ronds dans l'eau — Françoise Hardy
11 — Chante, Danse — Les Aristos
12 — Le testament — Sylvie Vartan
13 — Que je t'aime — Nadya
14 — Ame câline — Orch. Raymond Lefebvre
15 — Jojo le clown — François d'Assis et Michel Pagliero

Révélation du mois: Le 25e Régiment

Réunion de la L.F.C. de la paroisse Cathédrale

La dernière réunion de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse Cathédrale eut lieu au Centre Culturel le mardi 9 avril.

C'est à cette réunion qu'avait lieu l'élection du nouvel exécutif pour l'année 1968-69. Mme Gérard Fillion fut élue présidente; Mme Roland Gautron, 1ère vice-présidente; Mme Michel Ludwick, 2e vice-présidente; Mme Arthur Désaulniers, 3e vice-présidente; Mme Lucien Marcoux, secrétaire; Mme Armand Martel, trésorière.

M. l'abbé M. Deniset-Bernier, aumônier, exprima sa grande reconnaissance à l'égard de Mme Dufault, présidente sortant de charge, et aux membres du comité de l'année écoulée pour le travail qu'elles ont accompli. Bienvenue à Mme Gérard Fillion, nouvelle présidente, que nous assurons de notre collaboration. Suivit ensuite une courte discussion sur "La Famille":

A — La famille et les lectures des jeunes: 1) les jeunes d'aujourd'hui lisent-ils moins que les jeunes d'autrefois?; 2) s'ils n'approuvent pas le choix des lectures de leurs jeunes, quelle attitude les parents doivent-ils prendre? interdire? discuter?; 3) comment peut-on guider le choix des lectures des jeunes?

B — La famille et les vocations religieuses: 1) raisons de la pénurie de vocations religieuses dans nos familles d'aujourd'hui; 2) comment reconnaitre une vocation religieuse?; 3) comment peut-on aider dans la famille les vocations religieuses?

C — La famille et les pratiques religieuses: 1) comment former les tout-petits à la prière?; 2) les jeunes acceptent-ils de prier en famille?, comment varier la forme et le texte des prières afin d'éviter la monotonie?; 3) la prière personnelle; 4) liberté personnelle des enfants devant les pratiques religieuses et la réception des sacrements.

D — La famille et la télévision: 1) place de la télévision dans la vie familiale, avantages et désavantages; 2) que peut-on faire en famille pour que la télévision soit un instrument positif d'éducation: avant, pendant, après les émissions?; comment doivent réagir les parents devant la violence démontrée à la télévision?

Les idées et opinions exprimées par les dames sur ces divers sujets furent des plus intéressantes et chacune a profité de cette soirée enrichissante. C'est en discutant ainsi, en partageant nos idées que nous pourrons apporter quelque remède aux problèmes qui se posent dans nos familles d'aujourd'hui. Merci aux organisatrices de cette discussion.

Nous profitons de l'occasion pour remercier les dames qui ont rendu possible le succulent repas qui nous fut servi le dimanche soir 28 avril en la salle Jubinville pour clôturer nos activités de cette année. Ce fut une soirée amicale goûtée de toutes et de tous.

Les autorités civiles de Saint-Boniface fêtent plusieurs de leurs employés

Le lundi 29 avril avait lieu, à l'hôtel Marion de St-Boniface, un diner de reconnaissance en l'honneur des membres sortant de charge du Conseil et de diverses Commissions de la Ville, et aussi des membres du personnel à la retraite et des employés qui ont 25 ans de service.

Ce diner fut présidé par le conseiller Joseph-E. St-Hilaire, en l'absence du conseiller Edward Turner, président du comité de Législation et de Réception.

On remarquait à la table d'honneur, Son Hon. le Maire et Mme Joseph-P. Guay, les conseillers Joseph-E. St-Hilaire et Donald A. Hart et leurs épouses, M. et Mme Nelson A. McLean et Mme Harry Lorne Softley.

On présenta à MM. Harry Lorne Softley et Nelson A. McLean, membres du Conseil sortant de charge, une bague en or à l'écusson de la Ville et une maquette de leur fauteuil de conseiller.

Les membres des diverses commissions sortant de charge reçurent une épinglette à l'écusson de la Ville, à savoir: commission de Police, M. Gilles-Roger Guyot et les conseillers M.-Etienne Couture et Edward Turner; commission des Parcs, M. Emile Pelletier; commission de la Bibliothèque publique, Mme J. A. Ralfe, M. Donald Craw et Mlle Léonie Guyot; commission d'Urbanisme, M. Gabriel Soulodre, commission du Musée, MM. Marius Benoist et Henri Létourneau; commission du Centenaire canadien, Mme Henri Lane et M. Fred McDonald.

Les membres du personnel ayant 25 ans ou plus de service ont reçu chacun une montre en or portant leur état de service: service de Police, MM. William Russell, François A. Muller, Michael McKall et Elmer Nordal; service de Protection contre les incendies, MM. Emery-E. Proulx, Gustave Bockstael et Barthelemie Johnson; service des Travaux publics, M. Frank Seadon; service du Génie, Mlle Ruth Carson; service de la Finance, Mlle Cécile Lambert; greffier, M. Maurice Prud'homme.

MM. G. Clavelle et G. Tuck ont été décorés pour avoir sauvé la vie du jeune David Penner l'an dernier.

Les membres du service de Police, MM. Louis Laberge, D. Feener, W. Last et H. McDonald, ont reçu un souvenir pour avoir remporté le trophée du Métro comme champions de tir au revolver; MM. Gordon Hagglund et Cameron Bird, pour leur état de service.

MM. R. L. McGurk et Ed. Brown ont aussi reçu chacun un trophée pour avoir remporté le championnat national au Lawn Bowling. Ils représentaient le Norwood Lawn Bowling.

On a reconnu les années de service du Chef de Police, M. William Russell, qui doit bientôt prendre sa retraite, et de M. Yves Lecocq, qui est à sa retraite.

On a souligné le fait que M. Léo Girardeau, représentant du Club des Archers St-Sébastien, a remporté le championnat de tir à l'arc.

On a aussi reconnu les services rendus par MM. Jean Boily et Bent Jensen: le premier pour l'ornementation des boulevards de la ville, le second pour avoir exécuté une copie à l'huile de l'écusson de la ville à l'occasion du jumelage avec la ville de Mont-Royal.

Son Honneur le Maire exprima ensuite la reconnaissance du conseil et de la population pour l'intérêt que les différents employés ou fonctionnaires ont apporté à l'administration urbaine.

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un joyeux anniversaire à:

M. Armand Hamoline, 70, avenue Crystal, St-Vital, du 13 mai.

M. Isidore Dandonneau, 541, rue Ritchot, St-Boniface, du 15 mai.

M. René Toupin, La Salle, du 15 mai.

M. Raymond Labossière, St-Léon, du 19 mai.

Union Nationale Française

Avis

A Otterburne, le samedi 25 mai, aura lieu une grande soirée sociale au "Curling Hall" qui débutera vers 8 h. 30 p.m.

Nous invitons tous nos membres à se réunir nombreux pour cette soirée.

Comité de publicité

Aux résidents du comté fédéral de St-Boniface

CONGRÈS DE NOMINATION À LA CANDIDATURE DU PARTI LIBÉRAL

Auditorium de l'école Norberry

900 chemin Ste-Marie, St-Vital

le samedi 11 mai, à 2 heures p.m.

L'association libérale fédérale de St-Boniface

ASSEMBLÉE DE NOMINATION

L'assemblée annuelle de l'Association Libérale de Provencher aura lieu dans l'Auditorium du Collegiate de Steinbach

Jeudi 16 mai

à 8 h. 30 p.m.

Seuls les délégués des arrondissements de scrutin ("polls") ont droit de vote. Les délégués doivent résider dans la circonscription. Lorsqu'ils s'incriront au congrès, les délégués devront exhiber leur carte de membre du parti libéral pour l'année 1968. On pourra se procurer des cartes de membre au lieu de la réunion. Les délégués seront choisis à la réunion de l'arrondissement de scrutin sur la base d'un délégué pour chaque cent ou fraction de cent du nombre estimé d'électeurs dans l'arrondissement. La mise en candidature doit être signée par 50 personnes résidant dans la circonscription qui ont payé leur cotisation pour 1968 comme membres du parti libéral du Manitoba et toute nomination doit être présentée au secrétaire, M. Ernest R. Goossen, à Steinbach, Manitoba, avant 8 h. 30 p.m. le 14 mai 1968.

Pour renseignements, s'adresser au secrétaire.

BIENVENUE A TOUS!

La Riposte

Qu'est-ce que l'homme?

L'homme est un animal déraisonnable.

La nature suit un ordre intelligent. Les minéraux ont des activités qui leur sont propres et agissent toujours conformément à celles-ci. L'eau ne brûle pas, bien que l'oxygène — qui n'est pas l'eau, même s'il en est un composant — brûle. Et cela est toujours ainsi. Si l'eau brûlait, on pourrait seulement dire que ce n'est pas de l'eau. L'eau n'aurait pas eu tort: c'est nous qui nous serions trompés. Les plantes ont en elles toute une harmonie qui se développe dès que les conditions propices sont présentes. Les animaux, pour leur part, répondent à un instinct sûr qui favorise leur vie et celle de leurs petits. Ils sentent qui est leur ennemi ou qui est leur allié. Ils savent fuir ou combattre selon le cas. Leur nourriture leur est toute convenable et ils connaissent même parfois les plantes médicinales qui leur conviennent. Leur férocité ou leur douceur leur est proportionnée. Leur agilité ou leur lourdeur a sa raison d'être. Leur ardeur ou leur lenteur, leur travail ou leur jeu sont requis. Ils n'ont ni science ni art; mais ils possèdent un instinct sûr.

Seul l'homme est déraisonnable. Seul l'homme est lent quand il devrait être rapide et rapide quand il devrait être lent. Seul, il travaille un jour de repos et paresse un jour de travail. Une vache ne prend pas un p'tit coup de trop. Un cheval n'est pas luxurieux. Le chat n'est pas adonné à l'opium ou à la marijuana. Ceux-ci sont chacun convenablement paisibles. D'ailleurs on ne trouve pas d'asiles d'aliénés chez les animaux. C'est propre à l'homme.

En effet, la nature — connue aussi sous le nom propre de Dieu — a façonné avec intelligence le caractère propre de chaque être. Aussi lorsque l'être naturel agit, il agit avec intelligence, c'est-à-dire conséquemment à ce qu'il est et d'après les conditions où il se trouve. Le mouton n'a pas à raisonner l'action à poser lorsqu'il devient conscient de la présence du loup. Il fuit, et cette fuite est intelligente, de l'intelligence même que possède la nature.

Seul l'homme a été appelé à juger par lui-même. Seul l'homme a été doué de la connaissance intime de la réalité. Seul l'homme est raisonnable. D'où il suit qu'il sera le seul animal déraisonnable de la nature.

L'homme sera d'autant plus déraisonnable qu'il voudra s'assimiler aux autres animaux. Lorsqu'il rejettera l'emploi de son jugement personnel, lorsqu'il voudra imiter ses frères les singes, les oiseaux et les poissons, en se fiant à son seul instinct, à ses affections d'un moment, il sera le plus désordonné et le plus comique de toutes les créatures. Comique parce que le rire est le jugement spontané du bon sens mis devant l'absurde. Et il est comique ce bipède qui devient quadrupède par l'ingurgitation d'une quantité "déraisonnable" d'un certain liquide. Il est comique celui qui prétend copier l'animal ordonné dans sa vie sexuelle et ne réussit qu'à se détruire par la luxure. Comique aussi celui qui se pavane parmi des millions et des millions de ses semblables, perdu dans un vaste monde et un univers encore plus vaste, en disant à tous: "Voyez, je suis un Dieu; adorez-moi!". Est-il une bête qui soit si bête?

Il est comique cet homme, mais aussi peut-être tragique. Tragique, quand il est ceux que nous aimons. Il est souvent ceux que nous aimons. Tragique, quand il est nous-mêmes. Et souvent il est nous-mêmes.

Alors, l'homme est malheureux. A de tels moments — malgré l'euphorie de nos divertissements — nous sommes profondément tristes.

Mais l'homme est un animal déraisonnable. Alors que le vide nous habite, alors que la folie nous tue, où voyons-nous que nous songions à devenir responsable, à rétablir notre jugement, à chercher l'appui chez ceux qui sont dans la joie? Tout au contraire, nous cherchons à nier notre engagement malsain en prétendant que ce sont les forces qui nous entourent qui nous ont engagé. Nos parents, nos amis, la société, le climat — chaud ou froid, humide ou sec —, le contour du terrain, tout est responsable: Dieu même, mais non pas nous. Et à ce moment où nous nous sentons l'opprimé de l'univers, nous jalousons ceux qui sont heureux. Nous les dénigrons, les calomnions, les insultons, les lapidons. "La joie m'était due. Je suis malheureux. Que les autres le soient aussi".

Avouons-le, nous fuyons la responsabilité, nous fuyons la raison. Alors que d'autres sont heureux et sauraient nous amener à la joie, nous refusons leur main tendue et leur reprochons un bonheur qu'ils ont mérité parce que nous avons le malheur que nous méritons. Et plus notre prochain sera parfait, plus il sera insupportable. Nous voyons de l'hypocrisie dans son humilité, de l'orgueil dans sa charité, de la facticité dans sa joie. Il est à battre. En fin de compte, ne le tuerions-nous pas?

Mais ne vous en faites pas, nous l'avons déjà tué: il y a deux mille ans sur le mont Golgotha, et à chaque minute sur les autels à travers le monde. Nous avons tué la Joie, le Christ, dont le seul crime fut de nous inviter à partager son bonheur et sa perfection dans un engagement responsable, dans un amour intelligent et éternel.

Décidément, l'homme est un animal déraisonnable.

Georges Allaire

"Hospitalité Canada"

OTTAWA — Les services hôteliers du Canada se préparent de nouveau à accueillir de leur mieux les nombreux touristes qui visiteront le Canada au cours de 1968.

Le programme "Hospitalité Canada" fut introduit l'année dernière afin de préparer les hôteliers et les restaurateurs à recevoir le plus grand nombre de touristes que le Canada ait jamais connu. Le programme de cette année, qui est composé de séminaires et qui s'inspire de celui de l'année passée, a commencé le 1er mai à Hamilton et à Winnipeg, sous les auspices de l'Association canadienne de tourisme et de la Canadian Restaurant Association en collaboration avec l'Office de tourisme du gouvernement canadien.

Le programme Hospitalité Canada 1968 consiste en une série de séminaires d'un jour au cours desquels on parle d'une vaste gamme de services touristiques comme, par exemple, les plats-minute, les méthodes d'accueil et la formation technique.

Le thème de la série est "Compétence et Attitudes" — ou "comment avoir une entreprise attrayante et amicale qui soit rentable". La Restaurant Association présente des conférences données par des orateurs professionnels (avec des moyens visuels), des buffets de plats-minute avec des commentaires sur les aliments présentés et des discussions avec des membres de la CRA et les grands exploitants locaux.

L'Association canadienne de tourisme présente des diapositives et des conférences ayant comme thème "Projet Hospitalité" au cours desquelles on donne une démonstration du genre de formation dont peuvent disposer les employés de l'industrie des services. A la fin du séminaire, on ouvrira un centre auprès duquel on pourra avoir des renseignements sur tout ce qui a trait à l'Hospitalité et des représentants locaux formés par l'ACT pourront donner d'autres séminaires de formation dans la région.

AVIS

Des circonstances imprévisibles peuvent entrainer des changements après la publication de ces horaires. Pour tout renseignement concernant les émissions, veuillez être à l'écoute à 6 h. du lundi au vendredi, ou signalez 774-2541, poste 249, avant 5 heures.

L'enseignement de la musique est essentiel chez les jeunes

MONTREAL — Ce qui se dégage de l'exposé présenté récemment à Montréal par M. George Little, directeur des programmes de l'enseignement de la musique, c'est que tous les problèmes que rencontre la musique, notamment au Québec, sont dominés par ceux que connait l'enseignement musical à l'école.

M. Little prononçait une conférence à ce congrès dont le thème est "l'enseignement de la musique et les Canadiens de demain". Plus de 200 délégués venant de toutes les parties du Canada et diverses personnalités marquantes d'Europe et d'Amérique participaient à ces assises.

Selon M. Little, c'est précisément à l'école qu'un peuple devient ou ne devient pas musicien. C'est pourquoi, en vue d'appliquer des solutions constructives, on cherche à mettre au point de nouvelles méthodes d'approche en vue de sensibiliser les enfants à la musique.

Importance de la musique

Dans son exposé sur les progrès de l'enseignement musical au Québec, M. Little a insisté sur le rôle capital de l'école. Il a notamment souligné que, dès la maternelle, il faut ouvrir les horizons musicaux des enfants par des méthodes actives d'initiation musicale qui s'inspirent des principes de Kodaly et de Karl Orff.

A propos de la nécessité de former de nombreux maitres spécialisés en musique, M. G. Little a précisé qu'il s'attend à ce que plus de 500 nouveaux professeurs de musique soient engagés au cours des trois prochaines années.

"L'enseignement de la musique, a-t-il déclaré, est essentiel chez les jeunes... On doit pouvoir offrir à tout enfant qui en manifeste le désir la chance d'apprendre un instrument de musique ou de développer sa voix. La musique n'est sans doute pas une fin en soi, mais elle est une façon de développer sa personnalité."

Nouvelles méthodes

Au cours des assises, on discuta principalement de l'importance de la musique dans la formation académique de tous les Canadiens, des nouvelles méthodes d'enseignement de la musique utilisées dans les maisons d'enseignement (privées et publiques), ainsi que de la mise sur pied de nouveaux organismes destinés à répondre aux besoins les plus urgents.

Dans l'esprit des dirigeants du Conseil canadien de la musique, par exemple, un certain nombre de services devraient normalement être offerts par le secrétariat de l'organisme: des archives concernant la vie musicale au Canada, une agence de concerts, un organisme de production et de distribution du disque canadien, un journal musical, une série de monographies sur les compositeurs canadiens de l'époque actuelle.

Chronique de CBWFT

Jeudi

Jeunesse oblige, 6 h. 55. "Quand passe la chanson". Emission spéciale, de l'Aréna Maurice Richard où se tient le Festival du disque.

Les Cailloux, 10 h. 30. Invités: Eva et Claude Landré. Eva: "Comme les blés" et chansons allemandes. Claude: Imitations de Gilles Vigneault, Jacques Normand, Alexandre Zelkine, Daniel Johnson et Félix Leclerc.

Vendredi

Age tendre, 7 h. 30. Animateurs: Philippe Arnaud et Françoise Lemieux. Thème: l'Angleterre. Invités: Dany Aubé, Jean-Pierre Ferland, Caroline, Danièle Jourdan et Jean-Guy Deraspe.

Vivre, 10 h. 15. Meneur de jeu: Gilles Pelletier. "La fatigue, une maladie mentale". Avec Gilles Pellerin, Paul Berval et Ernest Guimond.

Samedi

Perdus dans l'espace, 7 h. "Fusée pour l'espace". Le docteur Smith est soupçonné d'halucinations. N'est-il pas le seul à apercevoir un étrange personnage déguisé en magicien?

Dimanche

Au bout de mon âge, 4 h. 30. Invitée: Françoise Loranger.

Walt Disney présente, 7 h. "Les tribulations d'Hector le chien" (1ère partie). Avec C. Hill et Eric Pohlmann. Les aventures d'un chien sur un navire.

Au coeur du temps, 9 h. "Le volcan tragique". Août 1883. Deux hommes de science américains se retrouvent à Krakatou où a lieu la plus grande éruption volcanique de l'histoire.

L'envers des hommes, 10 h. 30. "L'envers des p'tits hommes: les enfants". Des enfants de 10 à 7 ans interviewés par André Beaudoin.

D'hier à demain, 11 h. "Les longues années". Documentaire d'A. Tranché sur la guerre 1939-45.

Lundi

Jinny, 7 h. 30. "Pour un trophée". Rien n'est difficile pour Jinny et c'est ainsi qu'à l'annonce d'un spectacle télévisé donné par l'aviation elle dote Tony de la voix de Caruso. Celui-ci ne veut pas de ce don et fait promettre à Jinny de ne plus lui redonner ce timbre de voix.

Mardi

La vie qui bat, 5 h. 30. "Canada". La mécanique du mouvement animal. Comment se meuvent les animaux pour trouver leur nourriture, échapper à leurs poursuivants. Animateur: Harvey Paradis.

Jeunesse oblige, 6 h. 55. "Musique classique". Animateur: Jean-François Senart. Invités: Jacques Douai et une chorale de chants de la Renaissance.

Les Joyeux Naufragés, 7 h. 30. Kalami devient l'esclave de Gilligan.

A la seconde, 8 h. Invités: Roland Bédard, Yolande Dulude, Georges Guétary et Elizabeth Lesieur.

Tous pour un, 10 h. Sujet: Les peintres canadiens et leurs oeuvres de 1663 à maintenant.

Mercredi

La boite à surprise, 5 h. "O.K. Shérif", avec Louis de Santis, Yvan Canuel, Jacques Galipeau, Louis Aubert et Francine Dionne. Aujourd'hui: "La dépression".

D'Iberville, 8 h. "Un problème de communications". Sainte-Hélène part avec un corps expéditionnaire pour rejoindre D'Iberville à la baie James. Pendant ce temps, Denonville apprend que les Iroquois ont attaqué, près de Montréal, le hameau de Lachine et qu'il y a 24 morts, 80 prisonniers et 56 maisons incendiées.

Au poste CBWFT

Du lundi au vendredi
3.15—La souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)

Du mardi au vendredi
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois

JEUDI 9 MAI
5.30—Bidule de Tarmacadam
7.30—Cavaliers de la route (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—Long métrage: A communiquer
10.30—Les Cailloux
11.00—Cinéma: "Les petits chats" (Français 1959). Drame psychologique avec Sylvianne Margol et Geneviève Galea. Cinq petites filles et adolescentes se sont constitué un repaire sur une île isolée, lieu d'évasion rêvé. Elles font serment de noyer quiconque trahira leur secret.

VENDREDI 10 MAI
5.30—Les cadets de la forêt
7.30—Age tendre
8.30—Premier choix: "La guerre de Troie" (Français 1961). Film épique mettant en vedette Steve Reeves et Hedy Vessel. Dix ans de guerre déjà entre les Grecs et les Troyens! Et la lutte se poursuit jusqu'au jour où les Grecs imaginent de faire pénetrer dans Troie un cheval de bois dans lequel plusieurs guerriers sont cachés.
10.15—Vivre
10.45—A communiquer
11.00—Cinéma: "Rome, Paris, Rome" (Italien 1951). Comédie de moeurs, réalisée par Luigi Zampa, avec Aldo Fabrizzi, Peppino de Filippo et Sophie Desmarets. Un contrôleur de la ligne Paris-Rome se console chez une veuve de Paris des embêtements qu'il retrouve chez lui à Rome. Il est muté à Paris et y est bientôt relancé par son beau-frère, casse-pieds de premier ordre.

SAMEDI 11 MAI
3.00—Cinéma: "Les années folles". Film qui évoque la période comprise entre la fin de la première guerre mondiale et la grande crise économique de 1929. Ces dix années apparaissent comme un tournant capital de l'histoire.
4.30—Tour de terre (C)
5.00—Les Marionnettes (C)
5.30—Les Hommes de l'espace
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace (C)
8.00—Cher Oncle Bill (C)
8.30—Du Sport et des hommes
9.30—Le golf et ses étoiles (C)
10.15—Les grands voyages (C)
10.30—Les Couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "L'homme à la peau de serpent" (Américain 1959). Drame psychologique de Sidney Lumet, avec Marlon Brando et Anna Magnani. Un jeune vagabond anti-conformiste quitte la Nouvelle-Orléans et échoue dans le Mississippi chez un gros commerçant. La femme de celui-ci s'éprend de lui et devient sa maîtresse.

DIMANCHE 12 MAI
3.00—Cinéma: A communiquer
4.30—Au bout de mon âge (C)
5.00—Les travaux et les jours
5.30—L'heure des quilles
6.30—Atome et galaxies (C)
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Mission impossible (C)
9.00—Au coeur du temps (C)
10.00—Deux plus un
10.30—L'envers des hommes
11.00—D'hier à demain (C)

LUNDI 13 MAI
5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Histoire des civilisations (C)
6.50—Jeunesse oblige
7.15—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Le Paradis terrestre (C)
9.00—Chapeau Melon et bottes de cuir (C)
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Cinéma: "Les Nuits orientales (Allemand 1960). Aventures policières de H. Paul, avec Barbara Laage et Marina Petrova. Un voleur de grande classe est arrêté après avoir dérobé un diamant. Mais il réussit très vite à fausser compagnie à ses gardiens et devient le patron redouté d'une boite de nuit où se passent d'étranges choses.

MARDI 14 MAI
5.30—La Vie qui bat (C)
7.30—Les Joyeux naufragés (C)
8.00—A la seconde
8.30—A communiquer
9.00—Rue des Pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Partout
11.00—Ciné-Club: "Vivre sa vie" (Français 1962). Drame de la prostitution de Jean-Luc Godard, avec Anna Karina et Gilles Quéant. En douze tableaux sous-titrés, on suit le cheminement douloureux d'une jeune fille vendeuse dans un magasin de disques, que des difficultés diverses font devenir une prostituée.

MERCREDI 15 MAI
5.30—Robin-fusée (C)
7.30—A guichet fermé
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Long métrage: A communiquer
10.30—Caméra '68
11.00—Sauve qui peut (C)



Ci-dessus la maquette du nouvel édifice que la Banque Canadienne Nationale se prépare à construire à l'angle du boulevard Provencher et de la rue St-Joseph, à St-Boniface. Les plans et devis en ont été confiés à la firme Gaboury, Lussier, Sigurdson et Venables, architectes de St-Boniface.

Chronique sportive

Le départ de Kenny Ploen va créer une vide, mais pas un vacuum!

par Jacques LEMOYNE

Il est malheureux que Kenny Ploen ait décidé de quitter le football au moment même où la direction des Blue Bombers tente de sérieux efforts pour redonner de la puissance à l'offensive des anciens champions de l'Ouest du pays, et du Canada tout entier. Ploen a probablement appris des choses qu'on ne connaîtra que d'ici quelques jours, à savoir l'embauchage par l'équipe d'un quart-arrière de bonne réputation qui viendra assumer la lourde tâche de diriger une équipe en formation. Ploen a donné le meilleur de lui-même avec les Bombers et il est probable que, s'il l'avait voulu, il aurait pu continuer à jouer au football, même à Winnipeg. Il n'a peut-être pas voulu accepter un rôle de second plan, bien que rien n'ait pu indiquer qu'on se proposait de lui faire tenir ce rôle.

Disons immédiatement à ceux qui croient que le départ de Ploen va créer un vide au sein de l'organisation qu'ils ont bien raison. Des gars comme Ploen, ça ne se trouve pas partout, heureusement. Mais ça se trouve, surtout si la direction sait être patiente et les amateurs raisonnables. Car il y a une relation entre les patrons et le public en ce qui concerne le rendement de certains joueurs. A Montréal on a gaspillé Sandy Stephens, d'abord parce que la direction a manqué de doigté en faisant signer un contrat à long terme à une recrue, ensuite parce qu'on a invité les gens à venir voir, sur le terrain de football, une réincarnation du Frère André. Stephens ne faisait pas de miracles, mais avec un peu plus de diplomatie, de patience et de compréhension les Alouettes auraient pu en faire une grande vedette. La formule pour le café instantané ne s'applique pas aux joueurs de football, même si c'est cela qu'un certain public exige. Il faudra s'en souvenir à Winnipeg, surtout cette année.

Les pépères!

J'ai bien hâte de voir comment va se dérouler la série finale dans la Nationale. Au moment où vous lisez ces lignes, vous le savez déjà et j'espère que ce sont les pépères de St-Louis qui attaquent les Canadiens. D'abord parce qu'ils vont en surprendre plusieurs avec la résistance qu'ils vont leur opposer, ensuite parce qu'il va faire bon de revoir Doug Harvey sur la glace du Forum, de même que Talbot, Moore, Boudrias et l'indestructible Al Arbour. Voilà un joueur qui est né dix ans trop tôt! Il aurait pu connaître une carrière fulgurante dans la nouvelle division, car Arbour m'a toujours paru assez fort pour évoluer régulièrement dans la Nationale. Il l'a prouvé avec St-Louis cette saison et je me réjouis de ses succès, même s'ils arrivent un peu sur le tard. Il y a un proverbe du reste qui se charge de bien expliquer le pourquoi de cette affirmation.

Ceux qui pouvaient encore croire que l'argent ne dictait pas la ligne de conduite des dirigeants de la Nationale n'ont plus aucune raison maintenant de douter. Heureusement qu'il reste l'honnêteté des joueurs, qui n'ont pas perdu le sens de l'honneur et qui vont lutter jusqu'au bout et mettre tout en oeuvre pour l'emporter le plus rapidement possible. On a vu les Black Hawks réagir de la sorte quand les Canadiens les ont acculés au mur de la honte d'une élimination en quatre joutes de suite. Chicago a donné un spectacle formidable, qui tenait à la fois du désespoir et de l'orgueil blessé. Les Hawks savaient qu'ils ne gagneraient pas, mais ils ont décidé de vendre chèrement leur peau, et ils l'ont fait avec éclat. Je les ai vus se faire battre au Forum, mais ils n'avaient aucune raison d'avoir honte. Ils ont lutté avec détermination, et on ne peut en exiger plus d'un athlète. Pierre Pilote, dont le futur au sein de l'équipe est incertain, disait qu'avec quelques jours de repos les Hawks auraient fait mieux et il se demandait si le système actuel des éliminatoires ne devrait pas être revisé? Il n'est pas le seul à se poser cette question.

Les inutiles!

Il serait temps qu'on fasse quelque chose pour régler le cas de Cassius Clay, ou que, tout au moins, on lui donne une chance de défendre son championnat mondial de la boxe, car il est ridicule de confier un tel titre à des gars comme Ellis ou Quarry. Ils n'ont même pas échangé un seul regard méchant au cours des quinze rondes de "shadow boxing" que nous avons vues à la télévision et qui passaient pour un match de championnat. Il faut avoir de l'imagination pour conférer un titre à ces deux braves garçons. Ils sont sympathiques et ont certainement besoin d'argent, mais ils n'ont pas ce qu'il faut pour se croire des champions du monde, loin de là. Je dirais même qu'ils n'ont rien de ce qu'il faut! Ils manquent d'esprit de décision, ils ne sont ni agressifs, ni très rapides; Ellis boxe mieux que l'autre, mais Quarry a l'air d'un gars qui sort des préliminaires. On l'a peut-être poussé trop rapidement, car il a de belles aptitudes.

Il faudra donc se tourner vers Joe Frazier et on parle de l'opposer à Flyod Patterson. Pourquoi? Flyod est incapable d'encaisser de bons coups et Frazier frappe fort. Patterson n'a plus sa vitesse d'autrefois et s'il gagnait contre Frazier, ce qui est peu probable, la situation ne serait certainement pas plus claire. Pourquoi alors ne pas sortir le gros Sonny Liston? Lui au moins il frappe et si on lui enlève ses menottes, il pourrait bien en surprendre plusieurs. Mais ne craignez rien, cela n'arrivera pas. On a été trop heureux de se débarrasser de Liston pour lui redonner une autre chance. Patterson n'est pas dangereux, alors on lui donnera toutes les chances. Mais si Liston se laissait aller, il y a peut-être certains champions qui se retrouveraient le derrière sur le tapis, et cela les gens qui aiment les gros sous et qui ont trouvé des mines d'or faciles à exploiter ne risqueront pas leurs sous dans une telle aventure.

Des subventions au Sport amateur

OTTAWA — Des subventions à la Santé et au Sport amateur s'élevant à $144,000 assisteront 18 sports différents dans la tenue de championnats nationaux.

Parmi ces subventions, on en compte sept qui se montent à $36,393 et qui sont accordées à l'Association canadienne d'athlétisme. Elles assisteront la tenue à Toronto, en août, des championnats seniors d'athlétisme; la tenue à Montréal, en août, des championnats juniors nationaux; la tenue à Vancouver, au début d'août, des championnats nationaux du décathlon; la tenue à Calgary, en juillet, des championnats nationaux du marathon; la tenue en mai, à Toronto, des championnats nationaux de la marche de 20 km; les championnats juniors nationaux sur piste intérieure qui se sont déjà déroulés à Edmonton et la tenue à Montréal, en novembre, des championnats nationaux de cross-country.

Les matches nationaux d'armes à feu individuelles recevront une subvention de $6,005. Quatre-vingt-douze tireurs d'autres provinces que le Manitoba, l'hôte de ces jeux, y participeront.

Des subventions de plus de $50,000 ont été accordées à des organismes régisseurs de sports afin d'appuyer la participation de ces derniers à des épreuves internationales autres que les Jeux olympiques.

Ces subventions, attribuées en vertu du Programme de la santé et du sport amateur, aideront les athlètes canadiens pratiquant 16 différents sports à participer à des championnats mondiaux et nord-américains et à une gamme d'autres épreuves internationales.

La subvention la plus importante est allée à l'Association canadienne d'athlétisme pour lui permettre d'inscrire une équipe aux compétitions qui se dérouleront en Angleterre, en Norvège et en Suède et au cours desquelles le Canada se mesurera à chacun de ces trois pays.

Pas de femme-arbitre au baseball majeur!

NEW YORK — Mme Bernice Gera, une ménagère de Long Island qui veut ajouter un aspect "sexy" au sport national de nos voisins du Sud, a déclaré qu'elle allait poursuivre le baseball organisé pour refus du droit de devenir une femme-arbitre!

"J'ai retenu les services d'un avocat et nous irons devant les tribunaux", a déclaré Mme Gera, qui est âgée d'une trentaine d'années.

"Le commissaire Williams D. Eckert me refuse même le droit de faire une demande afin d'être admise comme arbitre", a-t-il ajouté.

L'avocat de Mme Gera est Me M. Biaggi, de New York, qui a déclaré qu'il avait l'intention de présenter son cas, en premier lieu, devant la Commission sur les droits de l'homme.

"Nous invoquerons probablement l'article 296, paragraphe six, qui traite de la discrimination, y compris le sexe", a expliqué Me Biaggi.

"Mme Gera a été l'objet de discrimination. Elle a envoyé des lettres à toutes les autorités compétentes, pris toutes les mesures nécessaires, et n'a essuyé que des refus", a-t-il ajouté.

"Mme Gera a été l'objet de photographe à la pige, a été diplômée, magna cum laude, d'un stage d'arbitres à West Palm Beach, Floride, l'an dernier, alors qu'elle était la seule femme inscrite à ce stage. Plus tard, elle a agi comme arbitre lors de matches du Congrès National du Baseball, à Wichita, au Kansas.

Les Jeux d'été canadiens

Le gouvernement fédéral accepte de couvrir, jusqu'à un montant maximum de $838,000, les frais nets d'exploitation des Jeux d'été canadiens qui auront lieu en 1969 à Halifax-Dartmouth. De plus, il défraiera le tiers du coût net des installations, jusqu'à concurrence de $300,000, alors que la province de la Nouvelle-Ecosse et les deux villes se partageront le reste.

Les Jeux d'été, qui auront lieu du 19 au 30 août 1969, permettront à quelque 2,400 athlètes des dix provinces et des deux territoires de participer à toute une gamme de sports d'été.

"Les Premiers Jeux d'hiver canadiens, tenus à Québec en février 1967, ont remporté un succès retentissant, a déclaré l'honorable A. J. MacEachen, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social; les Jeux d'été en sont en quelque sorte la continuation normale. Les Jeux contribuent non seulement à encourager le sport amateur au pays, mais sont à l'avantage des régions qui les organisent, par suite de la construction et de l'aménagement d'installations permanentes de première classe."

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Résultats des finales

The Blues	3372
Chez Huot	3307
Club Belge no 1	3226
Western Paint	3209

Résultats des consolations

CKSB	3368
Cercle Ouvrier	3275
Club Belge no 2	3266
Marion	3215

Hautes moyennes

J. Bourbonnais	175.7
G. Léveillé	175.2
B. Lévêque	174.2
R. Bouchard	173.3
N. Brunel	173.0

Records

Haute partie individuelle: R. Lévêque, 267.

Hautes 3 parties individuelles: J. Major, 616.

Haute partie d'équipe: The Blues, 939

Hautes 3 parties d'équipe: Western Paint, 2626.

La vie au Petit Séminaire

Résultats du thé-bazar

Nous sommes heureux de vous faire connaître les résultats de notre thé-bazar. Vente de billets: $1,372.20. Entrées au thé: $323.00. Le bazar: $139.00. Grand total: $1,834.20. Grand merci à tous!

Sports

La grande compétition du printemps des jeux intérieurs est terminée. Nous avons donc le plaisir de vous faire connaître les grands champions des jeux intérieurs pour l'année 1967-68. "500", Gérald Labossière et Donald Foidart. "Mississippi", Donald Foidart et Charles Provost. "Ping-pong", Charles Provost. "Anneaux", Raymond Bérard. "Jeu de poches", Raymond Bérard. "Pichenoles", Jean Bilodeau et Raymond Bérard. Lutte chez les juniors, Denis Rémillard. Nos félicitations aux heureux gagnants!

Depuis le retour des vacances de Pâques, les jeux extérieurs sont au programme. Il y a la balle dure qui s'organise. Des équipes de ballon-volant sont formées. Ligue senior, 1ère équipe: M. Kirouac, capitaine, C. Provost, P. Rémillard, M. Boucher, M. Desrosiers, D. Major, M. Roy, B. Lesage et M. l'abbé R. Roy; 2e équipe: R. Leclair, capitaine, D. Foidart, C. Roy, M. Arpin, G. Labossière, P. Lemoine, D. Boulet, E. Dupont, D. Fillion et M. l'abbé F. Desrosiers; 3e équipe: M. Marion, capitaine, G. LaFleur, M. Rémillard, C. Martin, P. Collette, L. Désorcy, B. Beaudry, C. Dubois, R. Chaput et M. l'abbé R. Campeau. Ligue junior, 1ère équipe: R. Bérard, capitaine, H. Chappellaz, G. Lafond, C. LaFleur, L. Charrière, J. Bilodeau R. Kirouac et M. Lachiver; 2e équipe: G. Lambert, capitaine, N. Parent, R. Tétreault, C. Parent, M. Roy, N. Gautron, N. Lafond et R. Cahill; 3e équipe: D. Rémillard, capitaine, J.-P. Dubé, R. Comeault, J. Gosselin, P. Dufresne, D. Girouard, R. Hacault et G. Marchildon. Bonne chance à tous!

Fête de M. le supérieur

Le jeudi soir 2 mai, nous avons souligné l'anniversaire de naissance de notre supérieur, M. l'abbé Raymond Roy, par un souper spécial dans une véritable atmosphère de famille. Grâce à une petite manoeuvre secrète entre notre président, Donald Foidart, et M. l'abbé David Roy, ce fut une véritable surprise pour notre supérieur.

Nos condoléances

Nous désirons tous exprimer nos sincères condoléances à Soeur Adrienne Pétrin à l'occasion de la mort de sa mère survenue dimanche dernier. Soeur Pétrin est responsable du réfectoire et de l'artisanat.

Fin de semaine

Samedi dernier, M. l'abbé R. Campeau, avec L. Charrière, R. Comeault, D. Girouard, R. Hacault, M. Lachiver, P. Lemoine, C. Parent et N. Parent, se sont rendus faire une intéressante visite à la Trappe de St-Norbert. Samedi soir dernier, un film était présenté au Collège, intitulé "East of Eden".

Le chroniqueur

AVIS PUBLIC

Selon la loi du Winnipeg métropolitain

Sujet: SCRUTIN ANTICIPÉ dans la DIVISION MÉTROPOLITAINE NO 1 et la DIVISION MÉTROPOLITAINE NO 4

Avis public est donné par les présentes que des bureaux pour scrutin anticipé seront établis dans les municipalités régionales des divisions métropolitaines nos 1 et 4 à l'heure, aux endroits et aux dates ci-dessous:

Région municipale	Endroit	Adresse	Heures	Dates
Old Kildonan	Salle municipale	2301, rue Main R.R. 1, Old Kildonan	5 h. p.m. à 9 h. 30 p.m.	10, 11 et 13 mai
St. James	Poste de pompiers	200, rue Berry Cité de St. James	5 h. p.m. à 9 h. 30 p.m.	10, 11 et 13 mai
West Kildonan	Bureaux municipaux	1760, rue Main Cité de West Kildonan	5 h. p.m. à 9 h. 30 p.m.	10, 11 et 13 mai
Winnipeg	Hôtel de ville	Rue Main, Cité de Winnipeg	1 h. p.m. à 5 h. p.m. et 7 h. 30 p.m. à 9 h. 30 p.m.	9, 10, 11 et 13 mai

K. E. Porter,
Président d'élection métropolitain

DIEU PROTEGE LA REINE

Club social du Centre Culturel de St-Boniface

Le Club social a terminé en beauté sa saison régulière le samedi 4 mai. Plusieurs personnes sont venues entendre Gérald Paquin qui nous a donné un tour de chant plein de brio où alternaient des interprétations d'Aznavour, Bécaud et Léveillée. Gérald a fait preuve d'un grand talent et tous ont beaucoup aimé ses interprétations de "La grosse noce", "La cène", "Et maintenant". Et ce ne sont là que quelques titres parmi les nombreuses chansons qu'a choisies Gérald.

Tout comme on ne conçoit pas Léveillée sans Gagnon, on ne peut s'imaginer Gérald Paquin sans le pianiste, Gérard Jean, qui l'accompagnait. Celui-ci a fait rendre au piano du club des sons qu'on ne lui connaissait pas et a ainsi donné plus de corps aux chansons de Gérald. Tous ont applaudi fortement l'excellent spectacle que nous ont donné Gérald et Gérard.

Le spectacle terminé, Gérard Jean, après quelques minutes de repos, s'est de nouveau assis au piano pour jouer quelques pièces de son répertoire, ce qui a permis à quelques-uns de se délier les jambes en dansant.

Puis nous avons eu le plaisir d'entendre Mme Florence Poitras nous interpréter un air de "Showboat" et "La Marseillaise". Georges Paquin nous a aussi fait l'honneur de nous interpréter une pièce de son répertoire et, pour terminer, Gérald Paquin est revenu chanter "Les patriotes" et "Au revoir". On peut donc dire que ce fut une soirée mémorable à tous points de vue.

C'était la dernière soirée de la saison régulière du Club social, mais, pour réunir une autre fois les Franco-manitobains, le Club social organise, le 11 mai, une Exposition du livre français où tous pourront venir bouquiner en même temps que goûter à d'excellents produits de France. Cette exposition a lieu au sous-sol de l'église des Sts-Martyrs-Canadiens et les billets sont en vente à la Librairie Lumen, chez le Dr André Lachance (253-1780) et chez les membres du comité exécutif du Club social.

Communiqué

Candidat dans Lisgar

M. Don Livingston, président de l'Association libérale de Lisgar et homme d'affaires bien connu, domicilié à Morden, a annoncé qu'il s'inscrira à la mise en candidature du parti libéral qui doit se tenir à Somerset, le jeudi 9 mai.

M. Livingston, qui est âgé de 43 ans et père de cinq enfants, en est à son troisième mandat comme conseiller de la ville de Morden. Il avait auparavant été membre pendant plusieurs années de la Commission scolaire de Morden dont quatre ans au poste de président de ce district scolaire. Il est membre à vie du club Kinsmen et servit durant la deuxième guerre mondiale dans l'Aviation royale canadienne.

Chevaliers de Colomb



Conseil Goulet No 3681

Marchoton

L'opération "mal de pied" du 27 avril, organisée par les frères G. Jeanson, N. Gagnon et O. Rochon, sous la présidence du frère Léo Fluet, a remporté un véritable succès. Cinq cent quatre-vingt-six marcheurs s'étaient inscrits pour cette marche de 15 milles!

Si les commanditaires sont fidèles à leurs engagements envers les marcheurs, une somme brute de $5,221.17 sera réalisée! Magnifique!

Il ne reste plus qu'a féliciter les jeunes pour leur superbe réponse à l'appel des organisateurs (sans oublier le chapelain, le grand chevalier et le secrétaire-archiviste). Merci également aux agences de publicité pour leur généreux support, ainsi qu'à tous ceux et celles qui nous ont prêté mainforte le jour même du marchoton. Un merci spécial aux fournisseurs et aux nombreux commanditaires pour leur merveilleux appui!

Elections

Voici le résultat des élections de lundi dernier: grand chevalier, Clovis Jeanson; député grand chevalier, Léo Fluet; chancelier, Germain Jeanson; secrétaire-archiviste, Alphonse Girard; secrétaire financier, André Robin; secrétaire correspondant, Jean-Louis Jubinville; avocat, Gilbert Laberge; cérémoniaire, Jean Campeau; gardes intérieurs, Roland Gervais et Marcel Comeault; gardes extérieurs, Roland Fontaine et Paul Lafrenière; syndic pour 3 ans, Roger Sabourin; chapelain, R. P. R. Tessier.

Félicitations au nouvel exécutif et remerciements sincères aux officiers sortant de charge!

Nouveaux membres

Bienvenue aux frères Guy Manaigre, Ronald Ferland et Lucien Desmarais.

Rigoletto



Soeur M.-Rosalie-de-Sicile (à gauche) et Soeur Marie-Roger, de la Congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, fêtent respectivement 50 ans et 60 ans de vie religieuse. Au cours de leur longue carrière, ces deux religieuses ont enseigné en plusieurs centres franco-manitobains.

☆ ☆ ☆

Trois religieuses manitobaines fêtent leur jubilé de vie religieuse

De nombreux parents et amis se sont unis à la communauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie de l'Académie Ste-Marie de Winnipeg pour fêter, samedi dernier 4 mai, le jubilé de vie religieuse de Soeurs Mary Immaculate, Marie-Roger et M.-Rosalie-de-Sicile.

Il y eut tout d'abord la célébration eucharistique par M. l'abbé F. X. Macauley, curé de la paroisse Ste. Ann's, avec homélie en français par M. l'abbé Henri LeMaitre, professeur au Collège de Saint-Boniface, et en anglais par M. l'abbé R. Manning, curé de la paroisse Our Lady of Perpetual Help.

La cérémonie religieuse fut suivi d'un thé servi par les religieuses.

Soeur Mary Immaculate

Née Margaret Mary O'Donnell, Soeur Mary Immaculate est originaire de la paroisse Immaculate Conception de Winnipeg. Entrée au noviciat en 1916, elle fit profession en août 1918. Elle enseigna toute sa vie dans les écoles catholiques de Winnipeg: St. Ignatius, St. Mary's, Immaculate Conception. Elle fut directrice de l'Académie Ste-Marie pendant dix ans. Bachelière ès Arts de l'Université de Manitoba en 1936, après avoir fait son école nomale au Manitoba, Soeur Mary Immaculate se spécialisa également en dessin et peinture à l'huile, disciplines qu'elle enseigne encore à l'heure actuelle.

Soeur Marie-Roger

Soeur Marie-Roger (née Marie-Antoinette Marion) est originaire de St-Boniface. Elle y fit toutes ses études primaires et secondaires, ainsi que son école normale et son cours classique. Elle obtint son baccalauréat ès Arts de l'Université de Manitoba en 1935.

Après sa profession religieuse à Hochelaga, P.Q., en 1908, elle enseigna tour à tour à Winnipeg, St-Pierre-Jolys, St-Jean-Baptiste, Académie St-Joseph et Académie Ste-Marie, Ramona Convent (Californie); de 1941 jusqu'à sa retraite en 1964, elle fut chargée des cours universitaires de Français à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg.

Elle réside actuellement à l'Académie St-Joseph de St-Boniface.

Soeur M.-Rosalie-de-Sicile

Soeur M.-Rosalie-de-Sicile est née Hélène Comeault à St-Jean-Baptiste. Après ses études primaires et secondaires à St-Jean-Baptiste, elle fit de l'école normale à St-Boniface et étudia la musique au Conservatoire royal de Toronto. Entrée au noviciat à Hochelaga, P.Q., en 1916, elle y fit profession en 1918. Elle fut ensuite assignée à l'enseignement de la musique instrumentale, piano et autres instruments, qu'elle enseigne encore actuellement à l'Académie St-Joseph.

Elle fut institutrice et supérieure à Kenora, Ont., Ste-Agathe, Somerset et Duluth (Minn.). Elle enseigna également dans les écoles Immaculate Conception, St-Gérard et St. Mary's de Winnipeg.

St-Malo

Çà et là

Mme Emma Gosselin remplace M. Antoine Maynard qui fut maître des postes pendant 15 ans.

Félicitations à M. et Mme Wilfrid Gosselin (Jeanne Hébert), à l'occasion de l'adoption d'un fils, Kofi-José-Joseph, âgé de cinq mois. Il fut baptisé le 21 avril par M. l'abbé Robert Nadeau. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Gérard Gosselin.

Les Américains doivent imiter les "frontiersmen"

Le sénateur Robert F. Kennedy, poursuivant sa campagne électorale dans l'Indiana, a dit à Vincennes, que les Américains devraient rechercher dans leurs dirigeants les qualités du "leadership" des anciens "frontiersmen" dans le but d'unir le peuple pour lui permettre de reprendre sa grandeur.

Le sénateur de New York a fait remarquer que le gouvernement devrait se souvenir qu'en ce qui a trait à la politique nationale, les citoyens de ce pays ont organisé leurs propres communautés, et demeurent ainsi les meilleures sources dans lesquelles il faut puiser pour bâtir un pays meilleur.

Activités culturelles

Festival dramatique

De la musique, une exposition artistique, un café et même un défilé de modes font partie du premier Festival artistique du Festival dramatique des écoles secondaires du Manitoba au "Studio-Theatre-Across-the-Street", qui commença le 22 avril et se continue jusqu'au 11 mai. Les élèves eux-mêmes ont tout monté et le directeur artistique du MTC, M. David Barnet, est enchanté des résultats. Les billets sont en vente à l'école d'art dramatique du Manitoba, 160, avenue Portage est, et coûtent $1.00 pour adultes et 50c pour étudiants.

Beaux-Arts

Du 11 mai au 9 juin, il y aura une exposition d'objets d'art contemporains du Pérou. Ce pays a bien droit d'être fier de ses artistes folkloriques. Des pièces révélant le travail fait dans dix régions du pays seront offertes à l'admiration du public.

Festival du Talent CBC

Les gagnants du Festival de talent "Showcase" de Radio-Canada seront présentés le vendredi 17 mai prochain à la grande salle de concert du Centenaire. Ce sont: Arthur Ozolins, de Toronto, pianiste; Osher Green, de Downsview, Ont., altiste; Gloria Coleman, de Toronto, au cor d'harmonie, et la fûltiste Jadwiga Bornyu, de Hamilton, ces deux dernières s'étant classées ex-equo pour la première place dans leur catégorie; et la mezzo-soprano Judith Forst, de Vancouver. (Mlle Coleman est maintenant membre de l'orchestre symphonique de Winnipeg et de l'orchestre de Radio-Canada de Winnipeg.)

Les juges du concours étaient: Victor Feldbrill, pianiste et ancien directeur de l'Orchestre symphonique de Winnipeg; le violoniste Lorand Fenyves, de Toronto; Léopold Simoneau, de Montréal, ténor; Gilles Manny, de Montréal, pianiste. Sir Ernest MacMillan, qui s'est intéressé au Festival depuis ses débuts, était président du groupe.

Théâtre

Les auditions annuelles pour l'Ecole nationale d'art dramatique auront lieu à Winnipeg au théâtre "Across-the-Street", 160, avenue Portage est, les 26, 27 et 28 mai. Les juges seront David Peacock, William Davis et André Muller.

Des auditions auront lieu chaque année pour les personnes qui ont déjà fait parvenir leurs documents de candidature à l'Ecole nationale d'art dramatique.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher No 2450

Nominations

A notre dernière assemblée d'avril, un comité de nomination fut choisi en vue d'entrevoir les aspirants aux diverses charges du Conseil pour le terme 1968-1969. Ceci est normal à ce temps de l'année. Mais ce qui est très anormal est la demande téléphonique du Conseil d'Etat que les nominations et élections soient bâclées à temps pour la Convention d'Etat de mai, tenue cette année au Parc Windsor. L'on fera de notre mieux mais rien de garanti! D'ailleurs cette demande par téléphone n'a aucune raison d'être officielle en plus d'aller franchement contre la constitution du Conseil Suprême. Combien de Conseils seront à la page lors de la convention?

Bourses

Encore cette année, le Conseil d'Etat annonce que $4,000 en bourses seront disponibles aux élèves des écoles en dehors du Grand Winnipeg. Nos sous-conseils peuvent obtenir tout renseignement auprès du Grand Chevalier, Frère André Roussin, 262, rue Goulet, St-Boniface.

Comité du logis

Les anciens savent que la question ne date pas d'aujourd'hui. Le comité existait autrefois et l'on en discutait ouvertement à nos assemblées. L'on entend dire récemment que l'on en parle encore mais en dehors des assemblées, "de peur, disait un jeune enthousiaste du projet, de froisser les anciens". Soyez assurés, jeunes ou anciens, que quiconque soumettra un projet concret et réaliste à ce sujet méritera l'admiration et l'assentiment unanime des vieux réactionnaires. De grâce étudiez bien le projet et soumettez-le à l'assemblée dès le premier moment. Nous disions: "concret et réaliste".

BISTOURI

Thé printanier des Vétérans Français

Sous le haut patronage de M. Philippe Bourdon, consul de France, et de Mme Bourdon, les Dames Auxiliaires et les Vétérans Français vous invitent cordialement, ainsi que vos amis à un déjeuner, de 11 h. à 2 h., suivi d'un "Thé printanier" jusqu'à 4 heures, le jeudi 9 mai, en l'auditorium des Pères Franciscains, 211, rue Edmonton, Winnipeg.

Les invités seront reçus par Mme E. T. Etsell, présidente des Dames Auxiliaires des Vétérans Français, Mme C. B. Nourse, M. M. Gydé, président de la Branche 15, et M. Pierre Fontaine, président honoraire.

Le thé sera ouvert par Mme W. J. Lindal. Mme H.-J. de la Fontaine en est l'organisatrice général avec Mmes A.-M. Bocquin, T. Garnier et J. Chaballier.

Communiqué

Atomic Transfer récompense la prudence de ses camionneurs

A l'occasion de son banquet annuel de la Sécurité routière, la compagnie de transport Atomic Transfer, dont le siège social est à Winnipeg, a récompensé 24 de ses camionneurs pour leur prudence sur les routes en même temps que pour leur travail efficient et leurs bonnes relations extérieures.

Atomic Transfer vient de lancer un nouveau système de récompense destiné à encourager ses employés à conduire prudemment. Les chauffeurs qui ont conduit sans aucun accident pendant cinq années consécutives recevront un boni de $250; pour dix années, ils recevront $500; un quinze ans, $750; vingt ans, $1,000; et vingt-cinq ans, $1,250.

Les préparatifs du Rallye vont bon train

(Suite de la première page)

restant libres d'en approuver les projets de solution, ou de les modifier ou d'en présenter d'autres.

M. Marcoux a tenu à souligner que rien n'était décidé, que les conclusions du Rallye seront ce que les comités locaux et les délégués auront voulu qu'elles soient. Le travail des animateurs se limite seulement à mettre la population franco-manitobaine en mesure de décider de son propre avenir.

Assistance financière

Contrairement à ce qu'ont laissé entendre certains quotidiens de Winnipeg, le Québec n'a absolument rien contribué au Rallye franco-manitobain, malgré la demande qu'on lui a adressée. "Il préfère aider la Gabon et la Louisiane!", de remarquer M. Marcoux.

Le gouvernement fédéral, par l'entremise d'ARDA, a fourni $5,000 et le gouvernement manitobains $2,000. L'AECFM a également octroyé la somme de $2,000, tandis que des dons particuliers ont déjà contribué plus de $1,000.

De plus, les délégués devront verser $10.00 chacun pour assister aux trois jours de réunions, à moins que de l'aide supplémentaire ne vienne d'autres sources.

Optimisme ou pessimisme?

M. Marcoux n'a pas caché sa déception devant ce qu'il a appelé le "complexe d'inaction", la "névrose d'évasion" de la majorité de la population franco-manitobaine devant l'avenir du fait français au Manitoba.

"Les adultes se contentent de dire que l'avenir est aux jeunes; mais on sait bien que les jeunes ne peuvent pas décider actuellement de l'avenir; ils n'ont pas le droit de vote! Il est tragique de voir que les adultes ne sont pas prêts à prendre le présent en main!", de constater M. Marcoux.

"Il y á un large gouffre entre l'élite et la masse. Celle-ci attend que l'élite prenne les décisions! Elle se laisse imposer des conditions, des situations de vie par quelques technocrates."

M. Marcoux s'est dit d'avis que la situation du fait français est telle que si la majorité des Canadiens français en-dehors du Québec continuent à se contenter d'un canadianisme "new breed" ni vraiment anglais, ni vraiment français, un canadianisme "melting pot", c'en est fini du Canada. "Si la situation ne change pas, dit-il, les Canadiens francophones devront choisir entre déménager au Québec pour y vivre en Canadiens français ou rester ici et devenir canadien 'new breed'!"

Plus de 150 personnes de la Division Rivière-Seine suivent avec enthousiasme les cours du soi

En novembre 1967, des cours du soir pour adultes étaient organisés par la Division Scolaire Seine. Ces cours, comprenant des classes de Dactylographie, Français, Mathématiques et Anglais, se termineront en mai et juin 1968. Ils ont lieu aux Instituts Collégiaux de Sainte-Anne, Lorette, Saint-Adolphe et La Broquerie.

Inutile de dire que cette initiative a demandé beaucoup de dévouement de la part des professeurs de cette région, mais aujourd'hui ils se disent très satisfaits des résultats.

Le 30 octobre 1967, les organisateurs avaient convoqué une assemblée à l'Institut Collégial de Lorette, afin de sonder l'opinion des gens sur la nécessité de ces cours dans une division comme la nôtre. La réponse à cet appel fut des plus encourageantes. Une centaine de personnes des différents districts ont répondu à l'appel.

Les classes, maintenant en plein essor, sont suivies avec intérêt par des jeunes gens et des jeunes filles aussi bien que par des personnes mariées, hommes ou femmes.

Les réponses suivantes à un questionnaire adressé aux élèves prouvent combien les cours du soir sont appréciés.

Appréciations et suggestions

"Ces cours sont une bonne chose pour ceux qui n'ont pas eu la chance de suivre d cours au niveau seconda quand ils étaient jeunes."

"Ils servent à enrichir no vocabulaire, tout en perm tant d'agréables rencont avec d'autres jeunes qui, c me nous, veulent s'instruir"

"Ces cours sont très intés sants et devraient avoir u deux fois par semaine au u d'une fois."

"Les cours devraient m mencer au mois de septe re et durer trois heures par jour."

"Plusieurs auraient aim un cours d'arithmétique pra ue de tous les jours. Soit ap en dre à remplir la formule im pôt sur le revenu et autre cal culs qui aideraient au urs de la vie."

"Serait-il possible d'avo des cours de couture, pre iers soins ou autres semblabl?"

"Le choix des cours plus grand. Par exemple, un ours Commercial serait très rati que."

"Ces cours devraient s con tinuer à l'avenir."

Les élèves expriment le re connaissance à la Commi sion Scolaire, sans l'appui laquelle ces cours ne pour ient se réaliser.

Ils remercient partic ière ment les professeurs qu don nent si gentiment leur mps et leur savoir afin de les ider.

Mariages

Au Manitoba

ST-JOSEPH —

Delorme-Guénette

En l'église du Précieux-Sang, le 20 avril, Mlle Rose-Marie Guénette, fille de M. et Mme Alfred Guénette, unissait sa destinée à celle de M. Léo Delorme, fils de M. et Mme Camille Delorme, de St-Joseph. M. l'abbé Tessier officiait à la messe nuptiale.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était ravissante dans une longue robe blanche en poult-de-soie recouverte partiellement de dentelle. La jupe bouffante était bordée de dentelle. Une traine, retenue aux épaules par deux petites boucles, était aussi bordée de dentelle. Son voile était retenu par un tiare et son bouquet se composait de roses rouges. Le marié portait un oeillet rouge à la boutonnière de son smoking.

Les trois demoiselles d'honneur, Mlles Rose-Aimé Guénette, soeur jumelle de la mariée, sa soeur, Denise, et Suzanne Morris, une amie, portaient des robes identiques en poult-de-soie bleu, partiellement recouvertes de dentelle. Leurs bouquets se composaient de roses roses.

La petite Carol Delorme, soeur du marié, était jolie dans une robe semblable à celles des filles d'honneur, et le petit page, Marc Delorme, revêtait un complet identique à celui du marié et portait un oeillet rouge à la boutonnière.

Les garçons d'honneur, MM. Gilbert Delorme, Gilbert Guénette et Maurice Manaigre, portaient des oeillets bleus à la boutonnière.

Pour l'occasion, Mme Guénette avait choisi un deux-pièces rose avec accessoires blancs tandis que Mme Delorme portait un trois-pièces vert avec accessoires noirs. Leurs bouquets de corsage se composaient de roses jaunes.

Mlle Claudette Sala chanta quelques solos, accompagnée à l'orgue, et M. et Mme E. Thibert étaient témoins du couple.

Après le mariage, les nouveaux mariés, ainsi que leur cortège, allèrent visiter les patients de l'hôpital Taché où la mariée est employée.

La réception eut lieu au Cercle Ouvrier où se groupaient de nombreux parents et amis. Agissant comme maître de cérémonies, M. Donat Delorme proposa le toast à la mariée. Mme Roger Dupas (Annette) vint de Toronto pour l'occasion.

L'heureux couple résidera à 711, rue Langevin, St-Boniface. Le marié est au service de "Empire Soap" de St-Boniface.

* * *

En Saskatchewan

ST-HUBERT —

Payot-Chrétien

Le 16 avril, à 2 h. 30 p.m., dans l'église de St-Hubert, M. l'abbé Toupin bénissait le mariage de M. Francis Payot, fils de M. et Mme E. Payot, à Mlle Rose Chrétien, fille de M. et Mme E. Chrétien, de Debden. Les servants de messe étaient Larry et David Smeets, cousins du marié. Les religieuses de Notre-Dame de la Croix chantèrent des cantiques de circonstance et l'une d'elles touchait l'orgue.

La mariée était charmante dans une longue robe blanche bouffante en organza de nylon avec appliques de dentelle à l'encolure. Son voile court bouffant était retenu par une couronne de pierres du Rhin. Elle portait un bouquet de roses rouges.

La dame d'honneur, Mme Yvette Jeannot, et la demoiselle d'honneur, Mlle Lucille Chrétien, étaient vêtues de longues robes aqua avec petits chapeaux ronds et voiles de même nuance. Elles portaient des bouquets d'oeillets rose pâle. Les garçons d'honneur étaient MM. Edouard Jeannot et Paul Payot. MM. Denis Payot et Louis Chrétien agissaient comme huissiers.

A 5 h. 30, à la salle paroissiale décorée de banderolles et cloches blanches et roses, un souper chaud à la dinde fut servi par les Dames d'Autel à quelque 65 invités. Soeur Lilian Chrétien, soeur de la mariée, s'occupait du registre. Un gâteau à trois étages ornait le centre de la table d'honneur. M. l'abbé Toupin récita le bénédicité.

Après le repas, M. Albert Payot exprima les voeux de tous aux jeunes époux et proposa le toast. Quelques mots furent adressés par M. E. Chrétien, et M. Denis Payot, au nom de ses parents. M. l'abbé Toupin exprima aussi ses voeux au nouveau couple qui s'est établi dans la paroisse. Le marié remercia en son nom et celui de son épouse en quelques mots bien choisis.

Le soir, à la salle de la Légion de Whitewood, eut lieu une soirée dansante où les invités et de nombreux autres parents et amis de la paroisse se divertirent.

M. et Mme F. Payot ont visité d'autres parents dans différentes localités de la province et à Debden pendant leur voyage de noces. Ils se sont installés sur la ferme paternelle. M. et Mme E. Payot doivent se retirer prochainement à Whitewood.

Les invités étaient venus de différentes localités de la province, ainsi que du Manitoba et de l'Alberta.

* * *

BELLEGARDE —

Chicoine-Revet

Le samedi 27 avril, à 3 h. p.m., Mgr H. Poirier bénissait le mariage de Mlle Rose-Marie Revet, fille de M. et Mme Julien Revet, à M. Joseph Chicoine, fils de M. et Mme Lucien Chicoine, de Storthoaks.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle portait une longue robe en organza et un voile court. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les dame et demoiselle d'honneur, Emilie et Alice Chicoine, soeurs du marié, étaient vêtues de longues robes de velours rouge. Leurs bouquets comprenaient de petits boutons de roses rouges.

La petite Susan Simon, nièce de la mariée, vêtue d'une toilette identique à celles des dame et demoiselle d'honneur, était bouquetière, et le jeune Adrien Revet, neveu de la mariée, portait les anneaux.

Les garçons d'honneur étaient MM. Richard Chicoine et René Magnien. MM. Léo Chicoine et Roger Revet, frères des mariés, agissaient comme huissiers.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception pour les parents et amis à la salle paroissiale où M. Jean Revet était maître de cérémonies. M. Daniel Revet proposa le toast à la mariée. Une soirée dansante, à Storthoaks, suivit le souper.

La mère de la mariée était vêtue d'un ensemble bleu en rayon de taffetas recouvert de nylon. Celle du marié portait un ensemble bleu de tricot léger. Leurs bouquets de corsage se composaient de roses jaunes.

Pour le voyage de noces, la mariée revêtait un ensemble blanc avec accessoires bleus. A leur retour, les nouveaux époux résideront à Storthoaks.

Pour ce mariage, des parents et amis sont venus de Redvers, Wauchope, Langenburg, Moose Jaw, Moosomin, Midale, Gainsborough, Estevan et Winnipeg.

Naissances

Au Manitoba

ST-NORBERT —

Le 31 mars: Marie, fille d'A. J. Sawchuk et de Rose-M. Rey, baptisée le jour de Pâques.

Marc, fils de G. Patry et de Lise Charlesbois, baptisé le 21 avril.

Léopold, fils de L. Chabot et de C. McCarthy, baptisé le 21 avril.

Richard, fils de Louis Verrier et d'E. Valcourt, baptisé le 28 avril.

* * *

STE-AMELIE —

Le 30 avril: un fils à Robert Bekeyt et à Yvette Raffray.

* * *

En Saskatchewan

ST-HUBERT —

Michelle-Elaine, fille de M. et Mme René Paquin, baptisée le 31 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Victor Gatin, oncle et tante de l'enfant.

Bernard-Laurent, fils de M. et Mme Alex Boutin, baptisé le 10 avril. Parrain et marraine, Allan Boutin et Dianne Dureault, frère et cousine de l'enfant.

* * *

FERLAND —

Le 29 avril: une fille à M. et Mme Maurice Fournier.

* * *

PRINCE-ALBERT —

Un fils à M. et Mme Proulx, arrivés il y a quelque temps de la province de Québec.

Décès

En Saskatchewan

ALBERTVILLE —

M. Armand-J. Leduc

Le jeudi 11 avril, dans un hôpital de Prince-Albert, est décédé M. Armand-Joseph Leduc, âgé de 77 ans.

Des prières furent récitées en l'église paroissiale le dimanche soir 14 avril, et une messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé A. Ricard le lundi matin. L'enterrement se fit dans le lot familial du cimetière local. Le salon funéraire de Prince-Albert était en charge des arrangements.

Né à St-Prosper, comté de Champlain, Qué., M. Leduc vint s'établir sur une ferme à Albertville en 1912.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Leda, deux fils, Alfred, de Henribourg, et Raymond, de Clinton, Ont.; une fille, Mme P.-E. Samson (Jeannette), de Calgary; huit petits-enfants; trois frères, Dollard, d'Albertville, Essamme, de St-Prosper, Qué., et Emilien, de Montréal, ainsi qu'une soeur, de Montréal.

* * *

PRINCE-ALBERT —

Mme Marie Neefs

Mme Marie Neefs, autrefois de Hoey, est décédée dans un hôpital de Prince-Albert le dimanche 14 avril, après une longue maladie, à l'âge de 62 ans.

Des prières, dirigées par M. l'abbé G. Doucette, furent récitées au salon funéraire de Prince-Albert le lundi soir. M. Henri Paulhus exécuta "J'irai la voir un jour", cantique préféré de Mme Neefs. Le service fut chanté par M. l'abbé L. Gaudet en la cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert, le 16 avril.

Les porteurs étaient MM. Richard Wingerter, Raymond Neefs, Bill Beres, Armand Bernier, Lucien Boyer et Allan Lacroix. L'enterrement suivit dans le lot familial du cimetière Memorial Gardens.

Mme Neefs est née à St-Louis, Sask., et demeura en cet endroit, ainsi qu'à Hoey, jusqu'en 1956 alors qu'elle vint demeurer à Prince-Albert.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, Robert, un fils, Louis, de Prince-Albert; quatre filles, Mmes John Brown (Lucille), Tony Wingerter (Raymonde) et Clarence Brown (Yvette), toutes de Prince-Albert, et Mme Léon Tournier (Roberta), de Hoey; onze petits-enfants; sa mère, Mme Marie Boyer, de Prince-Albert; un frère, Pierre, de Hoey; trois soeurs, Mme Louise Lacroix, de St-Louis, Mme Julie Christy, de North Battleford, et Mlle Thérèse Boyer, de Prince-Albert.

Mme Clara Belhumeur

Mme Clara Belhumeur, de Prince-Albert, et autrefois des districts de Bellevue, Hoey et Crystal Springs, est décédée subitement à sa résidence le samedi 13 avril, à l'âge de 85 ans.

Des prières, dirigées par Mgr J.-A. Boucher et M. l'abbé G. Doucette, furent récitées au salon funéraire de Prince-Albert le mardi soir. M. l'abbé A. Loranger, assisté de M. l'abbé Doucette, célébra la messe de Requiem en l'église de St-Louis le mercredi 17 avril. La chorale de St-Louis, sous la direction de M. Henri Paulhus, fit les frais du chant. L'enterrement eut lieu dans le lot familial du cimetière de St-Louis.

Mme Belhumeur naquit à Argyle, Minnesota, E.-U., et arrivait en Saskatchewan en 1901. Elle était très dévouée aux oeuvres paroissiales et était membre de la Ligue des Femmes Catholiques dont elle fit partie de l'exécutif du conseil local ou diocésain pendant de nombreuses années.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Horace, de Holbein, Raymond, de Hoey, et François, de Regina; cinq filles, Mme A. Agerand (Laura), de Carrot River, Mme J. Caron (Aimée), de Welland, Ont., Mme J. Carrière (Nedra), de Storthoaks, Mme G. Ellis (Denise), de Courtney, C.-B., et Mme C. Johnson (Cecilia), de Prince Rupert; 11 petits-enfants; 25 arrière-petits-enfants; trois soeurs et un frère, aux Etats-Unis. Son mari, Raymond, ainsi que deux fils, Réo et Alfred, la précédèrent dans la tombe.

* * *

WILLOW-BUNCH —

M. Siméon Rondeau

M. Siméon Rondeau est décédé à l'hôpital de Regina le 22 avril, à l'âge de 88 ans et 9 mois. Les funérailles eurent lieu le 26 avril, à 10 h. a.m. Une messe de Requiem fut concélébrée par les deux noveux et cousin du défunt, MM. les abbés Roger et Fernand Ducharme et Mgr Lionel Mondor, de Swift Current.

Des prières furent récitées la veille des funérailles à la salle de la Légion. M. Ross, d'Assiniboia, était en charge des arrangements.

M. Henri Durand conduisait le deuil. Les porteurs étaient MM. Roland Ducharme, Siméon Boisvert, Arsène et Marcel Lavallée et Olivard Rondeau, tous neveux du défunt, et Lionel Rondeau, petit-fils.

M. Siméon Rondeau est né à St-Gabriel, Qué., le 18 juillet 1879. Il épousa Mlle Julia Légaré le 13 septembre 1909 dans l'Est, puis, au mois de juin 1911, arrivait à Willow-Bunch où il y demeura jusqu'à sa mort.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, cinq fils, Georges-Emile, Julius et André, de Willow-Bunch, Léo, de Morinville, Alta, et Victorien, de Moose Jaw; deux filles, Roséda et Olivica, à la maison; une soeur, Mme Gédéon Boisvert (Olivica), de Willow-Bunch; une belle-soeur, Mme Malvina Rondeau, de Lisieux; un beau-frère, M. Siméon Ducharme, du Foyer d'Youville à Gravelbourg; 17 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants; plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Les enfants du défunt étaient tous présents aux funérailles, ainsi que plusieurs parents et amis de l'extérieur.

* * *

Au Manitoba

ST-JEAN-BAPTISTE —

M. David Lallier

Le lundi 29 avril, un bon paroissien, M. David Lallier, rendait son âme à Dieu après quelques mois de santé chancelante. Il était âgé de 77 ans.

La dépouille mortelle fut exposée en l'église où beaucoup d'amis se firent un pieux devoir de venir prier auprès du cercueil.

Le service funèbre fut chanté le jeudi 2 mai par M. l'abbé David Roy, curé. Au cours de l'homélie qu'il prononça, le pasteur loua la conduite exemplaire du cher disparu.

A l'issue de la messe, la dépouille mortelle fut conduite au cimetière local où les dernières prières furent récitées pour le repos de l'âme de celui qui fut toujours l'ami de tous. Les porteurs furent MM. Raymond Rayotte, Napoléon Baril, Victor Bouchard, Antonio Lamothe, Valentin Châtain et Laurent Marchildon.

M. David Lallier naquit en 1890 et arrivait dans cette localité il y a une cinquantaine d'années. Il travailla comme aide-fermier à différents endroits et demeurait près du village depuis plusieurs années.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Roland, de Regina, et Joseph, de St-Jean; deux filles, Mme L. Melosm (Mariane), de Toronto, et Lucille, à la maison; cinq petits-enfants et une soeur, Mme V. Lamothe, de St-François.

Les arrangements funèbres furent confiés à la Chapelle funéraire P. Coutu, de St-Boniface.

Au retour du cimetière, un goûter fut servi aux visiteurs par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques.

* * *

LAURIER —

Mme A. Desjardins

Après une longue et pénible maladie s'éteignait doucement à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, le vendredi 3 mai, Mme Arthur Desjardins, née Adèle Pelland le 7 avril 1888 à Ste-Agathe, Man. Elle épousait, le 26 novembre 1906 en son village natal, M. Arthur Desjardins. En décembre 1910, ils vinrent s'établir à Ste-Amélie où ils travaillèrent la terre jusqu'en 1963. En 1963, ils se retirèrent à Laurier. Son époux la devança dans la tombe.

La défunte laisse dans le deuil neuf fils, Alexandre, de Calgary, Alta, Adélard, d'Owen Sound, Ont., Albert, d'Ottawa, Ont., Jean-Léon, de Michel, Alta, Joseph, de Hayne Junction, T.N.-O., Gérard, de St-Charles, Man., Arthur, Antoine et Pierre, de Laurier; six filles, Mme Albert Letain (Cécile), de Brandon, Man., Mme Jean-L. Corbel (Marie-Louise), de Laurier, Mme Georges Casavant (Marie-Ange), de Ste-Amélie, Mme Henri Délaurier (Thérèse), de Laurier, Mme Joseph Cahill (Agnès), de St-Charles, et Mme Wesley Chatwell (Juliette), de Swan River, Man.; 130 petits-enfants et 69 arrière-petits-enfants.

Une messe fut concélébrée par le R. P. Henri Saulnier, S.J., neveu de la défunte, avec M. l'abbé Roland Lavoie, curé de Laurier, et le R. P. Adélard Godbout, O.M.I., vicaire à Ste-Rose-du-Lac. Le R. P. Louis Aubin, O.M.I., et M. l'abbé André Gervais, curé de Ste-Amélie, assistaient au choeur.

Les porteurs furent MM. Robert Casavant, Robert et Daniel Desjardins, Jacques Cahill, Alfred Chatwell et Ronald Délaurier.

Plus de 400 personnes vinrent rendre un dernier hommage à cette bonne chrétienne, épouse dévouée et mère aimante en assistant à la messe des funérailles. Après la messe célébrée en l'église Notre-Dame des Victoires à Laurier, le cortège se dirigea vers Ste-Amélie où la dépouille mortelle repose maintenant au cimetière, à l'ombre de l'église, où Mme A. Desjardins se dévoua comme organiste pendant de nombreuses années.

* * *

STE-AMELIE —

Mme Eugénie Roussin

Mme Eugénie Roussin, de Ste-Rose-du-Lac, est décédée à l'hôpital de cet endroit le 21 avril, à l'âge de 69 ans, après une courte maladie. Mme Roussin, née Eugénie Schmidt à Ste-Rose-du-Lac, fit ses études au même endroit. En 1915 elle épousa M. Eustache Roussin qui la précéda dans la tombe en 1955.

Le service fut chanté par M. l'abbé A. Gervais en l'église de Ste-Amélie, le mercredi 24 avril. La chorale de Ste-Amélie fit les frais du chant. Les porteurs étaient MM. Marcel, Aimé, Léon et Napoléon Roussin, William Scott et William Zastre. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial. Le salon funéraire de Ste-Rose-du-Lac était en charge des arrangements.

La défunte laisse dans le deuil cinq fils, Gaston, de Winnipeg, Edouard, de Vancouver, C.-B., Wilfrid, de Gerald, Sask., Adrien, de Ste-Amélie, et Raymond, de Ste-Rose-du-Lac; cinq filles, Mme Archie Frew (Azalma), de Vancouver, Mme Jack Burck (Joséphine), de Winnipeg, Mme Germain Moriaux (Odile), de Ste-Amélie, Mme Brian Bassett (Laurette), de Banff, et Mme Hans Friewald (Solange), de Seattle, Wash.; un frère, M. Fred Schmidt, d'Edmonton; deux soeurs, Mme Juliette Banda, de Hamilton, Ont., et Mme Rosalie Bowen, de Shaunavon, Sask.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Le dimanche 28 avril avait lieu la soirée de bingo dont les heureux gagnants furent comme suit: prix de $50.00, Mme Ernest Jarnouin, de Notre-Dame-de-Lourdes; $10.00, Mlle Gisèle Pantel, Mmes Suzanne Augert, Victor Pantel, Jean Mao, Louis Lecoq et Robert Holliston, toutes deux de Treherne, MM. Mel Murdy, de Manitou, et R. Holliston, de Treherne; $5.00, Mlle Simone Pantel, Mmes Clarisse Tranq, Suzanne Augert, Albert Delaquis, Dianne Foster, de Manitou, M. Cox, de Winnipeg, et Yolande Bérard, de Treherne, MM. Firmin Bérard, Louis Brouzes, Léon Brunel, de St-Lupicin, Lorne Iby, de Rosebank, Harry Knibbs, de Holland, et Laurent Dubois, de St-Claude. Les prix d'entrée ($5.00 chacun) allèrent à Roger Pantel et M. Richard, de Morden.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 12 mai, à 8 heures du soir avec un gros lot de $500.00 en 54 numéros.

Soirée sociale

Le vendredi 10 mai, à 9 h. p.m., à la salle paroissiale, aura lieu une soirée sociale en l'honneur de M. Maurice Bazin et de Mlle Elise Fouasse à l'occasion de leur futur mariage. Tous les amis sont cordialement invités à y assister.

Bienvenue

Bienvenue à M. et Mme A. Talbot et leurs six enfants, qui arrivent de la province de Québec; à M. et Mme Samuel St-Laurent, de St-Boniface; à Mlle Linda Valdez, garde-malade diplômée, qui se dévoue aux soins des malades de la localité.

Bonne chance aux nouveaux propriétaires de "Notre Dame Sundries", M. et Mme Marcel Roch, qui ont pris possession du magasin récemment.

AVIS

La réunion de l'Association fédérale progressiste-conservatrice de St-Boniface pour la mise en nomination d'un candidat

aura lieu

le lundi 13 mai 1968 - - 8 h. p.m.

à l'école Queen Elizabeth
363, Enfield Crescent
à St-Boniface

Les futurs candidats doivent remettre leur avis de candidature au Secrétaire au plus tard le 11 mai 1968, et donner les noms et adresses des personnes qui les ont proposés et appuyés.

A. F. Aitken
Président

Joan C. M. Campbell, secrétaire,
437, ave Rosseau ouest,
Transcona 25, Manitoba.

LISGAR

Assemblée de

"Mise en nomination"

L'Association progressiste-conservatrice de Lisgar

SALLE MEMORIAL
Roland, Manitoba

Vendredi 17 mai
8 h. p.m.

On pourra se procurer des cartes de membres à la table d'inscription à partir de 7 h. p.m.

Les membres en règle de l'Association ont droit de vote.

Orateur invité: **Erik Nielsen**, M.P. Yukon

Bienvenue à tous!

L'ASSOCIATION PROGRESSISTE-CONSERVATRICE DE PROVENCHER

Assemblée de mise en candidature

le mercredi 15 mai 1968
à 8 h. p.m.

Au Blé d'Or, Ste-Anne, Manitoba

Orateur invité — **l'hon. Gordon Churchill**

BIENVENUE A TOUS
On servira du café et des beignets.

Autorisée par l'Association progressiste-conservatrice de Provencher.

À CKSB

Ecoutez les émissions "TÉMOIGNAGE"

de

7 h. 15 à 7 h. 25 p.m.

du lundi au samedi

Le Père Paul Hamel, S.J.,
invite chaque jour,
à l'émission **Témoignage**,
des témoins du monde chrétien.

Jeudi 9 mai — **Sr Suzanne Manseau**
Pour découvrir l'âme de la Colombie

Vendredi 10 mai — **J. J. Larivière**
Le problème du mal et les jeunes

Samedi 11 mai — **Gaétane Gareau**
Qui sont les Auxiliaires rurales?

Lundi 13 mai — **Emile Robichaud**
Nos adolescents sont-ils en détresse?

Mardi 14 mai — **J.-J. Larivière**
Comment résoudre le problème du mal dans le monde.

Mercredi 15 mai — **Jean Martucci**
Le serpent qui marche, condamné à ramper.

Jeudi 16 mai — **Marcel Marcotte**
Les mille façons de dire: merci.

Vendredi 17 mai — **Paul Laramée**
Nos jeunes craignent-ils l'engagement chrétien?

Samedi 18 mai — **Guy Rocher**
Les bouleversements sociologiques et la crise de foi.

Noces d'argent de M. et Mme F. Sarrasin célébrées à Lorette le samedi 4 mai

LORETTE — Le samedi 4 mai, à 7 h. 30 p.m., une messe d'action de grâces fut célébrée par M. l'abbé H. Perron, curé, à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Florent Sarrasin.

Suivit une réception à la salle paroissiale où une foule considérable vint offrir ses voeux aux jubilaires. Ces derniers firent leur entrée au son de l'orchestre accompagnés de leurs 14 enfants, tous présents. Emile, de New Westminster, était accompagné de son épouse et de leur fille, Jeannette, et son époux (M. et Mme McKenty), de Seattle. On remarquait aussi M. et Mme Hector Sarrasin, parents du jubilaire.

M. Léo Sarrasin agissait comme maitre de cérémonies. Au son de la marche, Anniversary Waltz, les jubilaires commencèrent la danse. Les grands-parents et tous les enfants se joignirent à eux.

Leur fille ainée, Jeannette, lut une touchante adresse au nom de la famille, en français et en anglais. La table d'honneur était décorée d'un joli gâteau à trois étages.

Le maitre de cérémonies offrit ses félicitations et ses voeux à ces vaillants jubilaires et remercia tous les parents et amis, venus de près et de loin, offrir leurs hommages aux jubilaires en cette journée mémorable.

Remerciements

M. et Mme Florent Sarrasin désirent remercier bien sincèrement M. l'abbé H. Perron pour avoir célébré une messe à leurs intentions et pour ses paroles touchantes au cours de l'homélie. Ils remercient aussi leurs enfants pour l'organisation de la fête, ainsi que tous les parents et amis qui se sont rendus nombreux pour leur offrir leurs voeux.

Confirmation

Cette année, il y aura changement concernant la confirmation. Les confirmants de langue française de la division Seine devront se rendre à Ste-Anne à 7 h. 30 le 16 mai, ceux de langue anglaise se rendront à l'église paroissiale de Lorette à 7 h. 30 p.m. le 19 mai.

Réunion de la L.F.C.

Le jeudi 2 mai avait lieu la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, à la salle paroissiale. Mme Georges Marcoux remplaça la présidente du comité spirituel, Mme Edmond Gagnon, qui dut s'absenter dû à la maladie. Après la présentation de son rapport, elle fit la lecture d'une Résolution proposée par la section de N.-D. de Lorette, qui fut acceptée par l'assemblée, et par le fait même, prête à être envoyée à Mme Julien Willicott pour être présentée au congrès du 18 mai. Les déléguées choisies pour ce congrès sont Mmes Jean Cournoyer et George Schreyer.

Vint ensuite la présentation des dames invitées par la présidente, Mme Jean Cournoyer: Mme Aimé Normandeau, présidente diocésaine, Mme Fenez, membre du conseil diocésain, qui vinrent donner des renseignements sur la journée du congrès qui se tiendra à Lorette le samedi 18 mai. Mme Aimé Normandeau interrogea les dames sur différents points tels que les buts de la Ligue et sur autres questions d'intérêt. Grande fut sa satisfaction de l'intérêt témoigné par les membres. Elle donna aussi des explications concernant la Ligue.

Après les remerciements d'usage envers les distinguées visiteuses, on continua de converser tout en dégustant un bon café et un léger goûter.

Haywood

Çà et là

Le vendredi 26 avril, Mme B. Gautron, accompagnée de son fils, Léo, de St-Pierre, et de ses deux enfants, Gérald et Michelle, se rendirent à Saskatoon pour le mariage de sa nièce, Mlle Rose Lagimodière.

Le samedi 27 avril, à 4 h. de l'après-midi, Mlle Lagimodière épousait M. Robert Kinash, ingénieur au service du Département des grandes routes de la Saskatchewan. Tous profitèrent du voyage pour visiter les parents de Saskatoon et de Marcelin et revinrent bien enchantés.

Le dimanche 28 avril, Mme Philias Poirier eut la visite de M. et Mme Bernard Poirier et leur famille, M. et Mme Emile Beaudry et leur famille, de Winnipeg, ainsi que de M. Aubert Poirier et sa famille, de La Salle.

Mlle Pauline Hébert et Roseline D'Heilly visitaient leurs parents en fin de semaine.

M. Thuribe Perreault et Mme Adrien Souque sont patients à l'hôpital de St-Claude.

M. Omer Lévesque, après un séjour à l'hôpital de St-Claude, est de retour chez lui.

Mme Bergeron eut la visite de ses fils, Georges et Léo, et leurs familles, de Headingley.

M. et Mme Wilfrid Lapointe et leur famille visitèrent la famille Richard Lapointe.

Le bébé de M. et Mme Ovide Labossière est décédé le 1er mai et fut enterré à Haywood le vendredi 3 mai.

Mme Grouette, mère de M. Jos. Hébert, fut transportée d'urgence à l'hôpital Concordia le samedi 27 avril.

Sincères condoléances à MM. et Mmes Benoit Gagné et Camille Beaulieu à l'occasion du décès de leur père et beau-père, M. Napoléon Gagné, de St-Claude.



Repérage de wagons par ordinateur — Le réseau d'ordinateurs du Canadien Pacifique peut repérer tous les wagons sur son réseau à la demande de l'expéditeur. M. Ron Spain, chef de l'ordinateur, ajuste ici son appareil IBM, modèle 360-40G, tandis que M. Ed MacDonald vérifie le registre, au centre d'ordinateur de Montréal. Chaque jour, l'ordinateur répond à 600 ou 700 demandes de ses centres de repérage de Vancouver, Winnipeg, Toronto et Montréal, à l'aide de réseaux spéciaux du télétype. (Photo Canadien Pacifique)

La Ligue des Femmes Catholiques de Lorette . . .

(Suite de la première page)

En vue de la préparation du 5e congrès diocésain, une réunion préliminaire eut lieu le vendredi 26 avril à la paroisse Assomption de Transcona. Etaient présents: MM. les abbés L. Beaulieu et A. St-Laurent, ainsi que 32 dames de 12 sections.

Une lettre d'appréciation sera adressée aux Soeurs Oblates de la Maison-Chapelle qui ont bien voulu prêter un appartement où seront gardés les articles nécessaires au projet centenaire de la Ligue "Echos du Passé".

Un album-souvenir renfermant les projets centenaires des quatre paroisses suivantes: Transcona, Sts-Martyrs-Canadiens, Ile-des-Chênes et Basilique, est en préparation. Félicitations aux personnes en charge, Mme Morin et Mlle H. Blais, pour leur grand dévouement au succès de ce projet.

Mme M. Dumaine souligna que Mme Jocelyne Hébert, de St-Malo, est la seule femme faisant partie de l'équipe du Rallye du Manitoba.

On fit aussi mention d'une journée intéressante tenue au Centre culturel le jeudi 25 avril et où onze aumôniers se rencontrèrent avec Mme A. Normandeau, présidente diocésaine, et quelques autres dames pour discuter de l'amélioration de la Ligue. Le rapport de cette importante réunion sera envoyé aux sections.

Ensuite, on fit lecture des thèmes suivants présentés par les sections et prouvant ainsi l'intérêt des dames: Partage des biens, La foi, Promotion de la femme, Initiation à la Bible, Cherchons ensemble. Ce dernier thème est celui choisi pour l'année.

Programme du 5e congrès

9 h. 30 a.m.: messe concélébrée dans l'église de Lorette par M. l'abbé L. Beaulieu avec d'autres prêtres.

10 h. 15 a.m.: café à l'école Lagimodière de Lorette, suivi de l'inscription.

10 h. 30 a.m.: ouverture officielle par Mme Jean Cournoyer, présidente de la paroisse-hôtesse, suivie du rapport annuel de la présidente diocésaine, Mme Aimé Normandeau, message de M. l'abbé L. Beaulieu, aumônier diocésain, et rapports des différentes activités des sections.

Midi: diner chaud ($1.50 par personne) servi par la paroisse-hôtesse.

1 h. 30 p.m.: chant par Suzanne Jeanson et autres.

2 h. p.m.: continuation des rapports des sections.

Le conférencier invité, M. l'abbé Pierre Raymond, de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens, donnera un court exposé sur "L'apostolat des laïcs", suivi d'une période de discussion sur le plan d'action de l'année. On procédera ensuite aux élections.

Mmes E. Abraham, A. Bourgeois et H. Chartier composent le comité de nominations. La liste des candidates sera affichée au tableau.

Mme A. Normandeau, présidente diocésaine, dirigera le congrès.

Pour terminer, M. l'abbé L. Beaulieu invita les dames à se rendre au congrès avec un esprit chrétien et un coeur ouvert et d'y assister toute la journée afin d'en retirer le plus grand profit possible, puis la présidente ajouta des remerciements.

Institut collégial St-Claude

Camp liturgique

Du 3 au 5 mai, cinq étudiants de 11e et 12e années et un professeur ont bénéficié d'une rencontre avec des étudiants d'autres localités pour des échanges sur le plan religieux sans délaisser pourtant le plan humain, puisque l'un ne va pas sans l'autre.

Je mentionne leurs noms ici, pour le cas où certains désireraient se renseigner sur ce qui s'y est passé. Ce sont Evelyne Martel et Alain Girardin, Gisèle Chappellaz, Lorraine Le-Gras et Monique Gautron. Quant au professeur, vous trouverez son appréciation du camp ailleurs dans ce journal.

Contents de leur expérience et fiers de leurs papillons, les six campeurs, d'un commun accord, ont décidé de le porter toute la semaine.

On peut s'inscrire d'ici au 13 mai, si l'on désire participer au camp du 17 au 19 mai.

Boite à chansons

Il est très difficile de trouver une date pour la prochaine boite à chansons, mais on s'accorde sur le fait qu'il en faut une. D'ailleurs un projet intéressant est en préparation et en relation avec cette dernière boite à chansons de l'année.

Centre récréatif

Une réunion de parents avait été convoquée pour le 30 avril pour discuter de ce problème. Comme c'était un jour de semaine et que la température était idéale, de nombreuses personnes n'ont pu assister, mais celles qui étaient présentes étaient en faveur du principe et se disposaient à aider les jeunes et à répandre l'idée autour d'elles.

Une autre réunion est prévue prochainement pour un dimanche soir.

Dès le lendemain, un communiqué paraissait dans **La Gazette de St-Claude**, le journal local, pour demander à tous les gens des petits emplois pour les 180 élèves de l'école, dans le but de ramasser un peu d'argent destiné aux réparations d'urgence du futur centre.

La bâtisse de l'ancienne patinoire a reçu l'approbation officielle du Département de la Santé de Winnipeg. Elle peut donc servir sans risques à des rencontres de jeunes.

Munis de tous les arguments fournis par les parents, la quinzaine de jeunes (au moins deux de chaque classe) en charge de cette belle initiative élira des comités responsables et dressera les règlements qu'impose toute bonne organisation.

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

Ste-Agathe

Réunion importante

A l'invitation de M. Lucien St-Vincent, principal de l'Institut collégial, quelque 50 personnes se réunissaient pour se renseigner au sujet des études des 10e, 11e et 12e années pour le prochain terme scolaire.

Les principaux des Instituts de St-Jean-Baptiste et de St-Pierre étaient présents et donnèrent à tour de rôle une idée précise du programme des deux cours qui seront enseignés aux deux endroits. Parents et élèves sont maintenant avertis qu'ils peuvent faire le choix de l'école qui leur convient le mieux.

Cours de dactylographie

Le jeudi 2 mai, Mme Alice Labelle donnait la dernière leçon de dactylographie d'une série de 30. Le cours fut suivi par Mme Lily Baudry, M. Gérard Bilodeau, Mlle Annette Courcelles, Mmes Ida Dorge, Simone et Léa Dorge, Marguerite Dumesnil, Marie-Thérèse Fenez, Pauline Phaneuf, Marcelline Pilon et Jeanne St-Onge. Deux élèves de l'école secondaire, Joseph et Paulette Dorge, ont suivi ce cours comme sujet supplémentaire. Une atmosphère de gaieté, de détente et d'entrain a régné durant ce cours. Mme Labelle invita chacun de ses élèves à venir la consulter s'il rencontrait quelques difficultés dans la pratique individuelle de dactylographie.

Malades

Mme Julien Brémaud a récemment fait un séjour à l'hôpital de Morris, où elle a subi une opération dont elle se remet avec satisfaction. Mme Orise Joyal est entrée au même hôpital le samedi 4 mai.

Thé printanier

Le thé printanier, préparé par la société Parents et Maitres, et qui eut lieu le dimanche 5 mai remporta un beau succès. Quelque 200 personnes y assistaient et ont pu profiter de l'ambiance de gaieté qui régnait.

L'exposition de couture et d'objets divers de fantaisie, confectionnés par les élèves des 4e, 6e et 7e années, et la classe technique a bien intéressé les gens.

Les gagnantes des billets de la loterie furent Mmes René Pilon et Lucien St-Vincent.

Soirée sociale

Le samedi soir 4 mai eut lieu une soirée sociale en l'honneur de M. Roger Pinsonneault et de sa fiancée, Mlle Rose Solomon, de Toutes-Aides, dont le mariage aura lieu à Ste-Rose-du-Lac le 25 mai.

M. et Mme Henri Pinsonneault remercient toutes les personnes qui ont assisté à cette soirée.

St-Norbert

Condoléances

Sincères condoléances à la famille Raymond Latourelle à l'occasion de la perte de la soeur de M. Latourelle, Mlle Albina Latourelle, anciennement de St-Boniface; à la famille W.-A. Perron qui vient de perdre Soeur Jeanne Thuot, anciennement de Gravelbourg, Sask., soeur de Mme Perron; aux parents et amis de M. Marcel Lavallée, anciennement de St-Norbert, décédé; à Mme Louis-Joseph Robert à l'occasion du décès de sa mère, Mme Yvonne Goffart, pionnière de St-Norbert.

Bingo

Le dimanche 5 mai, quelque 200 personnes participaient au bingo organisé au profit des Guides et Jeannettes de la paroisse. Le 12 mai prochain, bien que ce soit la "Journée des mères", on prévoit encore un bon nombre de personnes au bingo dont le gros lot est toujours en jeu. Tous sont bienvenus à cette soirée récréative à la salle Ritchot, à 8 heures du soir.

La Broquerie

Attention

Le banquet annuel en l'honneur des équipes de hockey de la paroisse aura lieu à l'aréna de La Broquerie le vendredi 10 mai, à 7 h. 30 p.m., et sera suivi d'une soirée sociale.

Que les parents et amis se fassent un devoir d'y assister. Ce sera un bel hommage d'appréciation envers les joueurs. Les billets seront en vente à la porte.

Félicitations

Félicitations au jeune Gilles Piché, gagnant du 3e prix du concours provincial d'Affiches pour la Prévention des Feux de Forêts. Le prix lui sera présenté à l'assemblée de Parents et Maitres le 14 mai.

Va-et-vient

En fin de semaine, M. Hector Normandeau et ses enfants, Hélène, Jacinthe et Rosaire, ainsi que M. Zacharie Decelles se rendaient à Rocanville, Sask., pour assister au mariage de Mlle Pauline Decelles.

Laurier

Remerciements

La famille Arthur Desjardins remercie ses nombreux amis pour leur témoignage de sympathie à l'occasion du décès de Mme Desjardins. Un merci spécial aux dames de Ste-Amélie qui ont servi un goûter après l'enterrement.

Les paroissiens désirent exprimer leurs sincères remerciements à Soeur Alarie, s.g.m., et à Mlle Marguerite Lavoie pour leurs visites périodiques. Elles ont su intéresser tous et chacun et les instruire. Elles ont surtout développé chez tous un désir sincère de vouloir connaitre et comprendre de plus en plus le renouveau liturgique de l'Eglise. Tous espèrent les revoir à l'automne.

Départ

Les paroissiens de Laurier ont appris avec peine le départ de celui qui fut pendant 22 ans un excellent voisin: M. l'abbé Joseph Desjardins, curé de McCreary. Depuis quelque temps, son médecin lui conseillait un repos prolongé, mais il a voulu persister à la tâche aussi longtemps que possible. Avec leur bon souvenir, tous lui assurent une prière bien sincère pour que le Divin Maitre lui redonne la santé.

Visiteurs

Mlle Louise Deremiens recevait dernièrement la visite de M. et Mme Narcisse Isabée, de Hartney, Man., et de M. et Mme Constant Isabée, de Sioux Lookout, Ont.

Au coeur d'un camp liturgique

Si les campeurs ne peuvent pas trouver de mots, en anglais comme en français, pour décrire ce qu'ils ressentent vraiment au cours d'une de ces sessions liturgiques, comment peut-on espérer que quelqu'un qui n'y a pas participé puisse le faire raisonnablement.

J'ai voulu suivre un camp au même titre que ces jeunes privilégiés qui ont reçu et accepté l'invitation, pour le bénéfice de tous ceux qui doutent de sa haute valeur spirituelle, me disant qu'avec un minimum d'efforts, il devrait y avoir moyen d'en faire une description satisfaisante.

Au retour, je constate combien ma tâche sera difficile, et je sais à peine par où commencer.

En quelques heures, des jeunes venant d'endroits différents apprennent à se connaître, à s'accepter, à s'aimer à s'entraider, à se partager non seulement leurs biens matériels, mais aussi leurs idées, leurs goûts, leurs aspirations, leurs sentiments, leur joie.

Les préjugés tombent, la lumière se fait, la vie spirituelle s'anime et prend un sens.

Du vendredi soir au dimanche après-midi, le temps se répartit en discussions, prière, récréation, célébration du repas pascal, messe communautaire, repas comme d'habitude, et repos de la nuit. Rien, dirait-on, dans tout cela qui ne soit réellement de nature à emballer, mais il y a la manière.

Il serait relativement facile d'expliquer le mode de procéder pour chacune des parties mentionnées plus haut, mais détaché de l'esprit qui l'anime, il n'aurait plus aucun sens, et c'est cet esprit qu'il est impossible de décrire. Et j'aime autant ne rien dire que de faire les choses à moitié et risquer d'être mal interprété.

Un athée a déjà été converti en regardant la figure d'un jeune enfant qui venait de communier.

Le bonheur et la joie profonde qui se lisent sur les visages et dans les yeux des jeunes au sortir d'un camp liturgique suffiront à faire changer d'opinion aux incrédules. Qui peut rester insensible aux larmes de joie? Elles sont encore plus émouvantes que les larmes produites par un chagrin.

"Sentimentalité que tout cela!", serez-vous portés à dire en dernière ressource d'arguments. N'est-ce pas une qualité de l'âme de pouvoir vibrer aux beautés qui existent? Et lorsque le corps est en parfaite harmonie avec l'âme qui l'habite, il reflète à sa façon ce qui se passe à l'intérieur.

Il resterait à mettre en doute la sincérité des paroles et des actions de ces nouveaux engagés; une telle pensée, d'après moi, devrait être considérée comme sacrilège.

Je n'ai sûrement pas satisfait la curiosité des lecteurs sur le sujet, mais allez donc parler de ce qui est trop beau pour être dit.

Aimé-Onil Dépôt, C.S.V.

Ste-Amélie

Remerciements

Les familles Roussin désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de Mme Eugénie Roussin.

Çà et là

La vente d'articles usagés du jeudi 18 avril, organisée par Mmes H. Vandepoele, Y. Grandbois et J. Brook, de la Ligue des Femmes Catholiques, fut un vrai succès. Elle rapporta la somme de $107.00. Les gagnants à la loterie furent: Mme Agnès Vandenbosch, un tapis; Mme Paul Martin, une lampe; Mme G. Fillion, un coussin; Mme Léonie Thibert, un ensemble de boîtes de cuisine; Mlle Yvonne Neault, un collier; Mme Nedelec, un ensemble pour bébé; Mme A. Houle, une photo, un ensemble de boîtes de cuisine et une jardinière.

Prompt rétablissement à M. Albert LaBelle qui fut patient à l'hôpital de McCreary durant la semaine du 22 avril.

M. et Mme Maurice Leperre ont accompagné M. et Mme Antoine Leperre à Minot, Bismark, où ils ont visité le barrage Garyson sur la rivière Missouri.

Quelques membres de la Ligue des Femmes Catholiques et M. l'abbé A. Gervais, curé, se rendirent à Ste-Rose-du-Lac, le dimanche 5 mai, où ils assistèrent au thé des dames de la Ligue et entendirent le message de Soeur Denis, S.O.S., invitée d'honneur.

Mme Ludger Soucy s'est rendue à Dryden, Ont., durant la semaine du 15 avril, accompagnant M. et Mme Maurice Soucy, de Williams Lake, C.-B.

M. et Mme Eugène Soucy et leurs enfants, de Dryden, Ont., ont passé la fin de semaine du 25 avril chez leurs parents.

Le R. P. Gérard Pinette, de Sioux Narrows, Ont., Mme Paul Rivard, du Parc Windsor, M. et Mme Alphonse Pinette et leurs enfants, Mary et Marc, de Williams Lake, ont rendu visite à leurs nombreux parents de Ste-Rose-du-Lac et Ste-Amélie, durant la fin de semaine du 25 avril.

Le 29 avril, une messe fut célébrée en l'honneur de Notre-Dame du Bon Conseil. Dix-sept membres de la Ligue des Femmes Catholiques de Ste-Amélie et Makinak, présents, récitèrent l'acte de consécration. Un goûter suivit la cérémonie religieuse.

M. Hervé Grandbois, Mlle Dorothy Gunner, MM. Arthur Gagnon et Gérald Pinette, de Winnipeg, M. et Mme Roland Vanderkerkove et leur fils, de Toutes-Aides, M. et Mme René Verhaeghe et leur famille, de Dauphin, rendirent visite à M. et Mme Fred Pinette et leur famille.

Félicitations aux gagnants lors du bingo du dimanche 5 mai: Gérard Verhaeghe, Rita Verhaeghe (3), André Vandenbosch, Mme Georges Zastre, Mme Adrienne Vandenbosch, Mme Bernard Worall ($15.00), Mme Geo. Vandenbosch, Daniel Neault, Jean Roch, Flo. Vandenbosch, Léon Groenchield et Mme William Zastre. Les prix d'entrée allèrent à Mmes G. Zastre, Jean Roche et Berthe Denis. Le prix des membres ne fut pas gagné. La dernière partie fut gagnée par M. Gérard Verhaeghe.

M. l'abbé Vachon regrette de n'avoir pu assister au service funèbre de son ancienne paroissienne, si dévouée et charitable, Mme Adèle Desjardins. Il unit cependant ses prières à celles des membres de cette grande famille et lui offre ses sincères condoléances.

St-Georges

Réunion de la L.F.C.

Le jeudi 18 avril, après la messe célébrée par M. l'abbé G. Trudeau, curé, avait lieu la réunion générale de la Ligue des Femmes Catholiques avec 22 membres présents et Mme Paul Boulet comme présidente.

Nous avions la joie de recevoir là un nouveau membre dans la personne de Mme Alfred Guimond. Bienvenue à cette dame.

Après la lecture de la correspondance et des différents rapports par la secrétaire et la trésorière, les présidentes des comités spirituel et d'éducation présentèrent chacune une partie du programme qui comprenait la lecture d'un article "Egalité en Education religieuse" ainsi que la question d'un cercle d'étude.

Avec l'année qui s'est terminée en avril, la Ligue remercie bien sincèrement son aumônier, M. l'abbé G. Trudeau, pour son inlassable dévouement, les dames qui faisaient partie de l'exécutif pour l'année 67-68 et tous les membres pour leur entière collaboration. Le nouvel exécutif se compose comme suit: présidente, Mme Ludger Jubinville; 1ère vice-présidente, Mme Albert Vincent (spirituel); 2e vice-présidente, Mme Honoré Dupont (action sociale); 3e vice-présidente, Mme Sylvio R. Chevrefils (loisirs); secrétaire, Mme Zéphir Papineau; trésorière, Mme Sévère Vincent (éducation).



LA COMMISSION DE LA VALLÉE DE LA RIVIÈRE ROUGE

AVIS AUX INTERESSES:

La Commission de la Vallée de la Rivière Rouge a été autorisée à continuer ses activités en ce qui regarde l'assistance donnée pour relever ou déménager les bâtisses qui ont été sujettes à l'inondation dans la vallée de la rivière Rouge.

L'aide est donc disponible aux propriétaires qualifiés en faisant la demande comme suit:

(a) pour l'aide pour déménager et/ou relever des bâtisses, préparer une fondation convenable ou un soubassement — 65 pour cent de tels frais jusqu'à un maximum de $2,000.00, mais ne comprenant pas le coût de l'installation d'égouts ou du service d'eau, ni celui d'un lot convenable.

(b) pour une bâtisse surlevée où, selon l'opinion du Comité, le terrassement autour de la fondation serait plus avantageux que la construction de digues — $500.00 maximum.

Les demandes devront être faites, sans délai aux bureaux de la Commission de la Vallée de la Rivière Rouge à 720, avenue Broadway, Winnipeg 1. Aucune demande ne sera acceptée après le 1er septembre 1968. Toute requête de paiement selon les règlements établis devra être soumise le ou avant le 31 décembre 1968.

Par ordre de la Commission,
(Mme) M. W. Tweedie,
secrétaire.

IMPORTANT:

Veuillez noter que le ou après le 15 mai 1968, les bureaux de la Commission de la Vallée de la Rivière Rouge seront situés à **693, avenue Taylor, Winnipeg 9, Manitoba. Téléphone 284-2342.**

Dunrea

Assemblée de la L.F.C.

Le lundi 8 avril avait lieu, au presbytère à l'issue de la messe du soir, l'assemblée annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. Les nouvelles élues à l'exécutif furent: Mme Gérard Boulet, présidente; Mme Daniel Cuveliers, 1ère vice-présidente; Mme Nazaire Légaré, 2e vice-présidente; Mme Raymond Côté, 3e vice-présidente; Mme Olivier Côté, trésorière; Mme Georges Boulet, secrétaire.

Le nouveau conseil reçut la bénédiction de M. l'abbé P. Morand et, après la récitation de l'acte de consécration, la réunion prit fin, étant close par Mme A. Lavoie.

L'assemblée du nouvel exécutif eut lieu au presbytère le mardi 23 avril. Mme Gérard Boulet, présidente, récita les prières usuelles, et le nouveau comité fut nommé.

Il fut décidé que les dames de la Ligue en union avec les dames de Ste-Anne organisent un banquet pour célébrer le 25e anniversaire de la fondation de la Caisse populaire locale au mois de juin.

La messe annuelle en l'honneur de Notre-Dame du Bon Conseil offerte par les dames de la Ligue aura lieu le lundi 6 mai, à 7 h. 30 p.m., et sera suivie de l'assemblée mensuelle.

Mme la présidente suggéra de faire revivre de plus en plus la dévotion au Sacré-Coeur dans les foyers catholiques de la paroisse.

Le thé annuel, organisé par les dames de la Ligue, aura lieu le samedi après-midi 11 mai, de 2 h. 30 à 5 h. Cordiale invitation à tous les amis.

A cette réunion, M. l'abbé Morand parla de la campagne de charité envers les pays sous-développés, qui se tient actuellement dans le diocèse. Les dames de la Ligue veulent organiser un "repas de privation", au cours du mois, pour cette oeuvre de charité. Tous sont cordialement invités à faire leur part en payant un repas chacun à l'avantage de ceux qui sont moins fortunés.

M. le curé désire obtenir, au cours du mois, l'aide d'une Soeur du Service pour apprendre aux parents la manière d'enseigner le catéchisme aux jeunes. La date sera annoncée en temps voulu. Il désire aussi recevoir de l'aide bénévole pour l'enseignement de la religion aux jeunes.

L'importante réunion fut close par Mme Daniel Cuveliers.

Çà et là

Tout récemment, la famille René Côté a déménagé au restaurant de M. Adrien Boulet, ayant loué l'endroit pour un temps indéterminé. Ça tout l'air que ces nouveaux propriétaires auront une nombreuse clientèle. M. R. Côté, qui, depuis de nombreuses années, était agent d'élévateur pour le "Wheat Pool", a été remplacé par M. F. Legault, jeune homme venant d'Elie, à qui tous souhaitent la plus cordiale bienvenue. Ce dernier louera un peu plus tard la demeure laissée par la famille R. Côté.

M. l'abbé P. Morand prend un congé de quelques jours pour aller visiter ses parents à Técumsek, Ont. Ses paroissiens lui souhaitent un excellent voyage et un heureux retour!

Festival printanier

Un bon groupe de parents et d'amis se rendaient à l'école du village, le jeudi après-midi 2 mai, pour assister à une petite séance de chants, solos de piano, récitations, démonstrations de gymnastique, et même de danses gracieuses exécutées aux sons d'une musique entrainante.

Les jeunes méritent certainement de chaleureuses félicitations pour la manière agréable avec laquelle ils présentèrent chaque partie du programme, qui intéressa vivement l'assistance.

Que dire des dévouées institutrices qui, malgré un programme si harassant, trouvent encore assez d'énergie pour organiser de telles réunions récréatives.

L'invité d'honneur, M. Gérald Lavoie, étudiant, en vacances pour quelques semaines dans sa famille, charma l'assistance par plusieurs solos de piano, de chansons de sa composition, le tout exécuté avec brio et une belle simplicité qui lui est propre. — Si, dans une de ses chansonnettes, il a taquiné quelque peu certaines personnes, on ne lui en veut pas, car c'était fait si gentiment et ça lui sera rendu du tic au tac, à l'occasion.

Le jeune annonceur, Marc Boulet, se tira d'affaires avec aisance. Il était vêtu à l'ancienne mode, avec chapeau haut de forme.

Encore une fois, Mme Marie Gamache prouva ses talents artistiques en décorant avec goût, de fleurs printanières et autres dessins décoratifs, les murs de l'auditorium. Le résultat pécuniaire de cette séance était au profit de l'aide à l'enfance.

Ile-des-Chênes

Caisse populaire

La soirée de films et de devinettes du 28 avril, organisé par la Caisse populaire, attira une assistance nombreuse et enthousiaste. Les films documentaires de feu l'abbé L. Rivard furent un régal pour tous.

La séance débuta avec "Vues familiales" présentant l'abbé Rivard, jardinier, bricoleur, comédien à ses heures, aimant la vie et toujours prêt à l'action. Suivait "La vie des bois", une leçon en histoire des premiers habitants du pays, les Indiens. Sous forme de saynètes, pique-niques, jeux dans la nature, ce grand ami de la jeunesse savait canaliser l'énergie et les talents de la génération montante.

On passait ensuite à deux bobines de la série "Agriculture", où on revoyait les modes de travail d'antan, depuis le défrichement de la terre et les semailles, jusqu'au retour des battages. Et pour terminer "Souvenir paroissial", qui rappelle le village d'Ile-des-Chênes à ses débuts, le premier couvent, le presbytère entouré de ses magnifiques parterres et jets d'eau; le tout étant entrelacé d'attrayantes scènes prises sur le vif.

Participation de l'assemblée

La seconde partie de la soirée consistait en un jeu de devinettes avec prix en argent; le questionnaire avait trait aux raisons d'être de la Caisse, à son fonctionnement et aux bénéfices offerts par ce mouvement coopératif.

Cordial merci à M. René Toupin, de la Caisse Centrale, qui invita les foyers à s'intéresser au budget familial et qui dirigea le quiz de main de maître.

Le comité d'organisation, formé de MM. L. Molin, L. Dumaine et B. Trudeau, remercie tous les sociétaires, paroissiens et amis qui ont participé à cette soirée récréative et vous dit: "A la prochaine fois!".

Warner Jorgenson posera sa candidature dans la circonscription de Provencher

M. Warner Jorgenson, M.P. pour Provencher depuis 1957, a averti l'exécutif de l'Association Progressiste-Conservatrice de Provencher, le samedi 27 avril, qu'il poserait sa candidature comme conservateur. On avait cru qu'il chercherait peut-être à représenter Lisgar.

L'assemblée de mise en nomination pour Provencher aura lieu le mercredi 15 mai prochain à l'hôtel du Blé d'Or, à Ste-Anne-des-Chênes, Man. Ce sera la première assemblée du genre depuis la revision des limites de Provencher. L'hon. Gordon Churchill sera l'orateur invité.

On choisira les délégués selon les nouveaux règlements établis l'année dernière, soit par bureau de scrutin, à raison d'un délégué pour chaque bureau, plus un pour chaque 101 voteurs de plus que 200. Les membres de la Législature, de l'exécutif et d'autres officiers deviennent délégués automatiquement.

Le candidat devra présenter les documents de nomination au président, sept jours avant l'assemblée, donnant les noms des personnes qui l'ont proposé et secondé, ainsi que de six électeurs qualifiés de la circonscription.

Normalement Provencher comptait 76 bureaux de scrutin, maintenant il y en aura 183 et environ 60,000 électeurs au lieu de 40,000. La circonscription comprend presque toute l'ancienne circonscription de Provencher, la portion à l'est de la rivière Rouge, l'ancienne de Springfield et une petite partie de celle de Churchill.

Thompson

Le Ralliement canadien-français

Les Canadiens français de Thompson sont convoqués à une assemblée générale de leur Ralliement lundi prochain, 13 mai, en la salle de l'église catholique, Cree Road. La réunion doit se tenir à 8 h. du soir et portera sur les principales questions à présenter au "Rallye du Manitoba français" qui aura lieu à Winnipeg du 7 au 9 juin.

L'assemblée générale du 13 mai verra aussi à élire le nouveau comité de direction du Ralliement canadien-français de Thompson et examinera d'autres questions d'intérêt particulier pour les Canadiens français de Thompson.

Nouveaux cours établis au "MIT" et au "MIAA"

Le ministre de l'Education du Manitoba, l'hon. George Johnson, a annoncé que des nouveaux cours seront offerts au "Manitoba Institute of Technology" et au "Manitoba Institute of Applied Arts" en 1968-69.

En technologie, des cours de deux ans menant à un diplôme seront offerts, l'un sur la technique de l'arpentage, et l'autre sur la mécanique et le circuit électronique des cerveaux électroniques.

Un cours de deux ans en analyse et programmation sur cerveaux électroniques mènera à un diplôme en Arts appliqués.

Un cours d'un an donnant droit à un certificat, présente un programme d'entraînement dans les ventes industrielles et commerciales.

Un diplôme en Arts appliqués sera donné après un cours de deux ans dans l'administration d'hôtel, de motel et de restaurant.

Un diplôme semblable sera donné après deux ans d'études dans l'Art de l'annonce, surtout en matière d'illustration, de dessin commercial et de la photographie.

Un terme scolaire de dix mois, conduisant à un certificat, pour préparer des hommes ou des femmes aux emplois des services du bien-être social.

Dans l'industrie: un cours de dix mois pour la formation de Chefs de l'alimentation sur les trains, de personnel pour les hôpitaux et autres institutions, donnant droit à un certificat. Aussi un cours de cinq mois préparant des Cuisiniers de restaurant.

L'école des Etudes commerciales donne un certificat en Comptabilité junior, Art commercial et Technologie de la photographie, après un cours de dix mois.

Letellier

Assemblée de la L.F.C.

Le mercredi 24 avril eut lieu l'assemblée annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. Le nouvel exécutif pour l'année 1968-69 se compose comme suit: présidente, Mme Arthur Fontaine; 1ère vice-présidente, Mme Gisèle Comeault; 2e vice-présidente, Mme Olive Comeault; 3e vice-présidente, Mme Isabelle Barnabé (réélue); secrétaire, Mme Albert Breton; trésorière, Mme Fernande Dupuis (réélue).

Sincères remerciements à l'exécutif sortant de charge et un merci spécial à Mme Gérard Leclair qui a bien rempli sa fonction de présidente durant l'année qui vient de s'écouler. Toujours souriante malgré les difficultés, elle a su encourager les membres à être pleins d'entrain et de dévouement. Avant de laisser son poste, Mme Leclair remit à la paroisse, au nom de la Ligue, un chèque au montant de 400 dollars. Voilà le résultat d'une année fructueuse.

Il faut aussi mentionner le grand succès d'une partie de cartes qui eut lieu le 7 avril. La Ligue a encaissé la jolie somme de 516 dollars.

Merci à toutes les organisatrices de cette soirée et aussi à tous ceux qui sont venus nous encourager.

Félicitations et meilleurs voeux de succès à celles qui ont accepté une nouvelle fonction dans la Ligue pour l'année 1968-69.

Un sens très aigu de l'entraide

Pour tenter de sauver une fillette de l'Aisne, M. Louis Marquant, 53 ans, père de trois enfants, va se rendre à Paris pour y faire don de l'un de ses reins. Des spécialistes pratiqueront sur lui le prélèvement de l'organe qui sera ensuite greffé sur la petite fille.

M. Marquant a un sens très aigu de l'entraide... En effet, depuis une vingtaine d'années, il a déjà donné 328 fois son sang soit au total 175 litres.

L'an dernier, il avait spontanément offert 300 centimètres carrés de peau, destinés à être greffés sur une adolescente très grièvement brûlée. L'opération avait parfaitement réussi.

M. Marquant ne veut pas en rester là. Ainsi, il est entré en relation avec un cancérologue suédois, le professeur Bertie Bjorkund, de Stockholm, à qui il a proposé de se faire greffer des cellules cancéreuses vivantes. Le praticien lui a répondu récemment que sa candidature avait été acceptée.

N.-D.-de-Lourdes

Tournée du Club 4-H

Le Club 4-H des filles a fait cette année, comme par les années passées, un voyage très intéressant et instructif. En effet, le 16 mars au matin, tous les membres se sont rendus à l'école pour prendre l'autobus. Quel plaisir nous avons eu ensemble! Nous avons visité la compagnie Pepsi-Cola. On nous a bien expliqué les activités de la compagnie, puis nous nous sommes raffraîchies avec un bon Pepsi. De là nous nous sommes rendues au Bureau de poste de Winnipeg où un guide nous attendait. Cette visite fut bien appréciée, non seulement des membres, mais aussi des "leaders" et du chauffeur qui nous accompagnaient. Après ce fut la visite de la piscine Pan-Am où plusieurs en ont profité pour faire de la natation.

On tient à remercier très sincèrement nos "leaders" dévouées, ainsi que M. Laury Tichit, car sans eux cette tournée n'aurait pas eu lieu.

Les discours interdistrict ont eu lieu cette année le 23 avril à Treherne. Nous sommes fières de féliciter Mlle Viviane LeJeune, qui se classa première, et M. Robert LeMoullec, deuxième. Les huit concurrents venant de Treherne, Somerset, Crystal City, Cartwright, Bruxelles et Glenboro avaient de bons discours qui demandèrent beaucoup de travail et de pratique. Les résultats sont que: même en étant français, avec un peu de persévérance on peut réussir. Viviane ira maintenant concourir à Winnipeg en juillet. On te souhaite bonne chance, Viviane.

La réunion mensuelle du Club 4-H a eu lieu le jeudi 25 avril. Presque tous les membres étaient présents. Plusieurs points furent discutés: le costume, la bannière, le programme pour le jour de réalisation qui aura lieu cette année le 23 mai.

Le Club 4-H des garçons nous a invitées à prendre part à sa soirée de cinéma et parents qui eut lieu le dimanche 28 avril. Nous avons accepté son invitation étant donné que la devise des 4-H est: aidons-nous les uns les autres.

La rédactrice

LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉCOLE PAROISSIALE ST-JOSEPH-THE-WORKER DE TRANSCONA

requiert les services d'un enseignant pour les 4e et 5e années.

S'adresser par écrit, spécifiant qualifications et expérience à Mme H. Jetté, 423, rue Victoria ouest, Transcona, Man.

Demande d'instituteur

On demande institutrice ou instituteur qualifié pour Ecole Richard Consolidée no 1092, Somerset, Man., pour le début de septembre 1968.

Salaire selon l'échelle.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

M. Louis Lemoing, secrétaire-trésorier,
C.P. 128,
Somerset, Man.

POSTE DE SURINTENDANT

La Division Scolaire de la Rivière Rouge

sollicite des demandes pour le poste de directeur

Salaire: selon les qualifications et les années d'expérience

Entrée en fonction 1er juin 1968

Faire demande à:

Fernand Marion, C.S.V.,
Case Postale 219,
St-Pierre, Man.

La Commission Scolaire de Gravelbourg désire les instituteurs (trices) suivants:

- 3 pour division deux
- 1 pour division trois
- 1 pour Histoire — grades onze et douze
- 1 pour Biologie (BSCS) grade onze
- 1 pour Dactylographie — grades 9 à 12
- 1 pour métier, mécanique-automobile

Salaire selon échelle.

S'adresser à
A. H. Lepage,
Sec.-Trés.,
Gravelbourg, Sask.
Tél. 648-2301

On demande

Pour le district scolaire de Notre-Dame-de-Lourdes no 2390

Une institutrice ou instituteur qualifié pour enseigner dans les grades primaires.

Un instituteur ou institutrice pour le grade 7 et un ou une pour le grade 8.

Préférence donnée aux professeurs de culture physique en 7 et 8.

Salaire selon échelle en vigueur à l'automne:

Classe I	4200	à	5550
Classe II	4600	à	6400
Classe III	5350	à	7750
Classe IV	6250	à	9800
Classe V	6700	à	10300

Rétribution de salaire pour toutes les années de service. Expérience d'enseignement avec permis reconnue (maximum 2 ans).

André R. Fouasse, sec.,
C.P. 117,
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

On demande

Deux instituteurs (trices) qualifiés avec diplôme universitaire, pour l'école secondaire de St-Lazare pour l'année 1968-69 pour l'enseignement des sciences et mathématiques aux grades IX, X, XI, XII.

Aussi on demande instituteurs ou institutrices bilingues de préférence pour l'école élémentaire aux classes suivantes: 3, 4, 6 et spéciale 1 et 2.

Salaire selon l'échelle en vigueur à l'automne

Classe I	4,200	5,700	6 x 250		
Classe II	4,700	6,800	7 x 300		
Classe III	5,500	7,900	8 x 300		
Classe IV	6,600	10,200	8 x 450		
Classe V	7,000	11,200	6 x 450	3 x 500	
Classe VI	7,400	11,700	2 x 450	6 x 500	1 x 400

Rétribution de salaire pour toutes les années de service. Expérience d'enseignement avec permis reconnue (3 années). Surplus est ajouté aux professeurs avec qualifications en Culture Physique et en musique.

S'il vous plait adresser demandes à

M. Wm. C. Davison,
Birdtail River School Division No. 38,
Shoal Lake, Manitoba.

"Si vous ne pouvez travailler avec amour, mais seulement avec dégoût, il vaut mieux abandonner votre travail et vous asseoir à la porte du temple, et recevoir l'aumône de ceux qui oeuvrent dans la joie."
— K. Gibran

Village de Notre-Dame-de-Lourdes
NOTRE-DAME-DE-LOURDES, MANITOBA
RAPPORT FINANCIER
pour l'année se terminant le 31 décembre 1967

Bilan du Fonds de Revenu au 31 décembre 1967

ACTIF

Actif liquide			
En caisse		$ 2,161.09	
En banque		16,767.84	
			$18,928.93
Actif des impôts			
Impôts au registre			
— courant	$2,117.37		
— arrérages	717.10		
		$ 2,834.47	
Certificats		147.57	
Titres		73.68	
			$ 3,055.72
Comptes à recevoir			
Province du Manitoba — Rabais de taxes scolaires		$ 291.19	
Compte de dépôt M.H.C.		100.00	
Comptes à recevoir M.H.C.	$272.00		
Moins; réserve	272.00	—	
			$ 391.19
			$22,375.84

PASSIF

Passif courant			
Ecoles		$ 9,020.12	
Comptes à payer			
Province du Manitoba	$172.50		
Levées pour l'éclairage des rues	333.85		
Divers	75.00		
		581.35	
			$ 9,601.47
Réserve pour taxes			
Solde au 31 décembre 1966	$1,242.84		
Appropriation 1967	166.43		
		$ 1,409.27	
moins: Annulations 1967		111.89	
			$ 1,297.38
Surplus nominal			
Solde au 31 décembre 1966		$ 8,120.20	
plus Levée pour excédent des dépenses		2,213.22	
Excédent des revenus 1967		1,143.57	
			11,476.99
			$22,375.84

Bilan du Fonds de Capital au 31 décembre 1967

ACTIF

Actif immobilisé		
Bureau municipal et poste des pompiers (prix de 1963 et 1964)		$13,161.28
Ameublement et accessoires (prix de 1963 et 1964)		1,303.06
Camion à incendie (évaluation inscrite en 1964)		5,500.00
Faucheuse (prix de 1965)		471.85
Camion (prix de 1966)	$1,176.75	
Tracteur (prix de 1966)	2,300.00	
Souffleuse à neige (prix de 1966)	250.00	
Gestetner (prix de 1966)	355.50	
		4,082.25
		$29,518.44
Levée de passif différé		
Construction d'hôpital		3,267.00
		$32,785.44

PASSIF

Excédent du fonds de capital	
Solde au 31 décembre 1967 (inchangé en 1967)	$29,518.44
Passif différé	
Hôpitaux	3,267.00
	$32,785.44

Ci-haut sont les bilans mentionnés dans mon rapport du 29 mars 1968, et les soldes indiqués sont tirés du grand livre du Village de Notre-Dame-de-Lourdes et correspondent aux chiffres qui y sont inscrits au 31 décembre 1967.

Rapport approuvé:

Marcel Roch, maire — G. W. Fraser,
Alain Durand, secrétaire-trésorier — comptable agréé

Dépenses

Incontrôlables		
Ecoles		
Générales	$5,623.00	
Spéciales — Division	7,110.37	
Spéciales — District	9,817.42	
		$22,550.79
Levée pour excédent des dépenses		2,213.22
		$24,764.01
Contrôlables		
Travaux publics	$4,571.90	
Protection	3,770.83	
Santé	140.00	
Bien-être social	480.00	
Services communautaires	374.08	
Appropriation à la réserve d'impôts	166.43	
Administration	6,426.83	
		$15,930.07
Total des dépenses		$40,694.08
Excédent des revenus		$ 1,143.57
		$41,837.65

Revenus

Levée		$39,439.49
Autres revenus		
Licences	$ 20.00	
Amendes et frais	56.00	
Pénalités sur impôts	63.20	
Commissions M.H.C.	190.62	
Octrois au lieu d'impôts	98.89	
Octroi sans condition	1,839.00	
Divers	130.45	
		2,398.16
Total des revenus		$41,837.65



MANISPHERE: la Red River Ex change de nom et d'emblème

La direction de la "Red River Exhibition" vient d'adopter un nouveau nom et aussi un nouvel emblème: "Manisphère".

Ce nom vient de "Manitoba" et "sphère". Il est accompagné d'un chiffre qui correspond à l'âge du Manitoba en tant que province.

Le mot "Manisphère" de l'emblème est en noir pour symboliser la bonne terre noire qui nourrit le Manitoba représenté par un tronc d'arbre.

Les cinq feuilles signifient les saisons et les éléments. Normalement l'emblème est imprimé en couleur. On y remarque, de gauche à droite, une feuille vert pâle qui symbolise le printemps; une autre bleu pâle, symbole du ciel manitobain; une troisième, au centre, vert foncé, représente le feuillage d'été; une quatrième, bleu pâle, correspond aux nombreux lacs et cours d'eau; et la dernière est orange pour représenter les couleurs d'automne. Tout l'ensemble repose sur un fond blanc, à savoir l'hiver.

Le cercle symbolise le cercle du savoir qui, selon le cas, peut paraître complet ou encore à un point mort; d'où la feuille épointée. Dans d'autres cas, la quête du savoir se poursuit au-delà du cercle, signifiant par là cette recherche insatiable dont le Manitoba veut toujours se prévaloir.

Seuls deux hôpitaux canadiens interdisent la cigarette

Malgré l'opinion du corps médical, peu d'hôpitaux canadiens se préoccupent des effets nocifs de la cigarette.

C'est ce que révélait récemment un sondage effectué par la Presse Canadienne.

Deux hôpitaux seulement

L'assurance du corps médical que l'usage de la cigarette est lié aux maladies pulmonaires et cardiaques affecte peu, dans la pratique, les hôpitaux canadiens.

Seulement deux hôpitaux, parmi tous ceux soumis à un sondage à travers le pays, interdisent dans leurs locaux la vente de cigarettes. Une troisième institution hospitalière a imposé cette restriction, il y a plusieurs années, pour des raisons religieuses plutôt que sanitaires.

Les hôpitaux Humber Memorial et Scarborough Centenary, à Toronto, battent la marche dans l'interdiction de la vente de cigarettes en leurs murs pour des raisons de santé. Mais, à l'instar de la plupart des grands hôpitaux canadiens, ils permettent à leur personnel et aux patients de fumer.

Selon un relevé de la Presse Canadienne, l'hôpital général d'Ottawa songe à interdire l'usage du tabac dans ses murs et peut-être même la vente de cigarettes, sur recommandation du directeur du personnel médical.

L'Association médicale canadienne et d'autres associations sanitaires, intéressées aux maux respiratoires et cardiaques et au cancer, condamnent, en termes de plus en plus forts, l'usage de la cigarette.

Le Dr C. W. L. Jeanes, secrétaire de l'Association canadienne contre la tuberculose, a récemment affirmé que l'emphysème et le cancer du poumon augmentent à un rythme "effarant".

Plus de décès

Sa préoccupation était illustrée par un rapport remis en décembre dernier au ministre de la Santé, M. MacEachen. Le ministère fédéral de la Santé a enregistré plus de 5,400 décès à la suite de cancers du poumon, de bronchite chronique et d'emphysème en 1966, soit une augmentation de 400 par rapport à 1965.

Le cancer du poumon a causé la mort de 3,296 hommes et 548 femmes et l'emphysème a tué 1,392 hommes et 207 femmes. Le taux de décès de 100,000 personnes à la suite de ces maladies a plus que doublé chez les hommes entre 1950 et 1966 et presque doublé chez les femmes.

Le Dr Jeanes considère que le meilleur moyen de lutter contre cette hausse alarmante est de cesser de polluer l'air que l'on respire, en cessant de fumer.

L'efficacité de cette mesure est illustrée par l'expérience tentée en Grande-Bretagne où plusieurs médecins ont cessé de fumer dès qu'on eut établi un lien entre le tabac et le cancer. Par comparaison entre les périodes 1954-57 et 1962-64, le taux de décès par cancer du poumon chez les médecins a diminué de 30 pour cent, cependant que le taux de décès chez la population mâle dans son ensemble augmentait de 25 pour cent.

Le corps médical s'inquiète de plus en plus du taux de décès, à la suite du cancer et de l'emphysème. Aussi l'Association des hôpitaux canadiens tente-t-elle une expérience dans plusieurs hôpitaux de la Nouvelle-Ecosse pour déterminer l'efficacité des campagnes contre la nicotine.

Une bonne occasion de s'en débarrasser

Dans chaque chambre, le ministère fédéral de la Santé a distribué un message aux patients de quelques hôpitaux de la Nouvelle-Ecosse. Le message soumet aux patients qu'un séjour à l'hôpital, en dérangeant le cours normal de la vie quotidienne, pourrait être une bonne occasion de tenter de se débarrasser de la cigarette.

Plusieurs hôpitaux n'osent interdire la vente de cigarettes sur les lieux parce que les postes de vente sont souvent administrés par l'Institut canadien des aveugles qui en tire un chiffre d'affaires considérable.

Par exemple, lorsque l'hôpital torontois Humber Memorial a interdit la vente de cigarettes en ses murs, à compter du 1er janvier, on a dû sacrifier $2,000 par an qui étaient attribués aux auxiliaires de l'institution.

Pour ce qui est des restrictions ou interdictions de fumer, voici comment le conçoit un porte-parole de l'Hôtel-Dieu de Windsor, en Ontario: l'usage du tabac est comme la prohibition: on peut imposer des règlements dont l'application pourrait devenir plus dangereuse que le régime libre.

Plusieurs personnes essaieraient de fumer de toute façon et constitueraient des risques d'incendie en cachant leur cigarette sous les draps.

Tabac et médecins

Même certaines institutions spécialisées dans le traitement des maladies pulmonaires n'interdisent ni la vente ni l'usage de cigarettes.

Il en est ainsi au Sanatorium de la péninsule du Niagara, à Niagara Falls, en Ontario, où l'on exerce cependant une pression telle qu'environ les trois quarts des patients cessent de fumer avant leur congé médical.

Il ne semble pas que le personnel médical des hôpitaux exerce de pression pour interdire la vente ou l'usage du tabac, malgré la position de l'ensemble de la profession médicale sur le sujet.

"Il faudrait commencer par le personnel médical qui fume beaucoup", confie Soeur Delia Clermont, administratrice de l'hôpital général de St-Boniface, au Manitoba.

L'hôpital de Steinbach, au Manitoba, en plein secteur mennonite, interdit depuis 12 ans la vente de cigarettes, mais a récemment abandonné l'interdiction de fumer pour permettre au personnel et aux patients de le faire dans des salles spéciales.

La plupart des hôpitaux du pays ont des restrictions spéciales. Dans aucun il n'est permis de fumer lorsqu'il est fait usage d'oxygène. On conseille aussi aux patients souffrant de troubles respiratoires de ne pas fumer, bien qu'il soit difficile de faire respecter ce règlement de même que celui interdisant de fumer dans les corridors.



L'homme qui a sauvé Londres

C'était en octobre 1943. On entrait dans la cinquième année de guerre. Un Français à la solide carrure, Michel Hollard, s'apprêtait à franchir clandestinement la frontière suisse. Avec le sac de pommes de terre qu'il portait sur l'épaule et la hache qu'il tenait à la main, il avait tout à fait l'air d'un bûcheron.

Michel Hollard avait quarante-cinq ans. Devenu espion pour servir sa patrie, il avait déjà traversé la frontière suisse quarante-neuf fois. Chaque fois il apportait avec lui des renseignements militaires de grande valeur à destination de l'Angleterre.

Ses collaborateurs et lui-même avaient situé avec précision les emplacements secrets de terrains d'aviation allemands en France, repéré des batteries côtières, découvert le plan d'une base de sous-marins à Boulogne, signalé le déplacement de divisions entières, tous renseignements de grande valeur. Pourtant aucun de ces secrets n'était comparable à celui qu'il portait ce jour-là.

Caché dans les pommes de terre se trouvait un document qui allait sauver Londres de la destruction totale, mais encore écourter la guerre de plusieurs mois. Hollard transportait un calque des positions de lancement de la nouvelle bombe volante allemande, le redoutable V1.

Hitler voulait faire pleuvoir sur Londres cinquante mille V1, à la cadence de cinq mille par mois. Les préparatifs de lancement de ces engins avaient été entourés du plus grand secret. Des travailleurs réquisitionnés ne parlant pas français, Hollandais et Polonais pour la plupart, étaient employés à construire les rampes. Celles-ci étaient presque installées et terminées en plus de cent points.

Pour l'instant, Michel Hollard, le seul homme parmi les alliés à connaître les détails de ce plan, approche de la frontière. Il se met à courir. Bientôt il atteint les rouleaux de barbelés qui séparent la France de la Suisse. Il a déjà jeté sa hache et son sac de l'autre côté quand, soudain, sans avoir entendu le moindre bruit, il sent son genou pris dans un étau d'acier — la gueule d'un énorme chien policier allemand.

Le chien se contente de rester là et de serrer. Hollard ne peut pas bouger. Pourtant il sait qu'il lui faut se libérer, car les maîtres du chien se trouvent certainement tout près.

Il ne porte pas d'arme. Une arme éveillerait les soupçons si l'on fouillait le simple paysan qu'il prétend être. Pris de panique, il cherche du regard autour de lui quelque chose pour ouvrir de force la gueule du chien. Par miracle, il y a justement ce qu'il cherche — un long bâton solide. Il l'introduit progressivement entre les mâchoires de l'animal, puis le pousse de toutes ses forces dans le gosier. Pendant une longue minute, il ne se passe rien. Enfin le chien lâche prise, ses yeux se révulsent et il roule à terre, mort.

Hollard rampe à grand-peine à travers les barbelés et saisit son sac; il voit un garde-frontière suisse épauler son fusil. Ce n'est pas lui qui est visé, pourtant, mais deux soldats allemands qui allaient tirer sur lui. Les Allemands abaissent leurs armes et s'éloignent en grommelant.

Peu après le passage de Hollard, les bombardiers alliés commencèrent à attaquer les positions de tir des V1. En cinq semaines, soixante-treize d'entre elles furent, soit entièrement détruites, soit endommagées au point d'être inutilisables. Les Allemands en construisirent d'autres, plus petites, mais le grand rêve nazi de démolir Londres de fond en comble s'était évanoui. Sur les cinquante mille bombes prévues, deux mille cinq cents à peine atteignirent leur but. Et elles tombèrent, non pas à la fin de 1943, époque à laquelle elles auraient peut-être changé le cours de la guerre, mais au milieu de 1944 — trop tardivement et en trop petit nombre.

Personne n'avait demandé à Michel Hollard de faire ce métier. Ce modeste employé d'un bureau d'études était le plus simple des hommes. Après l'entrée des Allemands à Paris, il sentit que le moment décisif était arrivé. Il commença par quitter son emploi et devint agent d'un fabricant de gazogènes à charbon de bois pour automobiles.

Cette situation devait lui être d'un secours inestimable dans la tâche qu'il avait décidé d'accomplir pour son pays: ses fréquents séjours dans les régions boisées voisines de la frontière suisse s'expliquaient par la recherche de bois pour gazogènes.

Un jour, il essaya de se glisser à travers la frontière, sérieusement gardée, afin d'aller proposer aux Anglais ses services. Il fut pris par les Allemands, mais s'en tira avec des boniments. A sa deuxième tentative, il passa. Les Anglais lui demandèrent d'identifier les unités militaires et de signaler leurs déplacements.

Durant les trois années qui suivirent, Hollard ne connut guère de repos.

Il avait une femme et trois enfants qu'il adorait, mais il les voyait rarement, de peur de leur créer des ennuis. Les mois passant, il recruta un certain nombre de Français pour l'aider dans sa tâche: cheminots, chauffeurs de camions, garçons de café, hôteliers.

Son organisation, le réseau Agir, grandit au point de compter, vers la fin de la guerre, cent vingt personnes. Sur ce nombre, vingt agents furent pris et exécutés par les Allemands. D'autres furent blessés ou ne s'en tirèrent que d'extrême justesse. Hollard lui-même, rentrant une nuit de Suisse, commit l'étourderie de garder aux lèvres une cigarette allumée. Entendant une voix allemande crier: "Halte", il se jeta à terre et écrasa sur le tronc d'un arbre sa cigarette encore rougeoyante. Comme il s'éloignait en rampant, deux balles vinrent se ficher dans l'écorce.

Son exploit le plus sensationnel (le dépistage des emplacements de V1) eut pour point de départ, en août 1943, un café de Rouen. Un de ses agents régionaux signala y avoir entendu deux entrepreneurs parler d'un ouvrage, du type inhabituel, exécuté pour le compte des Allemands. Ce qui les stupéfiait, c'était l'extraordinaire quantité de béton utilisée.

Le lendemain du jour où il reçut cette information, Hollard se rendit à Rouen. Sobrement vêtu de noir, il entra au bureau officiel d'embauche et déclara représenter une organisation protestante qui s'intéressait au bien-être spirituel des travailleurs. Il exhiba plusieurs Bibles et demanda si des entreprises de construction travaillaient dans la région. On lui dit qu'il y en avait une à Auffray, à 30 kilomètres environ de Rouen.

Une heure plus tard, il était à Auffray, vêtu d'un bleu d'ouvrier. Quatre routes principales sortaient de la ville. Il en essaya trois, pour revenir chaque fois bredouille. Au quatrième essai, il tomba sur une vaste clairière où s'affairaient plusieurs centaines d'hommes. On coulait du béton, des constructions s'édifiaient.

Hollard saisit une brouette, la chargea de briques et se mit à la besogne. Personne ne l'arrêta. Les manoeuvres, pour la plupart, ne parlaient pas français. Ceux qui le parlaient un peu lui expliquèrent que l'on construisait des garages. C'était évidemment faux. Ces ouvrages étaient trop petits. D'ailleurs pourquoi des garages, à des kilomètres de la ville la plus proche?

Ce qui intriguait le plus Hollard, c'était une bande de béton de 45 mètres balisée par une longue corde bleue. Il sortit sa boussole et découvrit que la bande bétonnée était pointée exactement dans la direction de Londres. Quand il apprit que les Allemands faisaient travailler les hommes en permanence, par roulement de trois équipes, il s'en alla rendre compte de sa découverte aux services anglais.

A Londres, les chefs alliés, y compris Churchill et Eisenhower, étaient fort inquiets des préparatifs allemands. De vagues renseignements étaient parvenus, de Peenemünde, sur "une sorte d'avion sans pilote" en cours de mise au point; sur la plage de Bornholm, un Danois avait trouvé les débris d'une arme bizarre, apparemment tombée du ciel. Une nouvelle offensive éclair semblait s'organiser mais, sur sa nature et son importance, personne ne savait rien.

A ce stade de conjectures, le rapport de Hollard fit l'effet d'une bombe. Le Français reçut l'ordre de cesser tout autre travail pour concentrer son attention sur les énigmatiques constructions allemandes qu'il avait signalées.

Hollard et quatre de ses agents, munis de cartes d'état-major, se mirent alors à parcourir systématiquement le Nord de la France à bicyclette. Ils découvrirent en trois semaines plus de soixante de ces mystérieuses positions de tir. A la mi-novembre, ils en avaient trouvé quarante autres, toutes situées dans un couloir de près de 300 kilomètres de long sur 50 de large, sensiblement parallèle à la côte, et toutes pointées vers Londres! Mais de quoi s'agissait-il au juste?

En matière d'espionnage, la chance joue souvent un grand rôle et, en l'occurrence, Hollard eut de la chance. Un jour, un de ses agents lui recommanda chaudement un ami, un jeune homme nommé Robert, qui cherchait une occasion de nuire aux Allemands. Hollard lui trouva du travail dans un aéroport. Robert, à son tour, persuada un de ses amis, André, de se porter volontaire pour un emploi qui, par la suite, l'amena au Bois-Carré, l'un de ces étranges chantiers de construction. Huit jours après avoir pris son nouveau poste, André vint faire son rapport à Hollard et lui remit des calques de plans qui étaient passés par ses mains. Il lui déclara à cette occasion que c'étaient les derniers qu'il lui livrerait, les Allemands lui ayant fait signer l'engagement de ne rien révéler de ses activités.

Hollard n'était pas coutumier de la manière forte. Il s'était assuré le concours de ses collaborateurs en faisant appel à leurs sentiments patriotiques. Mais ce jour-là il se montra implacable. Il donna l'ordre à André de se procurer à tout prix un calque du plan d'ensemble, sinon, il le traiterait comme un soldat qui a déserté son poste en temps de guerre.

André accepta la mission. Au Bois-Carré, l'Allemand responsable conservait ce plan dans la poche intérieure de son manteau, qu'il portait même au bureau. Il ne l'enlevait qu'à 9 heures du matin, pour aller aux toilettes. Ce détail ne put échapper au patient observateur.

Pendant plusieurs jours, Andé chronométra les absences matinales de l'Allemand. Elles variaient entre trois et cinq minutes. Un matin, André se glissa dans son bureau, traça un calque rapide du plan; il avait regagné sa place lorsque l'Allemand revint.

A la fin de la semaine, suivant les conseils de Hollard et en utilisant un médicament que celui-ci lui avait donné, André se plaignit de vives douleurs à l'estomac. Le médecin allemand se montra sceptique mais, lorsque le malade fut pris de vomissements, il lui signa une autorisation de quitter le chantier et de se rendre à Paris, pour "y consulter son médecin habituel".

A Paris, André et Hollard commencèrent par comparer le calque du plan d'ensemble avec les plans de détail que le réseau Agir s'était procurés. Puis ils vérifièrent leurs tracés par des observations sur place. C'était un travail colossal, comme de construire un dinosaure à partir d'une demi-douzaine d'ossements. Ils finirent par mettre chaque élément à sa place et alors apparut, magnifiquement détaillé, le plan d'une base de V1.

C'était ce document qui passait la frontière dans un sac de pommes de terre lorsque le chien policier saisit la jambe de Hollard.

Quand le Français eut livré son butin, un télégramme arriva de Londres: "Bien reçu votre prise, Félicitations".

Alors se produisit la réaction. Hollard était fatigué — fatigué d'être depuis trop longtemps sur la brèche, fatigué de vivre chaque minute dans l'angoisse. Les Anglais insistèrent vivement pour qu'il prolongeât son séjour en Suisse et il fut tenté de le faire. Mais il pensa aux chefs de gare qui, au péril de leur vie, recopiaient des horaires de trains militaires, aux hommes qui s'introduisaient furtivement dans des hangars d'avions et des chantiers navals, à ceux qui se perchaient dans des clochers d'église pour surveiller les mouvements des troupes allemandes. Et il rentra en France. Quelques mois plus tard, à la suite d'une imprudence commise par une de ses collaboratrices, il était arrêté dans un café. Des trois hommes qui furent pris avec lui, l'un mourut dans un camp de concentration, les autres furent relâchés après trois mois de détention. Hollard fut affreusement torturé, mais ne parla pas. Aucune preuve n'ayant été relevée contre lui, on ne le fusilla pas, mais on l'envoya au camp de concentration de Neuengamme.

La guerre tirant à sa fin, les Allemands vidèrent le camp, entassèrent le troupeau de déportés dans la cale de navires qu'ils abandonnèrent à la dérive en pleine mer du Nord, persuadés que les bombardiers alliés les couleraient. Par miracle, Hollard, enfermé avec des centaines d'autres compagnons de misère, fut transbordé au dernier moment d'un des navires commandés sur un bateau de la Croix-Rouge suédoise.

Il fallut six semaines de soins à l'hôpital pour le remettre sur pied. Dans l'avion qui le ramenait en France, il survola à basse altitude Auffray, où il put voir un amas de poutres tordues et de moellons — ce qui restait de la première position de tir de V1 découverte par lui. La R.A.F avait envoyé un avion le chercher pour l'emmener à Londres, où il devait recevoir la plus haute décoration militaire qui puisse être décernée à un étranger, le D.S.O. (Distinguished Service Order). Mais Hollard était déjà en route vers son pays. On le décora plus tard, à Paris.

Le général sir Brien Horrocks, qui commandait le 30e corps de l'armée britannique de libération, a porté sur lui le jugement suivant:

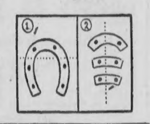
"Hollard méritait sans conteste de recevoir la plus haute distinction pour sa bravoure. Il est, littéralement, 'l'homme qui a sauvé Londres'."

Jules de La Fayolle



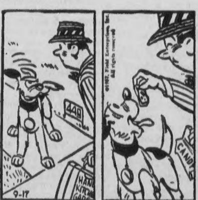
Pouvez-vous, de deux coups de ciseaux seulement, partager ce fer à cheval en six parties égales? Il doit y avoir un clou dans chacun des morceaux obtenus!

Réponse





RIVETS par George Sixta

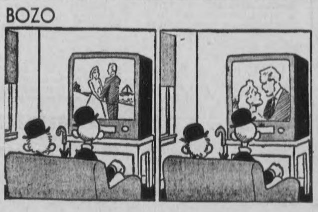








BOZO par Foxo Reardon





Après 60 ans de dévouement, les religieuses quittent St-Hubert

ST-HUBERT — Plus de 200 personnes ont assisté à une fête d'adieu à l'occasion du départ des Religieuses de Notre-Dame de la Croix après 60 ans de services dans la paroisse, d'abord comme religieuses enseignantes et depuis 1924 comme infirmières à l'Hospice Jeanne d'Arc.

Après le chant de O Canada, des paroles exprimant le regret du départ et des souhaits de succès furent adressées par les représentants de différentes organisations. M. A. Reid, au nom de la ville de Whitewood; M. V. Gatin, au nom des Elks; MM. N. Stevenson et W. Dean, au nom de leur municipalité respective: Willowdale et Silverwood; Mme L. Blyth, au nom des Dames du Royal Purple; Mme J. Wescott, au nom de la Ligue des Femmes Catholiques; Mme Leon Beaujot, au nom des Dames d'Autel de St-Hubert; M. John Gardner, membre de la législation, au nom du gouvernement de la province, et M. l'abbé E. Toupin, au nom des paroissiens de St-Hubert. M. l'abbé J. Reidy, d'Estherhazy, était maître de cérémonies.

Une bourse ainsi qu'un ruban de satin blanc sur lequel étaient inscrits les noms des contribuables furent présentés aux religieuses.

Des morceaux de musique furent exécutés par Mlle D. McPhail et MM. W. Topinka et G. Daniels, ainsi que des chants par Mme W. Reichel, suivis des chants "Auld Lang Syne" et "Dieu protège la Reine".

Les dames des différentes organisations servirent un goûter. Trois Chevaliers de Colomb s'occupaient du registre.

Les 19 et 20 avril se tenait une vente à l'enchère à l'Hospice Jeanne d'Arc. L'édifice principal et le terrain furent vendus. On ne sait encore officiellement à quel fin ils seront employés.

Plusieurs Chevaliers de Colomb de St-Hubert ont aidé bénévolement à la préparation de la vente et les Dames d'Autel ont servi des goûters continuellement durant les deux jours de vente.

Saint-Front

M. et Mme Florian Montes, accompagnés de M. Jos. Montes, et M. et Mme André Le Strat, accompagnés de M. et Mme Joseph Basset, reconduisirent leurs petits pensionnaires à leurs études à l'école indienne de Lestock.

M. et Mme Lionel Quessy et leurs deux enfants, de Saskatoon, visitèrent, le 24 avril, M. et Mme Robert Bussière.

M. Lucien A. Plamondon, de Prince-Albert, fit, le 24 avril, une courte visite à sa ferme.

M. Auguste Syrenne accompagna son frère, Alphonse, de Saskatoon, dans une tournée d'une semaine à travers la Colombie-Britannique et visitèrent leurs frère et belle-soeur, M. le Dr et Mme Gaston Syrenne, à Great Falls, Montana.

M. et Mme Emilien Moisan et leur fille, Jeanne, passèrent la fin de semaine du 27 avril chez M. et Mme Xavier Gareau, à St-Isidore-de-Bellevue, et visitèrent aussi Mme Paul Chamberland puis se rendirent à Saskatoon visiter Mme Adèle Colbert, patiente dans un hôpital de la ville.

M. et Mme Gérald Dufault achetèrent une maison et, le 26 avril, le déménageur vint la placer sur sa nouvelle fondation au village de St-Front.

M. et Mme Laurent Plamondon et leur fille, Ginette, firent un voyage à Saskatoon où ils visitèrent M. et Mme Arthur Plummer.

L'assemblée scolaire annuelle eut lieu le 20 avril, à l'école, avec 11 membres présents. La secrétaire, Mme C. Basset, étant absente, M. Oscar Messier a bien voulu lire les différents rapports de l'Unité et le procès verbal. Ils discutèrent de différents sujets. M. André Le Strat fut réélu commissaire pour un terme de 3 ans.

M. Victor A. Lavallée passa la fin de semaine du 27 avril chez ses parents, à Léoville, et assista à la cérémonie de graduation de sa soeur, Lorraine.

M. et Mme Gérald Rowlett, de Saskatoon, passèrent la fin de semaine du 27 avril chez les parents de Mme Rowlett, M. et Mme Paul Moisan.

MM. et Mmes André Le Strat et Joseph Basset, ainsi que M. Louis Le Strat, visitèrent, le dimanche 28 avril, Sr André-Marie, Mlle Yvette Le Strat, ainsi que M. et Mme Marius Syrenne, à Saskatoon.

Bellegarde

Çà et là

Dernièrement, les Frères du Sacré-Coeur recevaient la visite du supérieur provincial, le R. F. Roger Bauley, d'Ottawa.

Bienvenue à la famille Gérard George, déménagée au village. M. et Mme Edmond George résideront sur la ferme de M. Gérard George.

M. et Mme Roger Wolensky et leurs enfants, Laury et Ghislaine, accompagnés de Mme Thérèse O'Reilly, se rendirent à Melville pour y visiter le Dr Guy O'Reilly. Ils se sont aussi rendus à Lestock pour y visiter la mission indienne ainsi que la Rév. Soeur Marie-Emmanuel, soeur de Mme O'Reilly.

Félicitations à Mlle Nélia Moreau qui épousait M. Robert Laval à Regina le 26 avril. Sont allés à ce mariage: M. et Mme Louis Moreau, ainsi que leurs enfants, Gérald, Marcel et Roland.

M. et Mme Cyril Paulhus et leur fils, Yvon, MM. et Mmes Alphonse et Maurice Moreau et leur famille, M. et Mme Aurèle Moreau, MM. Marcel Moreau et Marcel Monin se sont rendus à Fillmore, Sask., à l'occasion du mariage de M. Jean-Marie Paulhus à Mlle Marlene Raczynski. Félicitations à ce nouveau couple et bienvenue dans la paroisse.

Félicitations aussi à M. et Mme Edmond George dont le mariage a eu lieu à Redvers le 27 avril. Etaient de passage pour ce mariage: MM. et Mmes Andy Vandewoestyne, Wayne Seaman, de Lampman; M. et Mme Francis Parker, de Woodley; M. et Mme Denis George, de Rocanville; M. et Mme Francis George, d'Esterhazy; MM. et Mmes Gerry Condale, Denis Bourbonnière, Albert Sylvestre et Mlle Claudia Sylvestre, de St-Boniface.

Mmes Alphonse et Suzanne George se sont rendues à Regina pour y visiter Mlle Marie Stringer et M. Gilles George, hospitalisés à cet endroit.

Ferland

Congrès national de la F.F.C.F.

Près de 500 déléguées, choisies parmi les 7,000 membres que la F.F.C.F. compte à travers le Canada, assistaient aux assises qui avaient pour thème "Le rôle de la femme au coeur d'un monde progressif", les 27 et 28 avril dernier. Parmi ces déléguées on en remarquait deux de l'Ouest canadien, de la région de Gravelbourg: Mme Aristide Fournier, présidente régionale de l'Ouest, et Mme Paul Moquin, présidente des sept sections du diocèse de Gravelbourg. Elles étaient accompagnées de leur aumônier diocésain, M. l'abbé Roger Ducharme, curé de Ferland.

Mlle Marcelle Campana, consul général de France à Toronto, était la conférencière au banquet du samedi soir, auquel assistaient de nombreuses personnalités civiques et religieuses.

Nos déléguées sont revenues enchantées de leur congrès. La réception a été chaleureuse. La fraternité remarquable. Les échanges et rencontres fructueux pour toutes.

Va-et-vient

Plusieurs personnes de Ferland se sont rendues à la Boîte à chansons et au festival tenus à Gravelbourg.

Le mardi 30 avril, M. Aristide Fournier, M. et Mme Rosaire Chabot, Mmes Joseph, Alfred et Robert Chabot, Angeline, Gérard et Aimé Fournier, Marcel et Aimé Brisebois et Lucien Beaudoin ont rendu un dernier hommage à Soeur Jeanne Thuot, du Couvent Jésus-Marie de Gravelbourg, décédée. Plusieurs de ces personnes ainsi que M. et Mme Medelger, Paulette et Mme Edmond Chabot, s'étaient rendus prier près de la dépouille mortelle.

Mme Angeline Fournier a visité Mme Léophile, M. l'abbé A. Chabot et M. et Mme Alen Laberge, à Willow-Bunch.

M. Wilfrid Morin, d'Edmonton, a visité ses frères, Joseph et Paul, et leurs familles, la semaine dernière.

M. et Mme Medelger Chabot et leur fille, Paulette, ainsi que M. et Mme Charles-Henri Fournier sont allés à Regina pour affaires.

M. et Mme Treflé Brisebois et leur fils, Irénée, sont allés à la graduation de leur fille et soeur, Dolorès, à l'académie de Prince-Albert.

Radville

Çà et là

A l'occasion de la réunion du Conseil municipal, le 25 avril, on vota la somme de $80,000 pour le goudronnage des rues, la construction d'égouts et l'achat d'un camion d'incendie. M. MacNaught fut nommé chef des pompiers et recevra un salaire de $500 par mois.

Le 30 avril, Mme Louise Viguie, de Celista, C.-B., est venue passer une semaine chez ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Casimir et Albert Viguie, à Ste-Colette, et en a profité pour visiter ses amis à Radville.

Le 24 avril, M. et Mme Ted Martin, leur fille, Georgette, et son fiancé ont fait une courte visite chez M. et Mme Louis Colbe et leurs cousins, M. et Mme Pierre Fradette.

M. Albert Viguie a fait un séjour à l'hôpital général de Regina où il a subi une grave opération.

M. René Rivière est patient à l'hôpital de Radville.

Lorsque votre voiture dérape, ne débrayez pas et tournez le volant dans le sens du dérapage, c'est-à-dire dans le sens où va l'arrière du véhicule. Donnez de légers coups de frein répétés rapidement ("pompez" avec la pédale) pour arrêter la voiture. Si vous freinez trop fort, vous risquez de bloquer les roues et de provoquer un dérapage dangereux.

L'abbé Jean Papen, Prix Champlain 1968

Un jury littéraire vient de décerner le Prix Champlain à un professeur du collège Notre-Dame, à Saint-Louis, Saskatchewan, l'abbé Jean Papen. Le travail qui lui a valu cette récompense est une thèse de doctorat ès Lettres sur la vie et l'oeuvre de Georges Bugnet, un écrivain français établi dans l'Ouest canadien depuis 1904. La nature canadienne a inspiré à M. Bugnet la majeure partie de ses volumes. L'abbé Papen a fait de cette carrière littéraire une étude fouillée qui lui a valu un doctorat avec distinction de l'Université Laval récemment.

Le Prix Champlain est décerné par le Conseil de la vie française à un écrivain canadien-français mais hors du Québec ou à un écrivain franco-américain. Il est de cinq cents dollars. Il a été accordé, depuis 1958, à trois Franco-Américains, à trois Acadiens, à quatre Franco-Ontariens. C'est la première fois qu'il est mérité par un écrivain de l'Ouest canadien. Ajoutons qu'il a été décerné au tout début au regretté chanoine Lionel Groulx pour la portion de son oeuvre historique portant sur les groupes français hors du Québec.

Storthoaks

Çà et là

Mgr C. O'Neill, archevêque de Regina, est venu administré le sacrement de Confirmation à une trentaine d'enfants et à deux adultes le mardi 30 avril.

Félicitations aux 12 élèves suivants de 12e année, qui reçurent leurs diplômes à la cérémonie de la Collation qui eut lieu à Storthoaks le vendredi 3 mai: Jeannine Millette, Ginette Bierot, Evelyne Tourigny, Gisèle Gauthier, Gloria Giec, Coleen Kyle, Gérald Biezy, tous de Storthoaks, Linda Belisle, de Fertile, Eugène Hamel, Donald D'Outremont, Irène Bériault et Géraldine Hyde, d'Alida.

Sincères félicitations et meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Joseph Chicoine (Rose-Marie Revêt) à l'occasion de leur récent mariage, qui eut lieu à Bellegarde le samedi 27 avril. M. et Mme Arthur Fillion, de St-Boniface, étaient venus assister au mariage.

Mlle Jeanne Carrière, de St-Boniface, a passé la fin de semaine chez ses frères, Jean, Camille et Aimé.

M. et Mme François Belhumeur, de Regina, ainsi que M. et Mme Horace Belhumeur, de Holbein, Sask., ont rendu visite à M. et Mme Jean Carrière et leur fille, Rosalie.

Sincères félicitations à M. et Mme Paul Henrion à l'occasion de la naissance d'un fils.

Sincères condoléances à Mme Léonard Kyle ainsi qu'à sa famille à l'occasion de la mort de sa mère, Mme Wilfrid Raymond, de Spiritwood. Le service fut chanté à Redvers le samedi 4 mai, et l'inhumation se fit dans le cimetière de Storthoaks.

M. et Mme Alfred Chicoine, accompagnés de Mme M. R. Millette, se sont rendus à Gravelbourg, le samedi 4 mai, afin d'assister à la graduation de leur fils, David, et de leur neveu, Alain Bourgeois. Tous les deux sont petits-fils de Mme M. R. Millette.

Chronique de CFRG

D'après les rapports présentés lors de l'assemblée des délégués de CFRG de la paroisse de Gravelbourg le 17 avril dernier, on a pu se faire une idée de la programmation variée de ses émissions. Il suffit d'autre part de consulter l'horaire de CFRG publié dans La Liberté pour confirmer cette idée, cette opinion.

On note que tous les domaines de la pensée, de la culture et des activités humaines y ont leur place. Informations, orientations, divertissements, Arts et Sciences, sports et vie en plein air (quand le temps le permet) . . . note de la rédaction.

Dans la mesure du possible cette programmation variée est adaptée à notre auditoire, qui se compose en majeure partie de ruraux, mais qui comprend également une bonne proportion d'intellectuels, de gens de professions libérales, professeurs, etc., en un mot intéresser tout le monde tout en ne perdant pas de vue notre objectif qui demeure la présence et la propagation de la culture et de la langue françaises dans tous les milieux.

Nous croyons pouvoir affirmer que tous nos auditeurs sont "bien servis", au mieux de notre connaissance jusqu'à preuve du contraire bien sûr.

A l'occasion de la Boîte à Chansons et du Grand Gala du Festival les samedi et dimanche 27 et 28 avril, nous avons eu le plaisir de recevoir une grande visite . . . celle de nos confrères de CFNS-Saskatoon, Pierre Jomphe, accompagné de son épouse, Roger Lavallée et Mme Billo, qui profita du voyage pour visiter sa soeur qui habite Gravelbourg.

Nous avons passé quelques belles heures ensemble. Pour Roger Lavallée, c'était sa première venue à Gravelbourg, et il fit preuve de ses talents de chanteur à la Boîte à Chansons . . . il fut d'ailleurs chaudement applaudi. Pierre Jomphe ne manque jamais de nous envoyer de ses intéressants reportages ou interviews. Nous lui avons décerné le titre de "Correspondant de CFRG à Saskatoon" . . . ceci pour souligner le bel esprit de solidarité et de camaraderie entre ceux qui, somme toute, sont embarqués dans le même bateau.

M.M.

Willow-Bunch

Çà et là

Sont de retour de l'Université de Saskatoon: MM. Daniel Mondor, Donald Benost, Gérard Bissonnette et Victor Granger.

Félicitations à Mlle Angèle Boisvert, fille de M. et Mme Siméon Boisvert, qui s'est mérité un voyage au Québec, organisé par le cercle de l'A.C.F.C. de Battleford.

M. et Mme John Beattie et leurs trois enfants, de Moose Jaw, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Albert Lemieux, récemment. M. Beattie a reçu une promotion et fut transféré à Melfort, où il s'est rendu le 1er mai. Sa famille ira le rejoindre prochainement.

M. Arthur Rainville est revenu de l'hôpital de Saskatoon le 29 avril.

M. Emile Viala et son fils, Jean, de Duncan, C.-B., sont arrivés dans la localité où Jean doit passer les mois d'été. M. Emile Viala est le frère de Mme Paul Campagne, de Willow-Bunch.

M. et Mme Paul-Emile Mondor et leur famille se rendirent à Radville. Leur fils, Philippe, étudiant à l'Université de Regina, passera une couple de semaines dans la localité pour aider son père aux semences. Il retournera ensuite à son emploi comme annonceur à la radio, à Regina.

Mme Léo Fitzpatrick a conduit Mme Marcel Dionne et son jeune fils, Marc, à Regina, où ce dernier a subi une opération à l'hôpital général.

M. Lucien Couture et Mme Robert Philippon sont revenus de l'hôpital de Moose Jaw, après un séjour de quelques semaines.

Mme Scottie Millar est patiente à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelque temps.

M. et Mme Roch Beausoleil et leurs enfants sont déménagés à St-Victor, où M. Beausoleil est employé au bureau de l'Assurance Familiale depuis quelques années.

M. et Mme Dollard Piché ont conduit leur fils, Donald, à Moose Jaw, où ce dernier suit un cours à l'Institut Technique. M. Marvin Porter a commencé un cours au même institut.

Quelque 60 personnes se réunissaient chez M. et Mme Albert St-Yves, le 21 avril, pour une soirée en l'honneur de Mlle Jeannette Dionne. Cette dernière reçut plusieurs beaux cadeaux.

Un souper fut servi à la salle de la Légion, le 20 avril, à l'occasion du récent mariage de M. Lionel Bérard à Mme Jeanne Pynton. Meilleurs voeux de bonheur à ces derniers.

Remerciements

La famille Rondeau remercie tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, cartes de condoléances ou de toute autre manière à l'occasion du décès qui vient de la frapper. Un merci spécial pour le dîner servi aux parents et amis intimes après les funérailles.

"Saskatchewan étudiante voyage"

On vient de mettre sur pied en Saskatchewan un projet tout à fait nouveau pour cette province. On l'appelle "SEV '68", c'est-à-dire "Saskatchewan étudiante voyage".

Lancé par le R. P. André Mercure, O.M.I., curé de Jackfish Lake, ce projet a pour but de faire mieux connaître le pays à un groupe de 31 jeunes choisis dans toutes les régions de la province. On vise, en particulier, à leur faire connaître le caractère bilingue du Canada, ses richesses naturelles, économiques et culturelles, tout en leur permettant de vivre une expérience d'équipe hors de leur milieu et d'entrer en contact et de lier amitié avec d'autres jeunes de leur âge.

Le comité responsable de "SEV '68" est composé de la façon suivante: le R. P. André Mercure, O.M.I., président; Mlle Catherine Dupont, principale de l'école St-André de North Battleford, secrétaire-trésorière; MM. Adélard Parent et Raymond Blais, M. l'abbé A. Marchildon et Soeur Jean-Laurent, tous de North Battleford, sont directeurs. Sur 150 jeunes qui avaient demandé de participer au voyage de "SEV '68", seuls 31 ont été choisis. Les autres pourront se reprendre l'année prochaine, car l'on prévoit de faire de "Saskatchewan étudiante voyage" un projet annuel.

A Prince-Albert

35e anniversaire de prêtrise de M. le Curé de St-Michel

— Allo!

— Allo! Ici, la paroisse St-Michel de Prince-Albert.

— Que se passe-t-il chez vous?

— Oh! de grandes fêtes. Imaginez, notre curé, M. l'abbé L. Meehan, fête son trente-cinquième anniversaire de prêtrise.

— Mais il n'était pas seul à son ordination?

— Non, ils étaient huit. Cependant, trois de ses confrères seulement ont pu venir célébrer cet anniversaire dans notre paroisse.

— Quelle fête avez-vous donc eue?

— D'abord la fête des prêtres: agapes fraternelles avec Mgr L. Morin et le clergé du diocèse . . .

— Ensuite?

— Une belle messe concélébrée le mardi 23 avril, à 7 h. du soir. L'église était remplie. Les hommes se sont dérangés plusieurs fois pour préparer une messe à laquelle tous participeraient, avec guitare, chant de messe . . .

— C'était beau?

— Vous auriez dû y être. Bien difficile à décrire. Quatre prêtres de la même ordination: MM les abbés L. Meehan, notre curé, J. Holland et J. E. McGrane, d'Edmonton, et R. Bérubé, de Lamoureux, Alta. De belles voix d'hommes en solo et en choeur, avec réponses et refrains du choeur de femmes et des élèves de l'Institut.

— Qui a fait l'homélie?

— M. l'abbé C. Tremblay, surintendant des écoles de la Commission scolaire catholique des écoles séparées. Il a rendu un bel hommage à notre dévoué pasteur.

— Est-ce tout?

— Oh non! les élèves de l'école St-Michel y sont allés d'un gentil programme, parfaitement exécuté, sous l'habile direction de Soeur Kindred, C.S.J., et du personnel enseignant.

— Où avait lieu ce programme puisque St-Michel n'a point de salle paroissiale?

— C'est vrai que notre paroisse n'a point de salle paroissiale; et pour le moment nous avons davantage besoin d'une nouvelle église! Mais les Filles de la Providence ont un gymnase à l'Institut Notre-Dame de la Providence; et tous les paroissiens s'y sentent chez eux.

— Voilà pour le clergé et pour les jeunes élèves de la paroisse. Mais les paroissiens eux-mêmes?

— Sous l'habile direction des dames de la Ligue, les paroissiens ont organisé un banquet qui eut lieu le 28 avril; un programme court mais très réussi a clos la réunion.

— Quel genre de programme?

— Deux chants par la chorale — hommes, femmes et étudiantes —; un chant par les petits garçons de l'école St-Michel. Une récitation à faire mourir de rire par une élève de 11e année; puis présentation de cadeaux par les différentes organisations de la paroisse.

Un paroissien, dans une belle adresse, rappela l'Appel du Christ par lequel M. l'abbé L. Meehan se consacra au service de Dieu dans l'Eglise: "Le Christ a besoin de votre voix pour continuer à faire connaître Dieu; Le Christ a besoin de votre coeur pour continuer d'aimer les hommes; Le Christ a besoin de votre corps pour continuer à souffrir pour les péchés du monde . . ."

Et M. l'abbé Meehan a répondu: "Ce n'est pas vous qui M'avez choisi, c'est Moi qui vous ai choisi afin que vous alliez et que vous portiez du fruit . . ." On dit aujourd'hui que le sacerdoce a perdu sa signification. Comment cela se pourrait-il? Même s'il y a des prêtres qui renoncent à leur vocation, même si le nombre de prêtres diminue, les prêtres ont toujours et essentiellement leur signification dans le Sacrifice de la Messe qu'ils offrent chaque jour pour le salut du monde. C'est le Sacrifice de la Messe qui constitue la raison d'être du prêtre et qui lui donne et lui donnera toujours toute son identité".

Enfin, M. l'abbé Meehan, regardant en arrière, a voulu dire sa joie des paroisses de "choix" qui lui furent confiées; de la coopération sincère qu'il a toujours trouvée chez tous ses paroissiens, anciens et présents.

Concours oratoire

Le dimanche 28 avril, à l'auditorium de l'Académie de la Présentation de Marie, eut lieu le concours oratoire du nord de la province. L'auditoire était représenté par un groupe de parents et d'amis intéressés au succès des élèves. Les concurrents étaient: pour les 7e et 8e années, Michèle Raymond, de Prince-Albert, "Je ne veux pas réciter un monologue"; Yvonne Beauregard, de Prud'homme, "Nouvelle sensationnelle"; Dorothée Théoret, de Bellevue, "Pousse-toi"; Claire Turgeon, "A bas les garçons"; Gisèle Rousseau, de Delmas, "La servante Borgne". Julien Poulin, de Zenon Park, se classa premier avec son fameux sujet si bien exécuté "Le centenaire". Pour les 9e et 10e années: Rose Dion, de North Battleford, "Les adolescents"; Linda Côté, de Spiritwood, "Vingtième siècle"; Gérald Taillefer, de Domrémy, "Adolescents"; Marie-Anne Lesage, de Vonda, "La paix". Gisèle Lemire, de l'Institut de Prince-Albert, remporta le premier prix ("Peine capitale"). Pour les 11e et 12e années: Joseph Croteau, de Debden, "Français au Canada"; Rosemarie Lepage, de l'Institut, "La mode"; Diane Rivard, de Vonda, "La foi". Rupert Beaudais, du Collège Notre-Dame de St-Louis, fut gagnant avec "Les Indiens au Canada".

Les juges étaient Mmes O. Archambault et C. Allard et M. Raymond Geoffrion, de Prince-Albert. Ils eurent quelques difficultés dans le choix des gagnants, car ces jeunes exécutèrent des sujets intéressants d'une façon compétente.

Merci aux juges, aux professeurs et aux jeunes adolescents qui ont fait un si bon travail. Félicitations aux gagnants.

Construction

Dernièrement avait lieu une grande célébration pour les jeunes de l'école St-Paul qui font partie de la J.E.M. Ces jeunes ont fait un travail immense dans la construction de leur "Ville de joie" qu'ils ont nommé "Gillesville" à cause du nom Gilles qui veut dire, qui aime le chant et qui est aussi le nom de leur aumônier et pasteur, M. l'abbé Gilles Doucette.

Après la messe, les jeunes et les parents descendirent au sous-sol de la cathédrale où se trouvait la Ville de joie et où les élèves exécutèrent des chants.

Pour leur ville faite de blocs de "Lego" avec magasin, écoles, églises, ponts, chemins, voie ferrée, manufacture, maisons privées, terrain de stationnement, etc., les élèves élurent un maire, Ellaine Gareau; un maire adjoint, Denis Poulin, et cinq conseillers, Diane Simonot, Louise Page, Larry Norfield, Allan McDougal et Henry Ethier.

Après des chants et un court programme, un goûter fut servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques.

Félicitations aux jeunes et merci aux professeurs qui ont aidé et encouragé les jeunes.

Condoléances

Sincères condoléances à M. Normand Raymond à l'occasion du décès de sa mère, après une longue maladie.

Debden

Çà et là

M. Luc Lehouillier a subi de lourdes pertes lorsqu'un incendie, dont on ignore la cause, a détruit sa maison. Avec l'aide des voisins il a réussi à sauver une partie du mobilier.

Mme Amédée Ruel et sa fille, Mme Raymond Houde, ont visité M. et Mme Albert Paquette à Dorintosh.

Mme Alfred Lehouillier a eu la visite de son fils, M. Léo Lehouillier, de Rouyn, Québec, et avec lui, ainsi que M. et Mme Germain Lehouillier, elle est allée à Red Deer, Alberta, et à Kamloops, C.B., pour y visiter MM. Emile et Bertrand Lehouillier.

Le samedi 27 avril, M. et Mme Louis Cyr sont allés à Bellevue assister à la fête des élèves de 12e année, au nombre desquels était M. Paul Gaudet, frère de Mme Cyr.

Mlle Chantal Gaudet, de Bellevue, étudiante à l'Université de Saskatchewan, est venue faire deux semaines d'enseignement pratique à l'école locale.

Les grandes tensions de l'éducation moderne

Hésitations des adultes devant les finalités de l'éducation moderne

Nous éprouvons d'ordinaire les plus grandes peines à abandonner, ou simplement à réviser, les notions que nous avons portées avec nous pendant de longues années. Nous les tenions pour fermes, pour fondamentales même et nous voilà contraints de les renier. Nous étions faits à de certains systèmes dont la stabilité ne semblait jamais devoir être remise en cause et voilà que ces systèmes ploient et s'effondrent sous la poussée des événements. L'éducation est le domaine par excellence de ces mutations qui nous arrachent si soudainement à nos chères habitudes et à nos vieux concepts que nous nous prenons, par réaction, à douter, sinon à réprouver. On a dit de l'enseignement qu'il suivait toujours d'assez loin les découvertes. Nos pères n'en souffraient pas outre mesure, cette faveur nous est aujourd'hui refusée, tellement les découvertes, en se précipitant, affectent notre paysage quotidien. Phénomène dont les pouvoirs établis et l'éducateur ne peuvent pas ne pas tenir compte. Ce qui les amène à créer de nouvelles disciplines et à soumettre les anciennes à d'incessantes modifications, ceci étant encore plus propre à soulever l'irritabilité que cela.

Il n'y a pas si longtemps que le mot éducation est en usage. Autrefois on disait nourriture. Témoin le vieil adage "nourriture passe nature" qui donnait à entendre qu'une bonne éducation peut toujours venir à bout d'un mauvais fond. L'important était de connaître et de pratiquer les usages du monde. On révélait ainsi à l'adolescent ce sens intime sans lequel ni on ne peut gouverner ses actes, ni on ne peut tirer le meilleur parti de ses dons. Après quoi, il pouvait s'avancer dans la vie. On le jugeait apte à s'acquitter de toutes les tâches, excepté celles qui requéraient une qualification particulière. S'improviser médecin n'était à la portée de personne. Il n'était pas rare, en revanche, qu'un médecin abandonnât la médecine pour se tourner vers d'autres activités.

Comme l'écrivait un moraliste, au début du siècle dernier: "Instruit avec quelque lenteur, avec peu d'appareil et d'une manière insensible ... on sortait des anciennes écoles avec une ignorance qui se connaissait et un savoir qui s'ignorait". L'instruction, on le voit, n'était pas la pièce maîtresse de cette éducation. Tant s'en fallait. En moins de trente ans, les choses ont changé du tout au tout. Sans doute l'éducation n'a-t-elle pas renoncé à préserver la sagesse et à l'arracher "aux fascinations et sortilèges de la civilisation mécanicienne", encore que cette tâche soit plus malaisée qu'elle ne le fut jamais. Il n'en est pas moins vrai que l'éducation, en quelque domaine que ce soit, ne peut plus se voir confier une tête sans l'emplir aussitôt d'une foule de connaissances où la mémoire, et peut-être une certaine agilité d'esprit, sont souvent plus directement sollicitées que l'intelligence.

On comprend que l'homme adulte, à peine marqué dans les années 40 par les débuts de la révolution pédagogique, se sente désarmé devant une telle avalanche d'acquisitions scientifiques et les conversions qui s'ensuivent pour les sujets d'enseignement. On comprend qu'il s'interroge sur les finalités de l'éducation moderne et les tienne en suspicion. Sa position en retrait, son peu d'empressement à intervenir dans une action qui se veut planifiée, mais dont il ne voit pas toujours les aboutissements, ne s'expliquent pas autrement.

D'où vient cet écart entre parents et enfants?

"Notre jeunesse aime le luxe; elle a de mauvaises manières, méprise les autorités et n'a pas de respect pour les personnes âgées. Les enfants d'aujourd'hui sont des despotes; ils contredisent leurs parents, tyrannisent leurs maîtres" De qui ce propos accusateur? Dans quelle "assemblée de parents" a-t-il été tenu? Ne cherchez pas, il nous vient de Socrate. Nos démêlés avec la génération montante, celle qu'il nous incombe d'éduquer, ne datent pas d'hier comme on peut le voir.

Néanmoins, on peut difficilement nier qu'ils existent, ni qu'ils atteignent, dans nombre de familles, une réelle gravité. Et pourtant quels parents ont jamais vécu l'avenir de leurs enfants, avec autant d'intensité, que les parents d'aujourd'hui? Quels parents, dans le passé, ont fait moins de cas de leurs soucis, de leurs peines, de leur argent? Nous parlons naturellement des familles qui doivent tout au travail et qui restent en marge de la richesse. D'ailleurs, ces heurts entre parents et grands enfants, entre pères et grands fils, car tels en sont le plus souvent les protagonistes, ces heurts ne trouvent-ils pas un terrain de prédilection là où l'abondance n'arrive pas à se discipliner?

Alors, ces heurts, à qui en faire grief puisque les parents se sentent si bonne conscience? Aux adolescents? aux grands fils? Peut-être, en bien des rencontres, mais pas toujours. Il est vrai que la société moderne donne beaucoup à la jeunesse et que celle-ci s'enivre volontiers de ce merveilleux scientifique qui est proprement son climat. Elle en a fait sa chose. Pour un peu, elle s'en croirait l'auteur. Elle se convainc aisément, en tout cas, que les faveurs, quelles qu'elles soient, n'ont rien que de naturel. A des degrés divers, répétons-le, tout cela a toujours été. Les jeunes, après tout, n'ont pas tellement de raison d'être gais. L'école ne les lâche plus avant 16 ans. Les études dignes de ce nom et les seules capables de les mener aux grands emplois les retiennent bien au-delà de leur majorité. Et tout va si bon train autour d'eux que bientôt, ces études, il faudra qu'ils les reprennent à intervalles réguliers, sous peine d'être débordés et rejetés dans cette espèce de grenier à souvenirs où ils relèguent si aisément leurs aînés.

Ce qu'il y a de nouveau, peut-être, dans les rapports entre jeunes et anciens, c'est que ceux-ci se "font" de moins en moins aux reproches ou à l'incompréhension de ceux-là. Ou qu'ils s'y font trop bien au contraire, jugeant inutile un dialogue où leurs propos ne sont plus entendus, ni leurs conseils suivis. Ce sont eux, souvent, les aînés qui en arrivent à se dérober à cet affrontement qui est pourtant la règle entre parentage et descendance. Aussi, est-ce à bon droit que des observateurs avisés posent que ce ne sont pas toujours les enfants, mais bien quelquefois les parents qui s'émancipent. Ces derniers, qu'on le leur pardonne, n'ont pas toujours conscience de leur "ancienneté". Il en est qui apportent à un dîner en ville, à une partie de plaisir, à une soirée au cinéma, au théâtre ou au concert, la même ardeur que leurs enfants. Un père peut abdiquer du reste, et se donner du champ sur le plan familial, sans pour autant rien retirer de l'affection qu'il porte à ses enfants. Cette affection, toutefois, change un peu de nature et, en tout cas, le fait qu'un père et un fils décident de bannir tel ou tel sujet de leurs entretiens, n'ajoute jamais rien au bonheur du premier, ni aux chances qu'a le second de s'avancer dans la vie.

Mais, ces défauts de l'homme, que nous venons de dénoncer, cette inhabileté à se doter de nouveaux concepts, cette inhibition devant l'émiettement du savoir ou le caractère ardu des relations humaines, tout cela ne saurait condamner l'éducation à l'immobilité. La pression des générations nouvelles l'oblige à faire sauter les obstacles. Le temps n'est plus où l'éducation pouvait se permettre d'être en retard sur la connaissance.

(BCN, mars 1968)

Les célibataires japonaises

TOKYO—Une association de travailleuses célibataires âgées de 30 ans et plus a été formée récemment au Japon.

Sawako Okubo, qui en assume la direction, indique que le but proposé est de créer une organisation nationale pouvant inciter le gouvernement à faire en sorte d'assurer la sécurité des femmes parvenues à l'âge de la vieillesse.

Mlle Okubo, 41 ans, souligne que l'existence des travailleuses célibataires n'est pas toujours heureuse avec des problèmes tels que la solitude, les préjugés à l'endroit de celles qu'on appelle les "vieilles filles", et l'heure de la retraite imposée par les employeurs, qui vient relativement tôt.

Au dire de Sawako Okubo, les femmes en partageant de telles difficultés, arriveront graduellement à se débarrasser des complexes dont elles souffrent à bien des égards.

Bientôt le bicentenaire "Enfance et adolescence de Chateaubriand"

Le roman de "René", qui parut en même temps que le Génie du christianisme" (dont il formait un des chapitres), présente une part d'autobiographie. Chateaubriand a donné à son héros un de ses prénoms et, dans la première partie du roman, il s'inspire, en les dramatisant, **de ses souvenirs d'enfance.**

La jeunesse de René dans le sombre château gothique, c'est celle de Chateaubriand à Combourg. Comme Chateaubriand, René est timide et contraint devant son père. Comme Chateaubriand, René a erré sur les landes, a écouté les cloches du village et les hurlements de la tempête, s'est essayé à la poésie, a subi une violente crise intérieure **au temps de son adolescence.** Comme Chateaubriand encore, René eut un moment l'idée d'entrer dans les ordres, pensa au suicide, visita Rome et la Grèce, se rendit une dernière fois au château paternel avant son départ pour des aventures lointaines.

Nous observons la même concordance entre le personnage d'Amélie et la soeur de Chateaubriand: Lucile. Une même communauté de goûts pour les courses errantes, les mêmes exaltations mystiques et poétiques.

Néanmoins, sur un certain nombre de points, la fiction, dans le roman, l'emporte sur la réalité, soit parce que Chateaubriand dramatise son sujet grâce à des procédés d'amplification, soit parce que les influences littéraires viennent se mêler aux souvenirs personnels.

C'est ainsi que sa mère n'est pas morte à sa naissance, comme il le dit dans "René": cette mort semble être un souvenir du début des "Confessions" de Jean-Jacques Rousseau. S'il se rendit au château de son père avant de quitter la France, les "Mémoires d'outre-tombe" prouvent qu'il ne put le visiter comme il le raconte dans "René", en dramatisant ce dernier pèlerinage pour les besoins du roman.

Les caractères et les sentiments aussi sont différents sur bien des points. Loin de passer sa vie isolé comme René, Chateaubriand eut de nombreux amis. L'état d'âme qui nourrit la personnalité profonde de René et qui le suit durant toute sa vie n'est que temporaire chez Chateaubriand, lorsque, au début de son exil en Angleterre, il se trouve pauvre, malade et seul. Enfin, si Amélie offre de grandes ressemblances avec Lucile, l'affection trouble qu'elle porte à son frère ne peut être attribuée à son modèle: Victor Giraud et Emile Henriot ont détruit toutes les calomnies qui avaient pu être lancées à ce sujet.

(Collection des Nouveaux classiques Larousse)

— No 558 —



HORIZONTALEMENT

1—Langage malicieux.
2—Instrument pour serrer. — Qui fait preuve de snobisme. — Sans vêtements.
3—Côte de mouton. — Petit cube.
4—Chemin de ville. — Préfixe. — Flot.
5—Détroit entre la péninsule des Balkans et l'Italie. — Dieu des Vents.
6—A le sens de ante. — Cela. — Argile rouge ou jaune.
7—Dans le corps. — Lourde faute, sottise. — Avalé.
8—Science de l'art culinaire.
9—Aussi. — Mille cent dix. — Petit ruisseau.
10—Substance amère, contenue dans l'écorce du quinquina. — Quinzième jour des mois de mars, de mai, de juillet et d'octobre dans le calendrier romain.
11—Vases. — Abjurée.
12—Jumelles. — Partie de l'armure qui protégeait le pied.

VERTICALEMENT

1—Qui appartient à la nécrologie.
2—Coup, revers. — Rassasie.
3—Manquera. — Attention à faire une chose.
4—Lequel. — Année. — Couchis de fascines.
5—Duvet très court de certains cotons. — Signifie égalité.
6—Tentent. — Angle.
7—En saint. — Etudiante.
8—Navigateur espagnol. — Fête le 1er décembre. — Terminaison.
9—Bois noir. — Petite scie à main.
10—Verso. — Parle.
11—Faites sans réflexion.
12—Possédée. — Choisi. — Affaibli.

SOLUTION DU PROBLEME No 557

■ **Horizontalement:** 1. Efféminations; 2. Cou — Usais — Ra; 3. Olim — Air — Ami; 4. Ritournelles; 5 .Noeud — Elu; 6. Stop — Liane; 7. FD — Umé — Ra; 8. Lièrent — TB; 9. Endetterions; 10. Roi — Rasière; 11. Intrentedeux; 12. Esse — Nerf.

■ **Verticalement:** 1. Ecornifierie; 2. Folio — Dinons; 3. Fuites—Edits; 4.. Mouture—Ré; 5. Mu — Udomètre; 6. Isar — Pentane; 7. Naine — Test; 8. Airelle — Rien; 9. Ts — Lui — Tiède; 10. Al — Arborer; 11. Orme — Na — Neuf; 12. Naisse — As.

Il y a 500 ans mourait Gutenberg

Etabli à Strasbourg en 1434, Johannes Gensfleisch, dit Gutenberg, s'intéressa, avec trois associés, à la taille des pierres précieuses, puis, vers 1437, à la fabrication des miroirs, et, à partir de 1438, à une technique entourée du plus rigoureux secret, mais que l'on peut identifier avec le procédé d'imprimerie en caractères mobiles. Des témoignages de la fin du XVe siècle font effectivement remonter la découverte de la typographie par Gutenberg vers 1440.

L'idée originale de Gutenberg? La voici, expliquée dans le tome 2 de l'**Encyclopédie Larousse pour la jeunesse:** "... C'est alors que Gutenberg a l'idée originale de fondre les caractères en alliage de plomb et d'antimoine dans des moules faits de métal **mou,** dans lesquels il peut réaliser l'empreinte en y appuyant avec force le caractère façonné en métal dur, le **poinçon.** Il prépare aussi une encre **grasse** avec du noir de fumée et de l'huile de lin pour enduire les caractères composés en page, et, le premier, il imprime ses feuillets en les serrant à l'aide d'une presse à vis de bois. La forte pression fait pénétrer l'encre dans le papier de façon **ineffaçable**".

Et l'ouvrage Larousse d'ajouter que Gutenberg eut beaucoup de malheurs: "Son invention n'a pas de succès. Il doit s'associer avec un riche orfèvre de Mayence, Johann Fust, mais bientôt ils sont en procès. Gutenberg perd ce procès et doit céder son cher matériel à Fust, qui monte une nouvelle imprimerie avec Peter Schoffer (qui avait appris la technique de Gutenberg). Ce dernier recommence à travailler seul. En 1456 paraît la **Bible,** premier ouvrage important imprimé par lui (ou par son rival)."

En 1465, l'archevêque de Mayence, Adolphe II de Nassau, anoblit Gutenberg et l'accueillit dans sa résidence d'Eltwill. Trois années plus tard, Gutenberg mourut à Mayence.

(Information Larousse)

Billet du jeudi

Contes et nouvelles en beau langage

Voici un recueil de nouvelles campagnardes, historiques et régionalistes, dans le sens le meilleur du mot, que nous aurions dû présenter il y a longtemps.

Le malheur, c'est qu'il n'y a que sept jours en une semaine, et que ce n'est pas assez pour lire ce qui arrive, sans jamais oublier personne.

Je dis bien personne, parce que les livres ne poussent pas dans les arbres, et qu'il y a derrière chacun un homme ou une femme.

L'ouvrage redécouvert, parmi d'autres qui attendent leur tour, est le **Beau François** de Maurice Genevoix, de l'Académie française. (1)

Que l'auteur soit ou non de l'Académie, cela n'a pas d'importance.

Pas autant, du moins, que la qualité particulière de ses récits, leur genre et la qualité de la langue employée, qui est d'une remarquable pureté et ressemble de façon étonnante à celle que parlaient les Canadiens français, au temps où ils parlaient bien.

Au temps où le langage ne s'était pas gâté chez nous par le voisinage de l'anglais, les apports du machinisme et des découvertes scientifiques, le jargon solennel que l'on doit au snobisme à la moderne, composé de mots qui ne signifient rien ou dont on dénature le sens: dialogue, complexe, contexte, panel, forum, conjoncture.

• • •

Maurice Genevoix, qui vint au Canada il y a près de vingt ans et y prit contact avec le peuple québécois, allant jusqu'à voir en forêt les bûcherons de la Haute-Mauricie, ne manqua point de noter certaines particularités du français en usage chez nous, une fois épurée de ses scories.

Il y retrouvait le parler entendu dans les provinces de France, un peu archaïsant, à ce qu'on dit, s'appuyant sur des tournures, des locutions, des mots et des raccourcis qui n'ont plus cours à Paris, mais qui n'en remontent pas moins à l'époque de Louis XIV, de La Fontaine et de Molière, puisés aux sources les plus limpides, les plus exemptes d'impuretés.

Manières de dire que ne comprendrait peut-être pas un flic pressé qui a hâte d'en finir avec son boulot, afin de pouvoir bouffer avant la flotte.

Maurice Genevoix préfère à cet argot la vieille langue des profondeurs de son pays, qui se parle encore, comme au Canada français, dans les pays de Beauce, de Gatinois et de Sologne, de Normandie et de Picardie, dans l'ensemble de la province française, et qui sonne bon et vrai à l'oreille.

Il n'hésite pas à l'employer dans son **Beau François,** s'en servant lui-même avec une sûreté, une fierté, un plaisir qui réjouissent les Canadiens qui la savent aussi, et se refusent à l'oublier, ou il la met dans la bouche de ses personnages, qu'elle marque d'originalité et de naturel.

• • •

Ses récits ne sont pas de lui, et il le dit, mais il ne le faut croire qu'à moitié.

Il les a recueillis au pays de son enfance, qui s'écoula dans un bourg du Loiret, ou au cours de randonnées à travers les campagnes, voisines ou lointaines, où c'était une joie d'écouter les anciens racontant leurs légendes, les hauts-faits et méfaits de personnages qu'ils n'avaient pas connus, mais que d'autres avaient connus, et qu'on pouvait tenir pour vrais et certains, bien que personne n'en ait jamais eu la preuve.

Ses histoires d'un terroir vieilli et vieillot, il les prête à deux hommes qu'il invente jusqu'à un point, et qui les content avec un charme irrésistible: le Vieux-des-Boulats, octogénaire habitant au lieu dit les Boulats, dans un val entouré de bois, de landes et d'étangs; avec lui, Perdrix-aux-Choux, vigneron et braconnier, qui avait le rire sonore, le verre facile, et n'ignorait rien de la chronique la plus ancienne.

On ne saurait avoir idée du livre de Genevoix, sans le lire. Non pas d'un trait, mais avec lenteur, un peu chaque jour, pour en savourer mieux l'odeur et la saveur, les sucs, le piment.

Beau-François, qui donne son titre au recueil, compte à lui seul une centaine de pages, mais il s'accompagne de six autres contes, dont pas un n'est à ignorer.

L'Illettré

(1) **Au Cercle du Livre de France,** Montréal.

VOTRE HOROSCOPE

BELIER ♈ du 21 mars au 20 avril

Evitez de vous déclarer à une personne du sexe opposé. Il est beaucoup trop tôt. Ne prenez pas d'engagement. Ne vous compromettez en rien.

TAUREAU ♉ du 21 avril au 20 mai

Consacrez cette semaine à votre famille. Excellente semaine pour l'amour et les confidences. Les soirées sont favorables pour les parties et les distractions.

GEMEAUX ♊ du 21 mai au 21 juin

Une aventure amoureuse commence cette semaine. Les affaires et le côté financier connaissent une hausse. On s'intéresse à vos projets.

CANCER ♋ du 22 juin au 22 juillet

N'exagérez pas l'amitié. Ne faites pas de l'amour un sentiment extrême. Quittez votre air grave. La chance vous sourit.

LION ♌ du 23 juillet au 23 août

Mettez de l'ordre dans votre travail et dans votre budget. Vous manquez de bienveillance avec ceux qui vous sont chers.

VIERGE ♍ du 24 août au 22 sept.

Démontrez plus de bonne volonté. Votre ambition faiblit. Ne vous laissez pas abattre et devenez plus sérieux au travail.

BALANCE ♎ du 23 sept. au 23 oct.

Bonne semaine dans tous les domaines sauf sur le plan sentimental. Une amère déception au sujet de votre ami préféré.

SCORPION ♏ du 24 oct. au 22 nov.

Les choses sont incertaines au début de la semaine. Une bonne nouvelle arrangera les choses. Votre ami de coeur ou votre conjoint vous admire beaucoup.

SAGITTAIRE ♐ du 23 nov. au 21 déc.

Ne traitez pas d'affaires importantes au début de la semaine. Attendez à mercredi ou jeudi pour prendre les décisions. Les soirées ne sont pas bonnes en amour.

CAPRICORNE ♑ du 22 déc. au 20 janv.

Tout dépend de votre bon jugement cette semaine. Agissez avec beaucoup de sagesse et de tact. Vous prenez vos soucis sentimentaux trop au sérieux.

VERSEAU ♒ du 21 janv. au 19 fév.

Ne négligez rien, même les tout petits détails. Occupez-vous plus de votre famille. Les affaires ne marchent pas assez vite pour votre goût.

POISSONS ♓ du 20 fév. au 20 mars

Mauvaise semaine pour signer des papiers importants ou remplir de nouveaux engagements. Les après-midi vous apportent une mauvaise nouvelle du côté des affaries.

Valeur nutritive du chocolat

"Diététiquement, lisons-nous dans le Nouveau Larousse Gastronomique, le chocolat est un aliment très nutritif sous une forme très concentrée, mais dont il ne faut toutefois pas abuser.

"Le cacao qui entre dans sa composition contient, en effet, de la théobromine, substance azotée comparable à la caféine, qui a une action excitante sur le système nerveux et qui fait du chocolat un excellent tonique contre les fatigues intellectuelles, mais aussi de l'oxalate de calcium, qui rend le chocolat nocif pour les hépatiques, les obèses et les rhumatisants. Riche en calcium, en phosphates et en vitamine D (qui favorise la fixation du calcium sur les os), le chocolat sera donc recommandé aux enfants, aux sportifs, aux travailleurs de force, aux intellectuels, mais en quantités modérées. On le déconseillera, par contre, aux diabétiques (pour lesquels on fabrique d'ailleurs des chocolats spéciaux). D'une façon générale, on aura intérêt à consommer le chocolat en dehors des repas. Un chocolat de fabrication française renferme p. 100: Eau: 2.21 — Cendres: 1.70 — Matières azotées: 5.71 — Graisses: 21.89 — Hydrates de carbone: 62.48."

(Information Larousse)

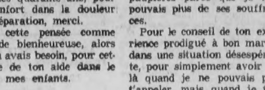
Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et

Conservez les timbres usagés et aidez aux missions

Bureau des timbres pour missions,
postez à: (Mlle) **R. A. KORNE,**
a/s Canadian Register,
Chambre 504 - 272, rue Main,
Winnipeg 1, Man.

Fête des Mères

A ma mère, pour sa fête!



Au long de l'année, dans la corvée de la vaisselle, des trois repas par jour, on oublie de te dire merci. Pour le ménage, l'époussetage journalier, on ne s'aperçoit de rien. Tout est si propre que ça nous fait oublier.

Pour le diner spécial préparé à mon anniversaire, avec les mets que j'adore, le dessert des jours de fête, je n'ai pas assez dit merci, je m'en suis accaparée comme un dû. Pour m'avoir éveillée à temps, avant le premier cours de huit heures, je n'ai pas pensé de te remercier. C'est vrai qu'il y avait l'autobus à prendre et j'avais les yeux si petits, mon esprit tellement préoccupé par cet examen, la porte qu'on me claquerait peut-être si j'étais en retard . . .

Pour cette réception à mes amis, l'autre samedi, à la toute dernière minute . . . pour les gâteaux, les biscuits, et pour avoir rangé pendant trois heures après leur départ . . .

Pour avoir cousu tout le jour la robe que j'ai portée dimanche, pour avoir posé le bouton à ma chemise blanche.

A ces millions de choses qui ont composé l'année, à ces menus travaux, à ces lourdes tâches domestiques, un gros merci aujourd'hui pour tous ceux qu'on a pensés mais qu'on n'a pas dits.

A cette occasion de la fête des Mères, laisse-moi englober tous les mercis des 50 semaines, mais aussi les mercis des dix ou vingt ans qui ont fait notre enfance, notre adolescence, qui ont forgé la jeune fille ou le jeune homme que je suis.

Pour ce, grain de chapelet dit à mes quarante ans, pour ce réconfort dans la douleur d'une séparation, merci.

Pour cette pensée comme une onde bienheureuse, alors que j'en avais besoin, pour cette offre de ton aide dans le soin de mes enfants.

Pour avoir veillé mon petit dernier, lui avoir rafraichi les paupières parce que je n'en pouvais plus de ses souffrances.

Pour le conseil de ton expérience prodigué à bon marché dans une situation désespérante, pour simplement avoir été là quand je ne pouvais plus t'appeler, mais quand je t'espérais, je te remercie.

A mes quarante ans d'existence et mes vingt ans de maman, j'ai compris tout le bien qu'on disait de toi. Et moi qui suis père, je constate de mes yeux les mercis qu'on te doit.

A toi qui n'es plus, dont on a fleuri la tombe, je te pleure "bonne fête". Dans le repos que tu as mérité, reçois un hommage terrestre pour avoir été la mère, celle qui donne la vie et la conserve plus tard. Celle chez qui l'on va et celle que l'on appelle.

Anoblis ces tirades, ajoute-leur une rose, comme on fait de tes actes une rosée de bien. Les mots simples de mes mercis, je les dépose en bouquets de violettes ou de fleurettes des champs. Elles valent pourtant les douze roses que je voudrais bien t'offrir, si mon budget l'avait permis!

René Lacoursière

Nourriture traitée par irradiation

On formule récemment une prédiction en Californie que d'ici cinq ans la nourriture traitée par irradiation sera disponible dans les super-marchés. Une usine d'irradiation pour la nourriture d'une capacité annuelle de 50 millions de livres est actuellement en construction à Allentown, Pennsylvanie. Présentement, une compagnie américaine procède à l'irradiation des aliments dans une remorque movible, et démontre les résultats aux super-marchés.

Les résultats d'études indiquent que l'aliment traité par irradiation offre une sécurité complète et sa durée sur les "tablettes" est plus longue. De nos jours, beaucoup de nourriture produite dans le monde est perdue avant d'atteindre le consommateur. Il est donc possible que l'irradiation s'avère un puissant atout pour rencontrer les besoins de nourriture dans le monde.

La princesse Béatrix attend un 2e enfant

La princesse Béatrix, héritière présomptive du trône de Hollande, attend la naissance d'un deuxième enfant vers la seconde moitié du mois de septembre. La princesse et son époux, le prince Claus, sont déjà les parents d'un fils, le prince Guillaume-Alexandre, qui a eu un an le 27 avril.

On demande un chêne

Des ingénieurs qui effectuent des travaux de réfection à York Minster, dans la plus grande cathédrale gothique de Grande-Bretagne, sont à la recherche d'un arbre, un gros arbre. Ils ont, en effet, besoin d'un chêne anglais qui mesure 48 pieds de long et 18 pouces de circonférence, afin de remplacer une des poutres vieilles de 550 ans, qui a été abimée par des vers dans la tour centrale.

Les attaques de paralysie ne sont plus des cas désespérées. L'invalidité peut maintenant être réduite de beaucoup ou prévenue si des soins compétents sont donnés immédiatement. C'est ce que révèle Fonds du coeur. Aidez votre Fonds du coeur à aider votre coeur.

Courrier de Louise

Q. — Je vous félicite de votre beau travail et je puise beaucoup d'idées dans votre courrier. Je suis collectionneuse de timbres de tous les pays. Je vous serais reconnaissante si vous pouviez me donner des adresses où je pourrais écrire pour échanger des timbres du Canada et de pays étrangers. Merci. — **Collectionneuse**

R. — Il ne m'est pas permis par les règlements du courrier de donner de telles adresses, chère Madame, je peux seulement vous suggérer de faire passer une petite annonce classifiée dans le journal. Les collectionneurs sont nombreux et je suis certaine qu'on y répondrait. Veuillez croire que j'ai été sensible à votre appréciation du courrier et que je vous remercie bien sincèrement. Vous ne devez rien pour les conseils publiés dans le journal. Ce n'est que lorsqu'on demande une réponse personnelle qu'on doit envoyer la somme de 50c. Quant à l'annonce, si vous décidez de la faire passer, le tarif est de 3c du mot avec un minimum d'un dollar pour la première semaine et de 2c du mot avec un minimum de 50c pour les semaines suivantes, s'il n'y a pas de changement dans le texte. Encore une fois, merci.

☆ ☆ ☆

Q. — J'aimerais savoir le plus tôt possible si, dans la phrase suivante, on doit dire "je suis contente que le printemps (est ou soit) revenu". Il me semble qu'il faille dire "soit" et non "est". Aussi, dans cette autre phrase: "en revenant on a arrêté chez un tel". Je sais que c'est mal dit, mais doit-on dire: "nous avons . . . ou nous nous sommes . . . ?". Merci. — **J'aime m'instruire**

R. — Dans la première phrase vous avez raison. C'est le subjonctif qu'on doit employer. Dans la seconde, on dit: "nous nous sommes arrêtés". Mes félicitations, chère Madame. Notre langue pour belle qu'elle soit est très capricieuse.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai trente-sept ans et depuis une dizaine d'années j'ai toujours travaillé dans de grandes maisons bien stylées, mais ce que j'aime le mieux c'est de faire la cuisine. Suis-je trop âgée pour suivre un cours d'art culinaire? Ce serait surtout pour me perfectionner, car j'ai appris bien des choses au cours des années. Que me conseillez-vous? — **L.M.P.**

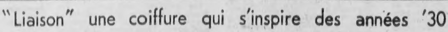
R. — A votre place je consulterais le département d'Education de votre province et expliquerais mon cas. On donne des cours tels que vous désirez dans la plupart des Instituts techniques sous des maîtres spécialisés. Après une interview, on pourrait vous dire dans quelle branche de l'art culinaire vous seriez plus apte à vous perfectionner et vous obtiendrez un certificat de compétence qui vous permettra alors d'obtenir un travail plus rémunérateur et surtout, qui vous plairait et qui vous apporterait plus de satisfaction personnelle. Je vous félicite de vouloir ainsi vous recycler.

☆ ☆ ☆

Q. — On m'a dit récemment que les grains de beauté peuvent être dangereux s'ils se mettent à grossir. Croyez-vous que ce soit vrai? J'en ai deux, un dans le cou, l'autre sur la joue. Ils ne m'ont jamais causé d'inconvénient auparavant, mais il me semble qu'ils sont plus gros qu'ils ne l'étaient. Votre opinion, s'il vous plait. — **Jeune maman**

R. — Il serait bon, en effet, que vous fassiez examiner au plus tôt ces grains de beauté. Certains ne changent jamais et ne sont pas dangereux. Par contre, d'autres peuvent être le commencement d'un genre de cancer, lorsqu'ils font de l'infection ou qu'ils grossissent rapidement. Le médecin saura s'il doit les enlever ou non. Cette petite opération se fait facilement et ne laisse pas de cicatrice quand elle est pratiquée à temps.

LOUISE



"Liaison" une coiffure qui s'inspire des années '30

"Liaison" est une coiffure moderne et toute jeune dans son interprétation mais qui s'inspire largement des années '30.

Exigeant une séparation, elle se réalise par trois crans classiques: deux d'un côté de la tête, un de l'autre. Bien que la nouvelle coiffure reprend l'idée, tellement féminine, des crans, elle corrige leur sévérité par des volumes en souplesse.

La nouveauté réside en trois points: un cran pratiquement vertical au milieu du front, une nuque souplement mais fermement bouclée, des volumes discrets mais soulevés du cuir chevelu.

De toutes les coiffures imaginées depuis nombre d'années, elle sera sans aucun doute celle qui tiendra le mieux. Elle sera même presque indestructible si on prend la précaution de préonduler la chevelure avant la mise en plis.

La nouvelle coiffure est vraiment le "lien" entre deux époques: 1930-1968. Comme les couturiers, les coiffeurs n'oublient pas que l'oeil s'est habitué à d'autres formes et volumes. C'est la raison qui explique pourquoi la coiffure "Liaison" paraît vraiment nouvelle, bien qu'elle utilise les ondulations d'antan.

Le "lien" aussi entre deux styles: des coiffures ondulées "plaquées" sur le cuir chevelu on était passé aux folles exagérations des chevelures lisses et volumineuses.

Après avoir prédit trois ans d'avance le retour aux coiffures bouclées (coiffure créole printemps 1965), les Coiffeurs Créateurs Canadiens proposent aujourd'hui aux élégantes une coiffure qui connaitra la grande prieure populaire . . . un peu plus tard.

"Liaison": "Une coiffure que les hommes aiment", a déclaré Bernard, le coiffeur réputé de la Métropole.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Apprendre à se tenir sur des patins à roulettes peut être une expérience difficile et douloureuse pour . . . le postérieur du plus jeune de la famille. Il voit les autres patiner avec vitesse, et il veut bien les suivre. Aussi pour freiner ses courses trop rapides, entourez les roulettes de patin, de deux ou trois épaisseurs de ruban gommé. Lorsque la bande adhésive sera usée, l'enfant aura appris à bien se tenir en équilibre sur ses patins.

✦ ✵ ✦

Le professeur à la Faculté de médecine chez son garagiste:

— Voici ma voiture. Vous voudrez bien lui greffer un nouveau carburateur et faire une transfusion d'essence.

✦ ✵ ✦

Une solution de vinaigre dilué avec de l'eau facilite l'enlèvement des taches de sueur sur les vêtements de coton.

✦ ✵ ✦

Pour neutraliser les effluves de l'ail dans la salade, mettez-y beaucoup de persil haché, ainsi, vous ne serez pas privé de votre condiment favori, mais vous en supprimerez l'odeur; la meilleure façon d'en user sans être incommodé, consiste à frotter les plats avec la gousse d'ail; pour éliminer toute trace d'ail et vous permettre de parler aux gens en face, mâchonnez simplement deux grains de café après le repas.

Pour que votre théière fasse du thé très bon, laissez toujours à l'intérieur, quand elle ne sert pas, un morceau de sucre.

✦ ✵ ✦

— Mon Dieu, Toto, tes souliers sont dégoûtants! Dans quoi as-tu bien pu marcher?

— Dans un gros mot.

✦ ✵ ✦

Ne vous rincez pas les dents avec de l'eau chaude qui ramollit les gencives; utilisez l'eau froide, qui, en plus de rafraichir la bouche, décèle les caries débutantes.

✦ ✵ ✦

Lorsque vous portez au nettoyeur un article taché, attachez-y une note expliquant la nature de la tache.

✦ ✵ ✦

Avez-vous de la difficulté à garder vos plantes vertes parce que la température de votre maison est trop sèche? Essayez donc de les placer dans votre salle de bains, l'humidité répandue par la douche, par l'eau de la baignoire, du robinet, aideront vos plantes à vivre en beauté et vous verrez comme elles égayeront la pièce.

✦ ✵ ✦

Un déménageur, suant et soufflant, montait un escalier avec une énorme horloge sur le dos. Un jeune le croise.

— Ne pourriez-vous pas dit-il, porter une montre-bracelet comme tout le monde?

Petits astuces qui vous feront paraître plus mince

Si vous n'êtes pas aussi mince que vous le désirez, souvenez-vous-en le jour où vous entrez dans un magasin pour acheter des vêtements en tricot. Si vous faites un bon 36, n'achetez pas une taille 34, même si vous pouvez l'endosser. Essayez même une taille au-dessus, et vous serez étonnée de constater que c'est cette taille qui vous amincit le plus, simplement parce qu'elle dissimule vos formes au lieu de les dessiner. Le même conseil s'applique à la robe droite qui n'est pas toujours amincissante si la jupe est resserrée dans le bas, elle fera paraître vos hanches plus rondes qu'elles ne sont. Si vous êtes forte du siège et des hanches, essayez une jupe de ligne "A" à six panneaux. Habituellement ce modèle donne un effet plus amincissant.

Gâteau "Bonne fête maman"

- ¾ tasse de cacao
- 1 tasse d'eau bouillante
- 1¾ tasse de farine à pâtisserie tamisée
- 1¼ tasse de sucre
- 1 c. à table de poudre à pâte
- 1 c. à thé de sel
- 7 blancs d'oeufs
- ½ c. à thé de crème de tartre
- ½ tasse de sucre
- ½ tasse d'huile à salade
- 7 jaunes d'oeufs
- 1 c. à thé de vanille

Mêler cacao et eau, réfrigérer. Tamiser farine, 1¼ tasse de sucre, poudre à pâte et sel. Fouetter blancs et crème de tartre jusqu'à ce qu'ils soient fermes mais non secs. Ajouter graduellement le sucre et fouetter jusqu'à ce que la meringue soit ferme et lustrée. Faire un puits dans les ingrédients secs, ajouter huile, jaunes d'oeufs, cacao préparé et vanille; battre pour rendre lisse; incorporer à la meringue. Verser dans un moule tubulaire non graissé de 10 pouces. Cuire à 325°F jusqu'à ce que le gâteau remonte lorsque légèrement pressé du doigt (70 à 75 minutes). Retourner le gâteau et laisser tiédir dans le moule. Décorer de glace "Bonne Fête".

Glace "Bonne fête"

- ⅓ tasse de beurre
- Pincée de sel
- ½ c. à thé de vanille
- ¼ tasse de cacao
- 3 tasses de sucre à glacer
- ¼ tasse de lait ou de crème

Défaire beurre, sel et vanille. Incorporer cacao, 1 tasse de sucre et battre jusqu'à consistance lisse et légère. Incorporer graduellement reste du sucre et lait en alternant.

L'origine de la fourchette

Dès 1306, quelques-uns de ces petits instruments figuraient dans le trésor de Jean II, duc de Bretagne; mais ils ne servaient qu'à manger des fruits ou des rôties au fromage.

C'est seulement à la fin du XVIe siècle qu'un pamphlet contre Henri III relate comme une chose merveilleuse que les favoris du roi ne touchaient jamais de viande avec les mains, mais avec des fourchettes, "quelque difficile que ce fût".

L'usage de la fourchette, qui nous est indispensable, n'entra pas sans difficulté dans les moeurs de nos pères qui mangeaient simplement avec leurs doigts, habitude que certains peuples, notamment les Orientaux, ont conservée.

On avait, du reste, à cette époque des idées tout autres que les nôtres sur la propreté la plus commune aujourd'hui. Faut-il rappeler qu'Henri IV, lui-même, passait presque pour efféminé, parce que, dit un auteur du temps, il se lavait les mains chaque jour, et "quelquefois" la figure.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

NUMERO 19

Elle se laissait guider avec plaisir, son cavalier dansant à la perfection. Relevant la tête, elle l'observa avec amitié. Elle l'avait toujours vu en tenue de ville ou encore en sportif, avec son éternel blouson de daim marron; mais ce soir, en smoking, il avait grande allure et une élégance racée qu'on remarque. De fait, elle surprit plusieurs fois des regards féminins très appuyés et admiratifs décochés à son danseur! C'était vrai; s'il voulait s'en donner la peine, il aurait beaucoup de succès. Mais il préférait rester lui-même, simple, sans artifices, comptant sur sa valeur pour se faire apprécier, garçon loyal cachant sous une gaîeté servant de cuirasse des sentiments profonds et délicats. Elle connaissait bien ce Rémi-là, que l'injustice révoltait, qui ne pouvait voir souffrir un être vivant, fût-ce un oiseau blessé, sans aller à son secours. A elle, il prêchait la patience, l'énergie, la prudence, se passionnant autant qu'elle pour le déroulement de l'épreuve, craignant les embûches plus qu'elle-même, comme un frère aîné qui protégerait une soeur fragile et un peu trop confiante.

Depuis un certain temps déjà, Rémi habitait Grenoble, où il travaillait. Mais tous les vendredis soirs le voyaient revenir ponctuellement au "Bon Accueil" pour y passer ses jours de loisirs, à chasser, se promener . . . Il venait assez souvent en pleine semaine dormir la nuit à Chambourières, préférant le calme du bourg au bruit excessif de la cité grenobloise. Visiteur assidu du château, il était toujours accueilli avec plaisir par Marie-Hélène qui voyait en lui un ami sincère et délicat.

— Félicitations, votre soirée est réussie. Etes-vous contente?

— Ravie.

— Voilà la vie mondaine qui débute à Chambourières. Les jeunes gens de la région semblent apprécier beaucoup leur hôtesse qui, je m'empresse d'ajouter, le mérite bien.

Marie-Hélène sourit sans relever le compliment. Changeant de ton, Rémi questionna avec intérêt:

Depuis huit jours que je ne vous ai vue, avez-vous avancé de quelques pas dans la conquête du pays?

— Non. Tans pis, je commence à en prendre mon parti. Eux chez eux, moi chez moi.

— Peut-être n'avez-vous pas compris tout à fait les désirs de votre parent. Autoritaire comme il l'était, la pensée que cette fortune amassée grâce à son travail acharné pourrait être dilapidée par des héritiers aux goûts dispendieux devait l'inquiéter. En vous imposant des conditions très dures, il vous mettait à l'épreuve; si vous triomphiez de la solitude, de l'hostilité, de l'indifférence, vous seriez digne des dons qu'il vous destinait. Mais je vois encore d'autres motifs, et plus élevés, à ses décisions testamentaires. Durant sa vie active, il s'était montré très dur à l'égard de tous, à commencer par son propre fils. La mort s'approchant, les yeux dessillés, n'a-t-il pas eu des regrets et compris alors que la réussite matérielle n'était pas tout, et que sur le plan moral, sa vie se soldait par un échec? Ses neveux lui semblant peut-être incapables de le comprendre, il a sans doute espéré que vous seriez aimée ici et feriez oeuvre utile dans le pays. Ce n'est donc pas assez pour vous de "tenir" dans Chambourières durant une année, encore faut-il y être admise, accueillie, appréciée. Voilà mon point de vue.

— Qui vous a si bien renseigné sur le caractère de mon grand-oncle?

— D'abord, tout ce que vous m'avez raconté du testament. Evidemment, j'échafaude des hypothèses sur ses intentions, mais je ne crois pas me tromper. Alors, Marie-Hélène, n'abandonnez pas la lutte. Rappelez-vous votre père: il a été assez courageux pour affronter son terrible oncle au moment du mariage de son cousin, afin d'éviter une brouille irréparable entre le père et le fils. Pendant plusieurs mois, il n'a pas craint de revenir à la charge, plaidant la cause du jeune ménage exilé, travaillant en somme contre lui-même, car son intérêt eût été de tenir éloigné l'héritier légitime pour prendre sa place. Adolphe Vellac, lui, l'avait bien compris, qui soufflait sur le feu pour l'attiser.

Marie-Hélène, stupéfaite, se recula un peu pour fixer Rémi.

— Vous m'étonnez! Ah ça! mais vous en savez plus sur ma famille que moi-même! J'ignorais totalement le rôle bienfaisant de mon père dans cette histoire Vellac. C'est inouï! Comment se fait-il que vous soyez si bien renseigné?

— Et les bonnes langues du pays, les oubliez-vous? On a parlé du passé, si on se tait sur le présent. Sans questionner, j'entends beaucoup de choses: on ressasse des griefs contre votre grand-oncle, car les Chambouriauds me semblent posséder, entre autres défauts, une certaine dose de rancune. Néanmoins, même en tenant compte de leur mentalité sauvage, il doit bien se trouver dans leur rancoeur une part légitime. Mais ces ingrats oublient volontiers que l'usine dont ils vivent, pour la plupart, a été créée pour eux.

— Mais mon grand-oncle, au moins, on le respectait, si on ne l'aimait pas; tandis que moi, qui n'ose même pas élever la voix, on me déteste. Alors, voyez-vous, lui et moi arrivons au même résultat.

— Parce que, pour vous, il y a autre chose; on travaille certainement contre vous. Votre détective est-il enfin arrivé?

— Il travaillait dans le Midi, ce qui l'a empêché de venir plus tôt; mais enfin, cette fois, ça y est. Il est à Chambourières depuis deux jours, embauché à l'usine comme manoeuvre. Personne ne soupçonne son vrai rôle, en dehors du directeur, bien entendu. J'espère que son travail sera efficace. Il loge dans le petit café du bas de la côte.

Elle ne savait pas, l'innocente, que la venue du détective allait précipiter la marche des événements . . .

— C'est drôle, Rémi, si je ne vous connaissais pas, je vous soupçonnerais de travailler pour quelqu'un. Il m'est arrivé plus d'une fois, en vous entendant évoquer le testament — et avec quel intérêt passionné! — de me demander si vous ne jouiez pas un rôle dans la partie, mais je ne vois pas lequel.

Le jeune homme eut un rire un peu voilé:

— Pour qui, selon vous, travaillerais-je?

— Voilà le hic, je n'en sais rien.

— Ne laissez pas votre excellent champagne vous monter à la tête. Rassurez-vous, je suis seul, et quand je travaille, c'est pour moi. Ne soyez pas inquiète, et surtout, ne voyez en moi qu'un ami qui désire sincèrement votre succès.

Que de fois, par la suite, Marie-Hélène devait se souvenir de cette phrase!

Apaisée, elle reconnut avec gentillesse:

— Tant mieux, Rémi, j'en suis heureuse. Voyez-vous, ici, j'ai besoin de vrais amis. Ma vie manque de charme, car je me bats contre des ombres. Les Vellac sont gentils pour moi, les Menton inoffensifs; alors, qui donc me déteste ainsi? Il me semble parfois marcher sur un terrain miné. Encore une comparaison: on avance sur la neige fraiche et à demi gelée; tout à coup, sans qu'on puisse rien prévoir, c'est l'engloutissement subit. Telle que vous me voyez, j'attends tous les jours la chute dans l'abime.

— Ne soyez pas pessimiste. Pourtant, je vous l'avoue, je vous préfère encore sur le qui-vive que trop confiante. Ainsi déjouerez-vous plus aisément les pièges, le cas échéant.

"Que Rémi garde ses illusions, souhaita intérieurement la jeune fille, car il me voit plus lucide que je ne le suis parfois. Quand Marc est près de moi et qu'il me sourit d'une certaine façon, j'oublie tout ce qui n'est pas lui, je ne suis plus alors qu'une jeune . . . amoureuse éblouie".

Elle voulut changer de sujet en émettant une protestation:

— Assez sur ce sujet. Ne trouvez-vous pas notre conversation trop austère en un tel jour? A demain les tracas, les soucis! Laissez-moi profiter de ma fête, je veux m'amuser comme une jeune fille qui ne serait pas une héritière.

• • •

Telle une reine au milieu de ses sujets, Mme Adolphe, cambrée au maximum, tête haute, allait d'une pièce à l'autre à pas lents et mesurés, adressant des phrases aimables aux jeunes gens dont elle connaissait la famille, saluant à gauche, saluant à droite avec des inclinations de tête un peu condescendantes, et faisait au buf-

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mots. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 56—No 6

A LOUER — 109, rue Marion. Logis: 3 pièces, chauffé, eau chaude, poêle et réfrigérateur. Entrée privée. Libre. Pour rendez-vous, signaler: 453-7454 ou 233-6464. 6-249-6C.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Logis meublé: 2 pièces. Possession: 1er juin. Signaler: 233-4744. 6-258-7C.

A LOUER — Logis complètement moderne: 2 chambres à coucher. Signaler: 533-8523. 6-256-6C.

A LOUER — St-Boniface, 321, avenue Notre-Dame. Logis: 3 pièces, au 2e étage. Salle de bain privée. Poêle et réfrigérateur. Signaler: 943-8003. 6-253-6C.

A LOUER — Norwood. Logis complètement privé: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Libre: 15 mai. Signaler: 233-7965. 5-231-T.F.

A LOUER — Rue Deschambault. Logis entièrement privé: 3 pièces. Stationnement. Pour personnes tranquilles. Libre: 1er juin. Signaler: 233-1047. 5-230-6C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. S'adresser à 458, rue Aulneau. 4-213-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 3 pièces. Pour une ou deux personnes âgées. Signaler: CE 3-6104. 5-237-6C.

ON DEMANDE A LOUER — Maison: 3 chambres à coucher. Près écoles françaises dans St-Boniface ou Norwood. A prix modique. Pour le 25 mai. Signaler: 586-6714. 6-260-7C.

DANS NOUVELLE LOCALITE, au 1er étage. Pension et soins spéciaux pour dame âgée. Dans foyer catholique et de langue française. Pour plus de renseignements, signaler 233-5361. 4-219-T.F.







AVEZ-VOUS TROP TARDE à faire des arrangements pour vos photos de noces? Pour photos de mariage de qualité, finies sur commande, appeler 247-8790 après 6 h. p.m. On fournit de nombreuses épreuves pour votre approbation. 5-235-6C.

ON DEMANDE — Ménagère à domicile pour homme âgé bien portant. Toutes commodités. Signaler: CH 7-4407. 3-195-T.F.

A VENDRE — St-Vital, 43, rue Lennox. $8,900. Bien situé. Taxe: $180. Bungalow: 4 pièces. Signaler: CHapel 7-6153. 6-254-6C.

A VENDRE — Rue Jeanne d'Arc. Maison de rapport sur grand lot. Bon revenu. Signaler: 233-4727. 6-248-7C.

A VENDRE — Rue Langevin. Maison: 1½ étage, 3 chambres à coucher. Près écoles et autobus. Signaler: 233-6283. 6-245-7C.

MAISON A VENDRE — En excellente condition. 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. 469, De la Morénie. Téléphone: 247-9910. 6-259-8P.

A VENDRE — Rue De la Morénie. Maison louée à $215 par mois. $2,000 comptant. S'adresser à: 532, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. 45-984-T.F.

A VENDRE — Sedan Ford 1960 en bon état. Signaler: 533-8523. 6-257-6C.

A VENDRE — Automobile Chevrolet 1956, 2 portes. Bon état. Signaler: 233-4477 ou 233-7657. 6-252-7C.

A VENDRE — Réfrigérateur de 12 pieds carrés avec congélateur de 40 lb. Signaler: 233-1305. 6-244-6C.

A VENDRE — Plage Albert, Man. Lots de plage, 2 milles au sud de Victoria Beach. Une des plus belles et des moins dangereuses plages. Très tranquille. Idéale pour enfants. Beaux lots boisés: 80' x 140'. $475 seulement. B. J. Trainor, Victoria Beach. Téléphone: 754-2257. 5-226-T.F.

A VENDRE — St-Claude, ½ section. Maison complètement moderne. Plomberie et chauffage à l'huile nouveaux. 265 acres en culture. Grande étable, installation pour expédier soit le lait ou la crème. Magnifique abri. Autobus scolaire. Bonne eau en quantité. Prix: $32,000 seulement. Termes disponibles. Troupeau laitier, machinerie à prix supplémentaire. Appelez Scott Realty Ltd., Winnipeg 16. Téléphone: 339-1991; le soir 334-7059. 4-202-6C.

A VENDRE — Village de St-Pierre. Maison: 4 chambres à coucher dont 3 au 1er étage et une au soubassement. 2 salles de bains. Bureau et garage attenant à la maison. Construite récemment. Tout près église et école. Signaler: 433-7666. 4-208-6C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Plinquet. Duplex complètement privé et triplex, libre immédiatement. Près église belge. Chauffage: gaz. Aussi, rue Desautels, duplex complètement privé. Chauffage: gaz. Pour information, signaler: 253-9823. 4-214-T.F.

A VENDRE — Monuments "Lonite" de qualité supérieure, à prix réduits. Escompte de 15% sur commandes reçues avant le 18 mai 1968. Pour plus de renseignements écrire ou appeler Dawson Memorial, C.P. 144, Lorette, Man. Téléphone: 878-2931. 5-227-T.F.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet: 18' x 24'. 3 chambres à coucher. Signaler: 233-2190, après 6 h. 1-175-6C.

A VENDRE
Pour cause de décès, 80 acres avec bâtisses, bonne eau. 1 mille au sud-est de Richer, Man. Bon terrain pour ferme ou jardin, bonne route, autobus scolaire. Prix: seulement $1,500 comptant. S'adresser à Mme Blair, à la propriété ou ou C.P. 14, Richer, Man. 6-250-6P.

FERME A VENDRE
Dans village de St-Pierre, 230 acres, une partie en culture. Quelques machines aratoires. S'adresser à M. Louis Geysels, téléphone: 433-7805. 6-247-8C.

A VENDRE — Rue Ritchot. Maison: 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Nouvelle fournaise: gaz. $11,500. Signaler: 233-157. 6-255-6C.

A VENDRE
Plage Albert. Lot défriché: 70' x 150'. Près de la plage. Prêt pour construction de chalet. Signaler: 222-0739. 4-221-T.F.

A VENDRE
Village St-Adolphe. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher, salon et dinette en forme de "L". Poêle et four encastrés. Soubassement complet. Chauffage: huile. Signaler: 233-1828. 5-232-T.F.

A VENDRE
St-Adolphe. Beaux grands lots pour construction. 70' et plus de front. $500 et plus. Signaler: 247-9267. 5-242-T.F.

A VENDRE — 479, rue De la Morénie. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de séjour au sous-sol. Gaz. Garage. Près écoles et autobus. Comptant à l'hypothèque. Possession: 1er juillet. Prix: $15,800. Pour rendez-vous, signaler 233-1122 après 4 h. p.m. 5-240-6C.

PROPRIETE RURALE INCOMPARABLE
Ile-des-Chênes. Maison spacieuse: 3 chambres à coucher. Près de la ville. Grande cuisine en forme d'"U" et dinette. Poêle et réfrigérateur Tappin. Salon: 14' x 19' avec belle cheminée. Garage double attenant. Plusieurs autres aménagements. Pour tous renseignements, veuillez appeler Joyce Patterson, 256-5348, ou C. E. Simonite Ltd., WHitehall 2-8261. 6-246-6C.

Vous désirez être votre patron?
Ayez alors votre propre commerce!
Une confiserie située à l'angle d'une rue, et avec le même propriétaire depuis 17 ans
Construction moderne avec logis à l'arrière. Lot: 22½' x 130' — Edifice: 20' x 80'. Lot, édifice et équipement: $17,000
Prix du stock, dollar pour dollar, moins de $2,000 — peut être réduit.
C'est là une occasion unique; agissez dès maintenant.
Pas de gens non sérieux, s.v.p.
Veteran's, 637, 20e rue Ouest, Saskatoon, Sask.

A.-J. DESAULNIERS,
agent d'immeubles,
407, rue De la Morénie,

A VENDRE

St-Boniface Centre. Maison de famille ou de revenu. Logis: 4 et 4. Entrées privées. 14 ans. Salle de récréation. Chauffage: gaz. Comptant requis: $5,000. Prix très attrayant.

Rue Kitson. Près Précieux-Sang. Duplex: 4 et 3. Garage. Comptant requis: $2,500.

Maison-roulotte 1966. Comme neuve. "Compact" 13'. Prix: $1,000.

Avons besoin de maisons à vendre à St-Boniface, Parc Windsor et Norwood.

Appeler
A.-J. Desaulniers 233-5874
ou
Albert Lesy 888-2784
1-163-T.F.

VETERANS REALTY
594, rue St-Jean-Baptiste

A VENDRE

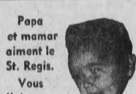
St-Boniface — 311, Dumoulin. Duplex: 5 et 3. Revenu mensuel: $70. Nouvellement décoré. Lot: 55' x 120'. Garage double. Prix et paiement initial intéressants.

Norwood — Rue Eugénie. Maison de revenu: 9 pièces toutes louées présentement. Revenu mensuel: $210. Chauffage: gaz. Taxe basse. Comptant requis: $2,000 ou plus. Balance facile. Sur rendez-vous seulement.

St-Norbert — 863, rue de l'Eglise. Bonne maison: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Allée en béton. Garage. Lot: 50'. Présentement louée à $75 par mois. Offres demandées.

Avons besoin de maison de 2 à 3 chambres à coucher à St-Boniface ou Norwood.

Pour information, appeler
N. BERNIER, 233-2027
5-233-6C.





ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

Parc La Salle — Maison: deux niveaux, 7 pièces, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, salle de récréation, buanderie. Grand lot. Propriétaire transféré.

St-Norbert — Maison: niveaux variés. 4 chambres à coucher. Salon, salle à manger en "L". 2 salles de bain. Soubassement complet. Lot clôturé.

Boul. Dollard — Maison pour famille: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de bain moderne en couleur. Tapis mur à mur. Lot clôturé. Garage. Seulement 2 minutes de Taché.

Rue Horace — Maison: 5 chambres à coucher, ou louez le haut. 2 salles de bain, chauffage: gaz. Près Taché.

St-Boniface — Près école Provencher. Nouveau duplex. Logis: 3 chambres à coucher chacun. 2 fournaises: gaz. Tapis mur à mur en bas. Cuisine: acajou. Loué pour $257 par mois.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
5-239-6C.

Oliver, Brown & Schrag Ltd.
696, ch. Elisabeth, St-Boniface 6

MAURICE AYOTTE
13, Crestwood Crescent
Parc Windsor
ALpine 3-9641

Consultations gratuites chez vous

A VENDRE

1) **$5,000 comptant. Mensualités: $169. Place Cabana.** Cette magnifique maison est située au coeur de St-Boniface. 3 chambres à coucher, grand salon en "L": 19' x 13'. Très grande cuisine avec nombreuses armoires. 2 salles de bain. Salle de récréation complètement finie avec bar, petite chambre supplémentaire et plancher du soubassement entièrement recouvert de tuiles.

$500.00
$100 par mois
2) **St-Vital.** 2 chambres à coucher, et une dans espace pour récréation. Bien entretenue. Revêtement aluminium. Garage double. Près église et école. Soubassement complet. Grand lot.

$500.00
$105 par mois
3) **Parc Windsor.** 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur, grande cuisine. Lot: 60' x 110'. Garage, nombreux arbres. Près autobus et école.

$500.00
$79 par mois
4) **St-Boniface.** 2 chambres à coucher. Petit lot. Près de Provencher. Idéal pour couple sans enfants.

$500.00
$95 par mois
5) **St-Vital.** Première fois annoncée. 3 chambres à coucher, grande cuisine et grand salon. Terrain: 60' x 110'. Salle de bain finie à neuf. Près des écoles.

$3,000.00
6) **St-Boniface.** Maison de rapport, 2 loyers complètement séparés rapportant à peu près $125 par mois. Près de l'hôpital. Mensualités: $125 pendant 15 ans.

$2,500.00
$125 par mois
7) **St-Boniface.** Maison de rapport, revenu mensuel: $170, 2 logis complets. Près de l'hôpital.

$500.00
8) **Rue Archibald, près de Provencher.** Maison: 3 chambres à coucher, très propre. Doit être vendue d'ici lundi. Toute offre considérée.

Propriétés commerciales

Hôtel
$79,500
9) **Dans village près de Winnipeg.** Hypothèque à 4½% sur premier $30,000. Commerce idéal avec bon chiffre d'affaires. Rapport financier disponible.

Restaurant "Drive-in"
$21,500
10) **Parc Windsor.** Commerce idéal pour couple voulant l'exploiter luimêmes. Stale de crème glacée molle. Tout l'équipement compris. Termes comptant.
5-183-6C.

68e assemblée annuelle de l'I.O.D.E.

C'est au Château Lacombe, à Edmonton, Alta, qu'aura lieu, du 25 au 29 mai prochains, la 68e assemblée annuelle de l'Independent Order Daughters of the Empire.

L'I.O.D.E., fondé en 1900, compte maintenant environ 27,000 membres qui travaillent en tant que bénévoles pour des fins patriotiques et philanthropiques. Ces dames sont de toutes religions et origines raciales. Nombreux sont les étudiants canadiens et du Commonwealth en général qui ont bénéficié des bourses d'étude de l'I.O.D.E. depuis la fondation de l'ordre et leur nombre s'accroit chaque année.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — La Vérendrye. Excellente maison pour famille. Tout près de l'école Taché. 8 pièces, 4 ou 5 chambres à coucher. Soubassement complet. Chauffage: huile. Taxe: $150 en 1967. 2 plomberies. Accessoires électriques inclus: poêle, réfrigérateur, lessiveuse et sécheuse automatiques. $5,000 comptant, balance termes.

St-Boniface — Rue Langevin. Maison de rapport: 4 logis modernes: 1, 5 pièces, 3 chambres à coucher; 2, 4 pièces, 2 chambres à coucher et 1, 3 pièces. Salles de bain et entrées privées pour chacun. Revenu mensuel: $238, plus logis moderne: 5 pièces pour propriétaire. Prix et termes très attrayants.

St-Boniface — Rue Masson. Doit être vendue pour pour régler succession. Maison de rapport: 9 pièces. Bon état. 2 salles de bain. Bon revenu. De préférence donnée à meilleure offre.

Propriété commerciale — Fort Garry, chemin Pembina, près nouveau poste de pompiers, terrain, 442 pieds de façade par 400 en profondeur. Eau et égout dans la rue. $100 du pied de façade.

Winnipeg — River Heights, Kingsway. Joli bungalow: 7 pièces, 2 ou 3 chambres à coucher. Intérieur nouvellement décoré. Tapis mur à mur dans solarium, salon et salle à manger. Salle de récréation au soubassement. Information donnée par rendez-vous. Montant substantiel comptant. Balance: termes.

Norwood — Horace. Doit être vendue. Maison de rapport: 10 pièces, 2 logements de 4 pièces, plus 2 chambres louées individuellement. 3 salles de bain. Entrée privée chaque logis. Bon état. Revenu mensuel: $241. Taxe: $195. Grand garage. $3,500 comptant, balance 1ère hypothèque ouverte assumée par propriétaire, si désiré.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
5-234-6C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

A VENDRE

PRES ECOLE LACERTE
Bungalow très attrayant: 3 grandes chambres à coucher, salon, salle à manger et cuisine. Plus de 1,200 pieds carrés. Garage double. Intérêt: 5½%. Une aubaine à $13,900.

PLACE GABOURY
Magnifique duplex. Chaque logis comprenant plus de 1,200 pieds carrés avec 3 chambres à coucher. Grande pièce supplémentaire finie au soubassement. Garage double. Très beau site. Comptant requis modique.

RUE DE LA MORENIE
Pour famille cherchant maison très spacieuse près de l'école Louis Riel. 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine. Soubassement complet. Toutes fenêtres: aluminium. Très bon état. Garage stuc. Prix très attrayant.

RUE LANGEVIN
Petit bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Près de toutes commodités. Doit être vendu. Plein prix, seulement $6,900.

ST-BONIFACE
Rue St-Jean-Baptiste. Près rue Hamel. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Prix réduit à $8,900 avec $500 comptant.

ST-VITAL
Près église Ste-Marie. Immeuble: 8 logis. Tous loués. Propriétaire désire se retirer.

148, RUE BERTRAND
Petite maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Une aubaine pour le terrain seulement à $4,500.

135, RUE EUGENIE
Grand lot, idéal pour construction d'immeuble-appartements: 8 logis. Plein prix: $12,500.

RUE HAMEL
Bonne maison pour famille, 3 ou 4 chambres à coucher. Près écoles, etc. Comptant requis: $2,900.

AU SUD DE WINNIPEG
15 milles environ. Très beau site. 6 acres de terrain sur la rivière avec beaux arbres et bien paysagé, comprend grand bungalow, au-delà de 1,400 pieds carrés, 3 grandes chambres à coucher. Etat neuf, 3 garages, aussi maison d'été. Idéal pour vacances ou résidence permanente.

Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou
John A. RIVARD: 247-4927
5-243-6C.

DÉPOSITAIRES

"La Liberté et le Patriote" est en vente aux endroits suivants:

Cara Operation Ltd.
Airport Gift Shop
Winnipeg Int. Airport

Epicerie Carrière
248, avenue de la Cathédrale

La Cantine
Hôpital général St-Boniface

Librairie Lumen
321, avenue de la Cathédrale

McCullough Drug
angle Marion et Taché

Park Florists
412, rue Taché

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Provencher Sundries
182, avenue Provencher

Drake Pharmacy
Drake et Elizabeth

Metro Drugs
Marion et Braemar

Ideal Confectionery,
406, Traverse, St-Boniface

PRIX: 10c le numéro.

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 1er mai 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 5,800 bovins, 1,200 veaux, 3,000 porcs, 450 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 6,400 bovins, 1,000 veaux, 3,700 porcs, 40 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$26.00—27.00
Bons	$25.00—26.00
Moyens	$22.00—25.00
Communs	$15.00—21.50
Génisses	
Choix	$24.00—24.50
Bonnes	$23.00—24.00
Moyennes	$21.00—22.50
Communes	$15.00—20.00
Vaches	
Bonnes	$20.00—21.00
Moyennes	$18.50—19.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$15.00—18.00
Taureaux	
Bons	$22.00—22.50
Communs et gras	$15.00—21.50
Veaux	
Bons et choix	$36.00—40.00
Moyens	$31.00—35.00
Communs	$20.00—30.00

Porcs

Les porcs de catégorie A de 24.85—26.40 ($26.15 à la fermeture); les truies de $16.90—17.50.

Moutons et agneaux	
Les agneaux du printemps légers, 45-60 lb	$40.00—45.00
Les agneaux de l'an dernier	$26.00—29.75

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of JOSEPH LeGARFF late of the Post Office of St. Claude, in the Province of Manitoba, Retired, Deceased.

ALL CLAIMS against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at Carman, Manitoba, on or before the 15th day of June, A.D. 1968.

DATED at the Town of Carman, in the Province of Manitoba, this 4th day of May, A.D. 1968.

ROBERT S. McKENZIE,
Solicitor for the Executors.

Au Sacré-Coeur

Winnipeg

Club 80

Pour différentes raisons valables, le Club 80 sera fermé jusqu'en septembre. Nous en annoncerons la réouverture.

Autre chronique de Winnipeg en page 6

Avis de soumission

Des soumissions cachetées pour contrat général seront reçues au bureau des architectes Gaboury, Lussier, Sigurdson, Venables, 674, rue Langevin, St-Boniface 6, Manitoba, jusqu'à 12 heures (midi), heure avancée, le 22 mai 1968, pour ADDITION A L'ECOLE ELEMENTAIRE ST-JEAN-BAPTISTE, DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-ROUGE No 17, ST-JEAN-BAPTISTE, MANITOBA.

Des soumissions cachetées pour sous-contrat seront reçues, a/s Winnipeg Builders Exchange, jusqu'à 12 heures (midi), heure avancée, le 21 mai 1968, selon le Système de soumissions avec dépôt.

Chaque soumission pour contrat général devra être accompagnée d'une garantie de soumission au montant de 5% du prix de la soumission.

On peut se procurer les plans et devis au bureau des architectes sur paiement de $100.00 sous forme de chèque visé. Ce dépôt sera retourné dès que les plans et devis seront reçus en bon état dans les dix jours de la date limite des soumissions.

La plus basse ou aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.





